



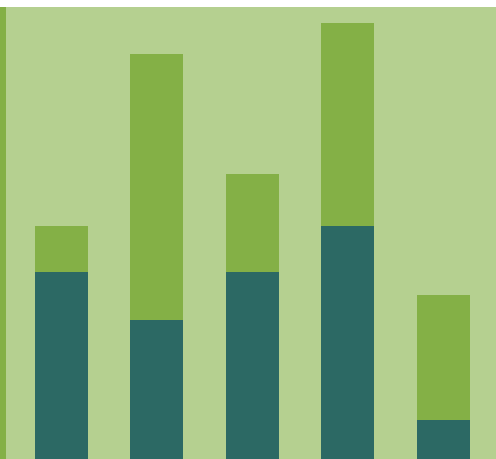
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective du
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

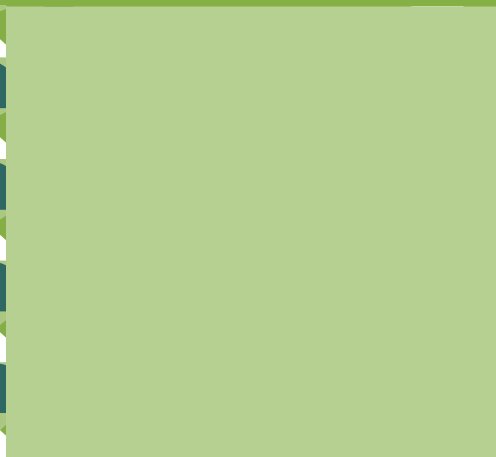
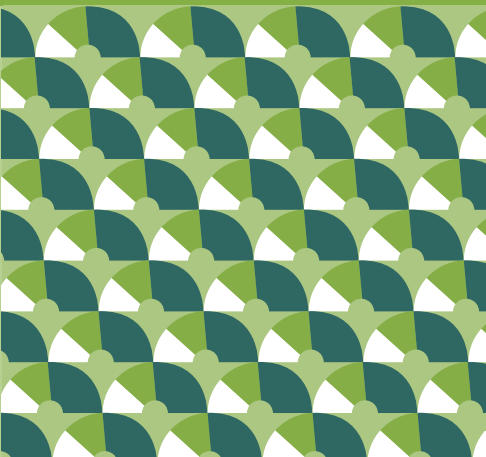
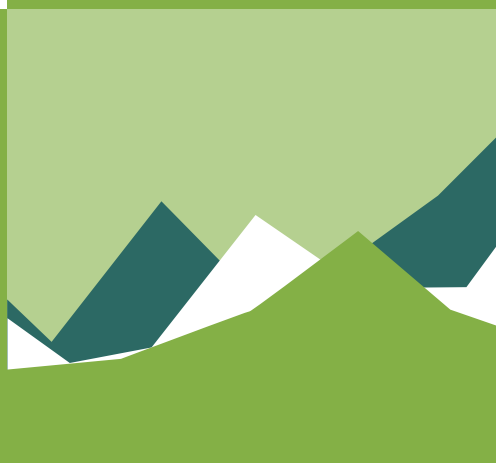
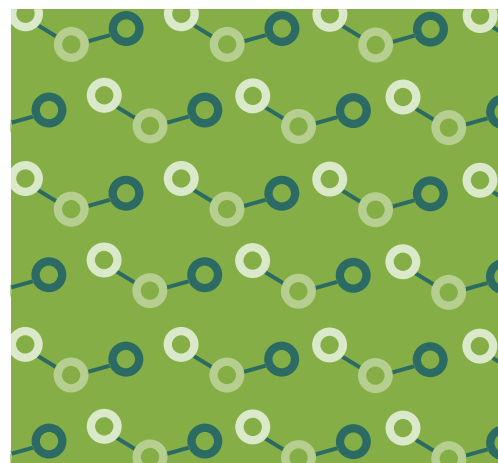


LES DOSSIERS

DÉCEMBRE 2024 N° 4

Commission des comptes de l'agriculture
de la Nation

Session du 12 décembre 2024 – Version définitive



Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

SOMMAIRE

p.5 **① LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
EN 2023**

p.51 **② LES COMPTES
NATIONAUX PRÉVISIONNELS
DE L'AGRICULTURE EN 2024**

p.86 **ANNEXE 1**
Compte-rendu des débats

CHAPITRE 1

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2023

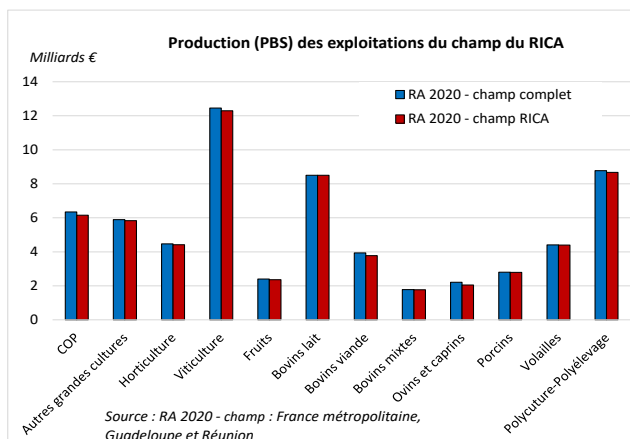
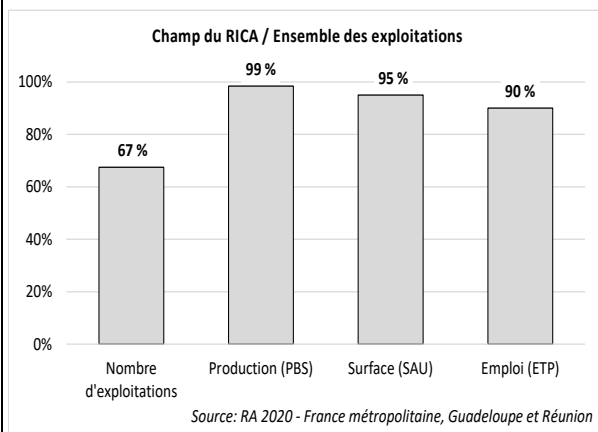
Données du Réseau d'Information Comptable Agricole

Rapport annuel RICA 2023 - Méthodologie	7
1. Les résultats économiques des exploitations agricoles	9
2. La dispersion et la variabilité des résultats en 2023	16
3. Les subventions d'exploitation en 2023	20
4. La situation financière des exploitations agricoles	22
Annexes	30

Méthodologie

Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA¹) est une opération européenne annuelle de recueil d'informations technico-économiques sur les exploitations agricoles. En France, le RICA couvre le champ des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 € pour la métropole et à 15 000 € pour les départements ultramarins. L'ensemble de ces structures représente 99 % de la production standard et utilise 95 % de la surface agricole.



Données 2023

Les résultats présentés dans ce rapport ont été établis à partir des données issues du RICA 2023 et portent sur le champ de la France métropolitaine, de la Guadeloupe et de la Réunion. Elles reposent sur un échantillon de 7 220 entreprises, pondérées pour représenter les 290 000 exploitations agricoles du champ couvert par le RICA (France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion, et PBS supérieures aux seuils mentionnés précédemment).

Évolutions 2022-2023

Les évolutions 2022-2023 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2022 et dans celui du RICA 2023, repondéré pour représenter le champ couvert par le RICA). La part des exploitations présentes une année donnée qui quittent l'échantillon l'année suivante est en moyenne de 14 %. Ces évolutions sont également exprimées en réel (c'est-à-dire corrigées de l'inflation) ; pour ce faire, les données 2022 ont été valorisées en euros de 2023 à l'aide de l'indice de prix du produit intérieur brut (source Insee). Cet indice a été retenu en cohérence avec l'indicateur utilisé pour calculer les évolutions en euros constants dans le cadre des comptes de l'agriculture.

Les séries longues présentent des valeurs calculées sur échantillons complets, mais également exprimées en euros constants de 2023.

Indicateurs de résultats

Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein (ETP) non salarié. Cet indicateur de résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et les autres charges d'exploitation (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables).

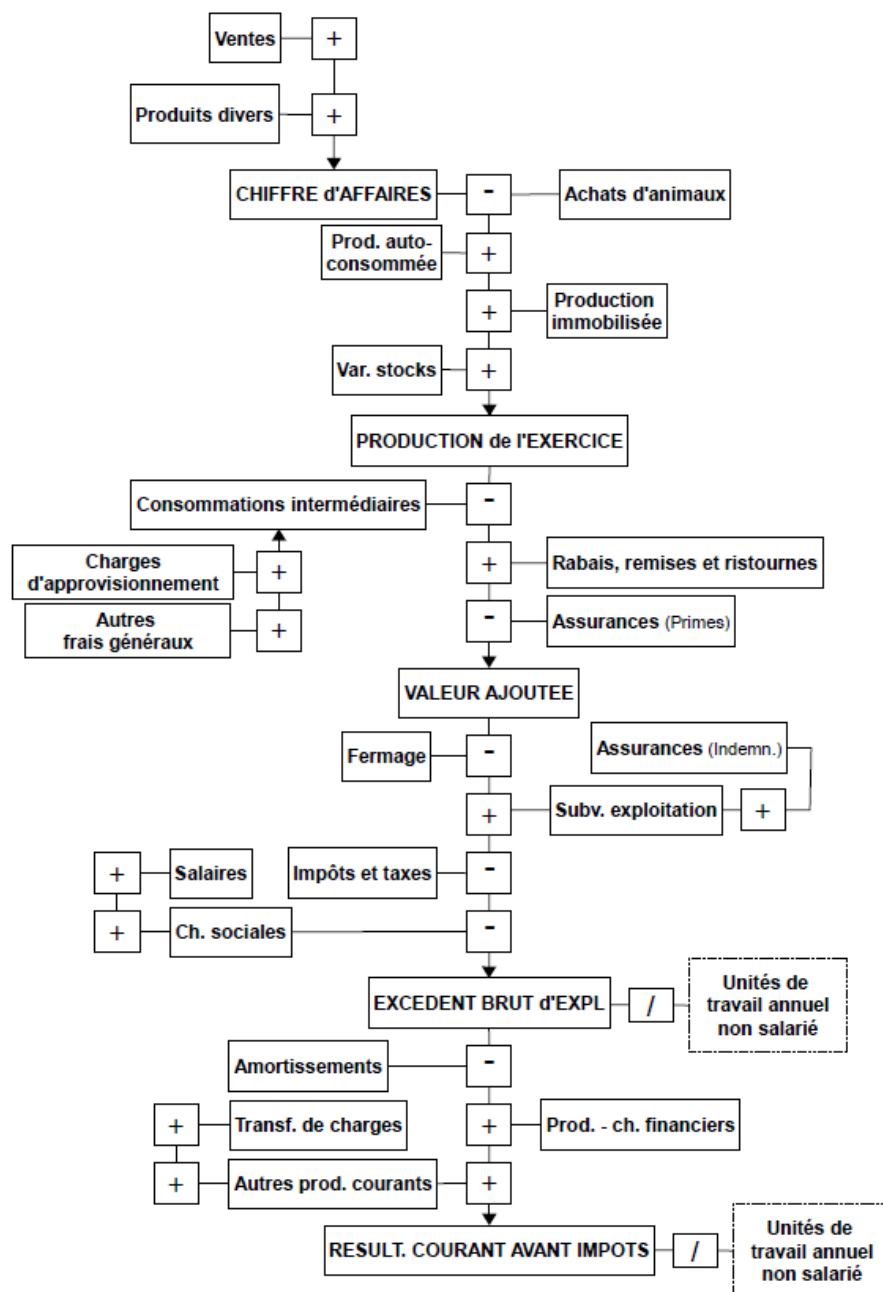
Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant. Le résultat mesure la performance annuelle de l'exploitation, le solde disponible donne une information complémentaire, en intégrant le mode de financement des investissements.

¹ Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la rubrique dédiée sur le site [agreste.gouv.fr](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RICA/methodon/) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RICA/methodon/>.

Subventions

Ne sont enregistrés dans le RICA que les montants d'aides perçus et ceux considérés comme certains dans leur principe et déterminés dans leur valeur. Ces subventions sont essentiellement celles dues au titre de la campagne concernée, mais elles peuvent aussi parfois se rapporter à une campagne antérieure.

Schéma de construction des indicateurs de résultats

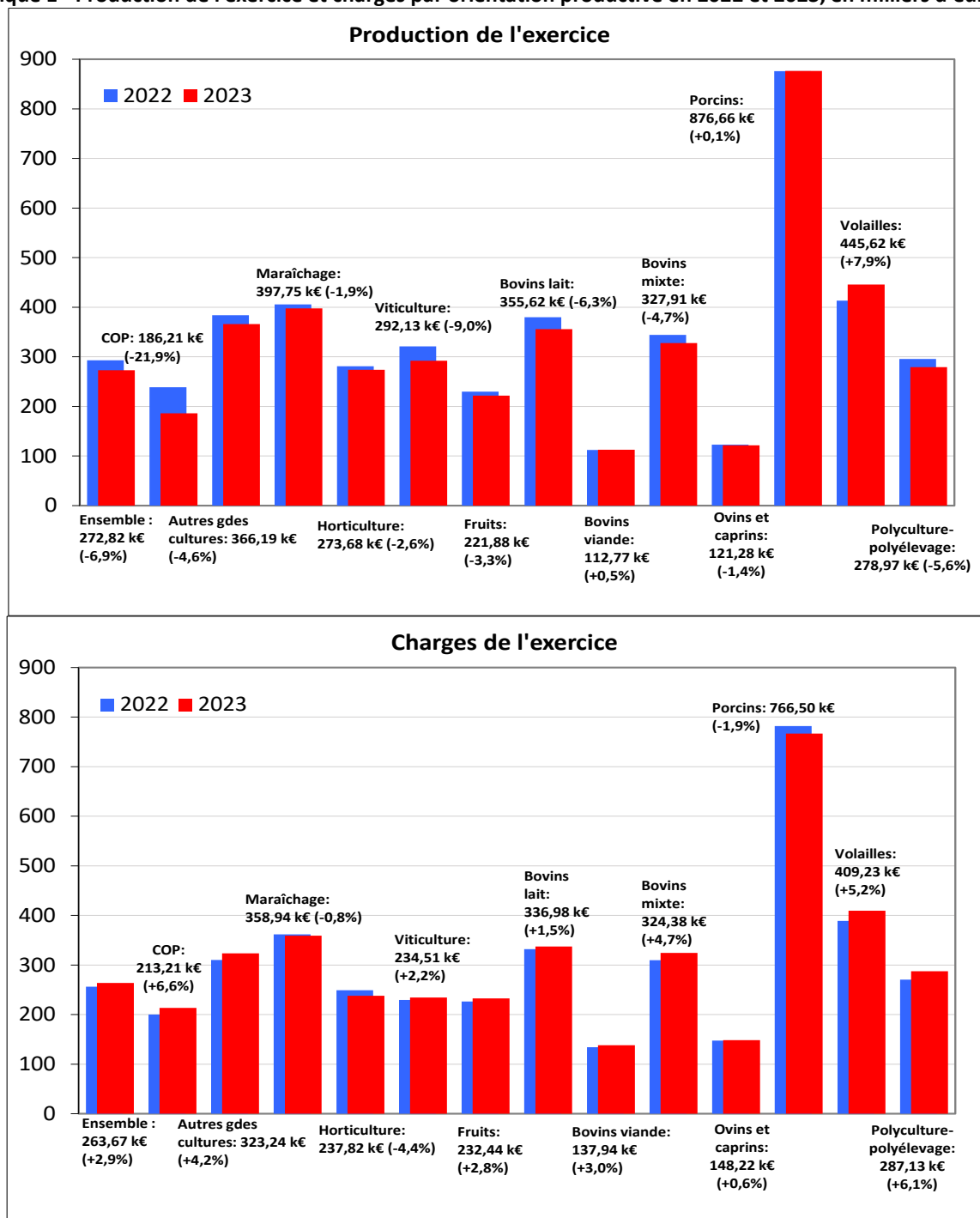


1. Les résultats économiques des exploitations agricoles

La production de l'exercice constitue l'essentiel des produits courants d'une exploitation agricole. Cette production est composée majoritairement des produits provenant des cultures (produits végétaux, produits horticoles, produits végétaux transformés) et de l'élevage (animaux et produits animaux transformés). Sa variation explique en grande partie celle des résultats de l'exploitation.

En 2023, la production moyenne de l'exercice des exploitations agricoles s'élève à 272 820 €, soit une baisse de 6,9 % en termes réels par rapport à 2022. Cette diminution intervient après deux hausses successives depuis 2020 (+10,7 % en 2021 puis +12,0 % en 2022). À l'exception des élevages porcins (+0,1 %), de bovins viande (+0,5 %) et de volailles (+7,9 %), toutes les autres filières agricoles connaissent un repli de leur production, en particulier en céréales-oléagineux–protéagineux (COP) (-21,9 %), en viticulture (-9,0 %) et en bovins lait (-6,3 %) (*Graphique 1*).

Graphique 1 - Production de l'exercice et charges par orientation productive en 2022 et 2023, en milliers d'euros 2023



Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Corrigées de la hausse générale des prix (voir encadré méthodologique), les charges progressent de 2,9 % en 2023, après avoir augmenté de 6,0 % entre 2021 et 2022. Elles atteignent donc une moyenne de 263 670 € par exploitation, un niveau supérieur de 18,5 % à la moyenne quinquennale observée entre 2017 et 2021 (222 550 € par exploitation), après un niveau déjà record en 2022. Entre les résultats 2022 et 2023, la hausse a été très importante pour les engrais et amendements (+27,8 %), en raison de la forte hausse des prix des engrais en 2022 (qui pèsent sur les charges d'engrais de la campagne 2023 car les achats sont effectués en partie en 2022 en amont de la campagne). Les augmentations ont également été importantes pour les assurances (+9,7 %), les produits phytosanitaires (+9,0 %) et les charges liées au personnel extérieur à l'entreprise (+7,0 %). Après de fortes hausses l'an passé dans un contexte de hausse importante des prix, les dépenses en carburants et lubrifiants reculent (-9,7 % après +32,1 % l'an dernier), et avec elles les consommations énergétiques (-3,9 %). Les charges d'alimentation du bétail demeurent quasi-stables (-0,5 %). Entre 2022 et 2023, l'ensemble des approvisionnements augmente de 5,3 % et les charges courantes de 2,9 %.

Les exploitations ne sont pas toutes soumises aux mêmes charges selon leur spécialisation ; les impacts de ces évolutions sont donc variables d'une filière à l'autre. Par exemple, les structures spécialisées en COP engagent 48 140 € en moyenne en engrais et amendements (soit 22,6 % du total de leurs charges), les élevages de bovins lait 73 920 € en alimentation animale (21,9 % des charges totales), alors que le principal poste de dépenses pour les exploitations maraîchères concerne sur l'énergie (42 730 € en moyenne, soit 11,9 % de l'ensemble des charges).

Au total, après deux années consécutives de hausse (+23,5 % en 2021 puis +26,2 % en 2022), la valeur ajoutée moyenne des exploitations connaît une baisse conséquente de 23,0 % pour atteindre 90 430 € en 2023.

Les subventions d'exploitation s'établissent à 35 590 € en moyenne par exploitation (38 790 € par bénéficiaire) et reculent de 8,3 % par rapport à 2022. Les dépenses liées aux impôts et taxes reculent elles aussi (2 360 € en moyenne par structure, soit -2,0 %). Les charges de personnel progressent de 2,4 % pour s'établir à 18 900 €, alors que celles liées aux fermages, qui s'élèvent à 16 790 €, sont stables (-0,2 %). Après une forte progression l'an passé (+25,8 %), les indemnités d'assurance (2 810 € en moyenne) baissent de 32,4 % par rapport à 2022. L'excédent brut d'exploitation (EBE), soit la part de la valeur ajoutée revenant à l'entreprise et correspondant à un revenu brut, s'élève à 90 780 €, en net repli (-26,0 %) par rapport au niveau particulièrement élevé atteint en 2022.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (charges non décaissables). Il mesure la performance économique de l'exploitation et constitue une base pour l'élaboration de l'assiette des prélèvements fiscaux et sociaux de l'exploitant. En 2023, le RCAI moyen est de 49 440 €, soit une baisse de 39,1 % par rapport à l'année précédente, après +49,2 % en 2021 et +33,8 % en 2022 (Tableau 1).

Tableau 1 – Principaux indicateurs de résultats et évolutions

Orientation	Excédent brut d'exploitation		EBE par ETP non salarié		Résultat courant avant impôts		RCAI par ETP non salarié	
	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)
Céréales - oléoprotéagineux	47 619	-59,1	40 571	-58,8	14 048	-82,9	11 969	-82,7
Autres grandes cultures	131 219	-19,6	101 845	-19,9	84 297	-26,7	65 427	-26,9
Maraîchage	103 517	-9,8	73 148	-10,7	61 391	-12,6	43 381	-13,4
Horticulture	63 714	2,3	46 361	3,6	43 742	4,9	31 829	6,3
Viticulture	106 324	-24,9	84 139	-24,8	72 207	-32,6	57 141	-32,5
Fruits et autres cultures perm.	64 571	-17,6	50 436	-17,3	31 901	-30,9	24 918	-30,7
Bovins lait	128 202	-18,7	76 491	-18,5	66 126	-31,3	39 453	-31,1
Bovins viande	58 776	-9,6	45 937	-8,7	29 314	-17,1	22 911	-16,3
Bovins mixtes	130 748	-19,7	70 739	-18,2	68 565	-34,3	37 096	-33,1
Ovins et caprins	56 412	-8,5	39 493	-8,1	25 199	-11,8	17 641	-11,5
Porcins	219 164	-10,3	157 752	-9,8	147 658	-14,6	106 283	-14,1
Volailles	122 196	-12,1	93 826	-10,4	66 601	-18,5	51 139	-16,9
Polyculture, polyélevage	84 370	-30,8	59 021	-30,6	39 759	-48,0	27 814	-48,0
Ensemble	90 775	-26,0	66 453	-25,7	49 443	-39,1	36 195	-38,8

Les résultats 2023 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2023 complet.

Les évolutions sont calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie).

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

A partir du RCAI, le résultat de l'exercice s'obtient notamment en ajoutant les plus ou moins-values sur cession d'actifs (5 770 € nets en moyenne) et les subventions d'investissement (2 350 € en moyenne), qui constituent des produits dits « exceptionnels ». Au final, le résultat de l'exercice 2023 est en moyenne de 58 140 € par exploitation, soit -35,9 % par rapport à 2022, toutes orientations technico-économiques des exploitations (Otex) confondues (après +42,1 % en 2021 et +32,9 % en 2022).

Les charges sociales personnelles de l'exploitant (qui ne sont pas considérées comme des charges de l'exploitation pour le RICA et ne sont donc pas déduites pour le calcul du RCAI) s'élèvent en 2023 à 14 350 € en moyenne (+11,1 % par rapport à 2022).

Après deux années très favorables, des résultats économiques en forte baisse en 2023 en grandes cultures

En volume, les récoltes céréalières sont plutôt en hausse en 2023 à l'exception de celles d'orge de printemps et de blé dur. Mais de confortables disponibilités mondiales et la compétitivité des grains russes pèsent fortement sur les cours mondiaux : -20,5 % sur le blé tendre, -25,9 % sur le maïs grain et -24,1 % sur l'orge d'hiver et l'escourgeon. Ainsi, les productions céréalières baissent en valeur par rapport à 2022 : -22,4 % pour le blé tendre, -28,0 % pour le blé dur, -13,6 % pour l'orge d'hiver, -27,3 % pour l'orge de printemps et -27,9 % pour le maïs grain.

Malgré une hausse de certains rendements (notamment pour le tournesol et le soja), la valeur de la production d'oléagineux diminue également en 2023 (-37,1 % pour le colza, -33,9 % en tournesol et -18,7 % en soja) sous l'effet, là aussi, d'une chute généralisée des prix (-30,6 % en colza, -37,2 % en tournesol et -29,8 % en soja) en lien notamment avec des disponibilités abondantes sur les marchés fin 2022.

A l'instar des céréales et des oléagineux, les prix des cultures protéagineuses diminuent eux aussi fortement en 2023 (-26,5 % pour les pois protéagineux et -22,3 % pour les fèves et féveroles). Ils contrebalancent largement les hausses de volumes liées à de bons rendements 2023 et à la progression des surfaces (+26,1 % pour les pois et +10,3 % pour les fèves et féveroles). Au total, la valeur des productions protéagineuses recule de 5,3 % pour les pois protéagineux et de 8,2 % pour les fèves et féveroles.

En conséquence de ces baisses de production, on observe, pour l'ensemble des exploitations spécialisées en COP, une chute de 21,9 % de l'ensemble de la production de l'exercice 2023 qui, combinée à une hausse des charges en approvisionnement (charges liées aux matières premières intégrées dans le processus de production, comme les engrais, les semences ou les carburants) de 15,0 %, entraîne un net repli de la valeur ajoutée (-66,5 %). En 2023, l'EBE et le RCAI par actif non salarié de ces exploitations s'établissent à des niveaux moyens respectifs de 40 570 € (-58,8 % par rapport à 2022) et de 11 970 € (-82,7 %). Pour ces deux indicateurs, ces baisses très marquées doivent s'apprécier par rapport aux résultats 2022 exceptionnellement élevés dans ces filières, notamment sous l'effet de hausses de prix importantes en 2022. L'EBE et le RCAI par actif moyen de ces exploitations atteignent néanmoins en 2023 un de leur plus faible niveau depuis 1990, après l'année 2016.

Concernant les autres grandes cultures, les exploitations spécialisées en pommes de terre et en betteraves sucrières connaissent en 2023 des baisses de résultats économiques moins marquées, grâce notamment à des évolutions de prix plus favorables (+15,0 % pour les pommes de terre et +5,8 % pour les betteraves sucrières). Ainsi, sur l'ensemble des exploitations de grandes cultures autres que COP, on observe une baisse de 4,6 % de la production de l'exercice, de 17,7 % de la valeur ajoutée et de 19,6 % de l'EBE. Ce dernier indicateur, rapporté au nombre d'actifs non-salariés, atteint en 2023 une moyenne de 101 840 €.

Des résultats viticoles 2023 en baisse après le point haut 2022

En 2023, les conditions climatiques plutôt favorables ont permis une hausse des quantités vendangées : +18,5 % pour les vins pour eaux-de-vie AOP/AOC, +3,3 % pour les vins sans appellation, +1,3 % pour les eaux de vie AOP/AOC et +1,1 % pour les vins AOP/AOC. Seules les récoltes de vins IGP/ de pays sont en baisse sur un an (-3,9 %). Les résultats économiques sont cependant pénalisés par une baisse des prix pour toutes les catégories de vins : -17,4 % pour les vins pour eaux-de-vie AOP/AOC, -11,1 % pour les bouteilles de vins IGP/de pays, -8,6 % pour celles des vins sans appellation, -3,5 % pour celles des eaux de vie AOP/AOC et -0,8 % pour celles des vins AOP/AOC.

Au total, la valeur moyenne de la production de l'exercice 2023 pour l'ensemble des exploitations viticoles est en baisse de 9,0 %. La valeur ajoutée atteint une valeur moyenne de 165 400 €, en baisse de 16,3 % par rapport à 2022, induisant une chute de -24,9 % de l'EBE et de -32,6 % du RCAI. Après le point haut de 2022, l'EBE par actif non

salarié des exploitations viticoles recule de 24,8 % en 2023, pour s'établir à 84 140 €, un niveau qui reste encore supérieur de près de 8 % à celui de 2021.

Les situations sont pour autant contrastées d'un bassin viticole à l'autre avec des baisses de résultats bien plus marquées en 2023 dans les zones de production méridionales (*Tableau 2*).

Tableau 2 – Indicateurs de résultat des exploitations viticoles par bassin de production

	EBE / ETP non salarié	Evolution de EBE / ETP non salarié	RCAI / ETP non salarié	Evolution du RCAI / ETP non salarié
	2023 (en €)	2023/2022 (en %)	2023 (en €)	2023/2022 (en %)
Alsace	54 016	-7,2%	35 267	-11,2%
Bordelais	24 674	-41,0%	- 8 013	-212,8%
Bourgogne-Beaujolais	152 562	-9,4%	117 485	-12,7%
Champagne	151 888	-16,8%	132 128	-19,0%
Charentes	166 022	-47,7%	110 356	-58,4%
Languedoc-Roussillon	30 616	-33,2%	10 031	-61,6%
Sud-Est	32 620	-42,7%	11 780	-67,0%
Sud-Ouest	38 150	-22,1%	13 133	-36,0%
Val de Loire	93 960	-0,8%	61 629	-0,8%
Ensemble Viticulture France métropolitaine	84 139	-24,8%	57 141	-32,5%

Les résultats 2023 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2023 complet.

Les évolutions sont calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie).

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine.

Recul des différents indicateurs de résultats pour les éleveurs de bovins lait et viande en 2023

Dans le contexte de la décapitalisation du cheptel français, les volumes de lait reculent, pénalisés aussi par le déficit herbager de cette année dû aux conditions climatiques estivales chaudes et sèches, et la valeur de la production de lait de vache se replie de 1,4 %. Ainsi, la production de l'exercice des élevages de bovins lait diminue de 6,3 % en 2023. L'ensemble des indicateurs de résultats du secteur laitier est en recul : -18,8 % pour la valeur ajoutée, -18,7 % pour l'EBE et -31,3 % pour le RCAI. Après un niveau particulièrement élevé en 2022, l'EBE par ETP non salarié se replie, et atteint 76 490 €. Les exploitations hors zone défavorisée sont davantage impactées par cette conjoncture défavorable (*Tableau 3*).

Tableau 3 - Indicateurs de synthèse des élevages en bovins lait selon la localisation du siège d'exploitation

	Production de l'exercice		EBE par ETP non salarié		RCAI par ETP non salarié	
	2023 (en €)	2023/2022 (en %)	2023 (en €)	2023/2022 (en %)	2023 (en €)	2023/2022 (en %)
Hors zone défavorisée	404 522	-9,3	80 563	-23,7	42 019	-38,4
Zones de montagne	226 984	3,1	62 216	-3,3	32 175	-3,4
Zones soumises à contraintes (ZSCN et ZSCS)	382 992	-4,4	81 901	-16,6	41 107	-28,9
Ensemble Bovins Lait	355 619	-6,3	76 491	-18,5	39 453	-31,1

Les résultats 2023 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2023 complet.

Les évolutions sont calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie).

Les zones agricoles défavorisées sont des zones soumises à des contraintes dans lesquelles la production agricole est considérée comme plus difficile. Dans ces zones, les agriculteurs sont éligibles à l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN). La réglementation européenne distingue 3 types de zones agricoles défavorisées : les zones de montagne, les zones soumises à des contraintes naturelles importantes (ZSCN) et les zones soumises à des contraintes spécifiques (ZSCS).

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion

Grâce à une évolution favorable de certains cours, la production de viande bovine ne fléchit que légèrement en valeur (-0,5 % pour l'ensemble de la production bovine dans les exploitations spécialisées). Au total, les élevages concernés voient leur production de l'exercice (qui intègre d'autres produits que les seules productions animales) légèrement progresser de 0,5 %, mais leur valeur ajoutée baisser de -15,3 % et leur EBE de -9,6 %. L'EBE moyen par ETP non salarié s'établit à 45 940 € en 2023, soit un niveau en recul de 8,7 % par rapport à 2022, mais qui reste supérieur à celui de 2021.

Des résultats économiques pour la filière porcine en repli en 2023

Dans un contexte de réduction des cheptels et européens, la baisse de l'offre porcine concourt à une forte augmentation des cours en France (+33,4 % pour les truies mères, +13,1 % pour les porcelets et +7,2 % pour les procs à l'engrais). Au total, la production de l'exercice est stable (+ 0,1 %) dans les élevages de cette filière. L'arrêt des soutiens liés au plan de sauvegarde et la hausse des charges de personnel induisent une baisse de 10,3 % de l'excédent brut moyen. L'EBE par actif non salarié des éleveurs porcins s'établit à 157 750, en recul de 9,8 % par rapport au niveau exceptionnel de 2022.

Une production avicole qui se rétablit partiellement dans un contexte sanitaire encore fragile

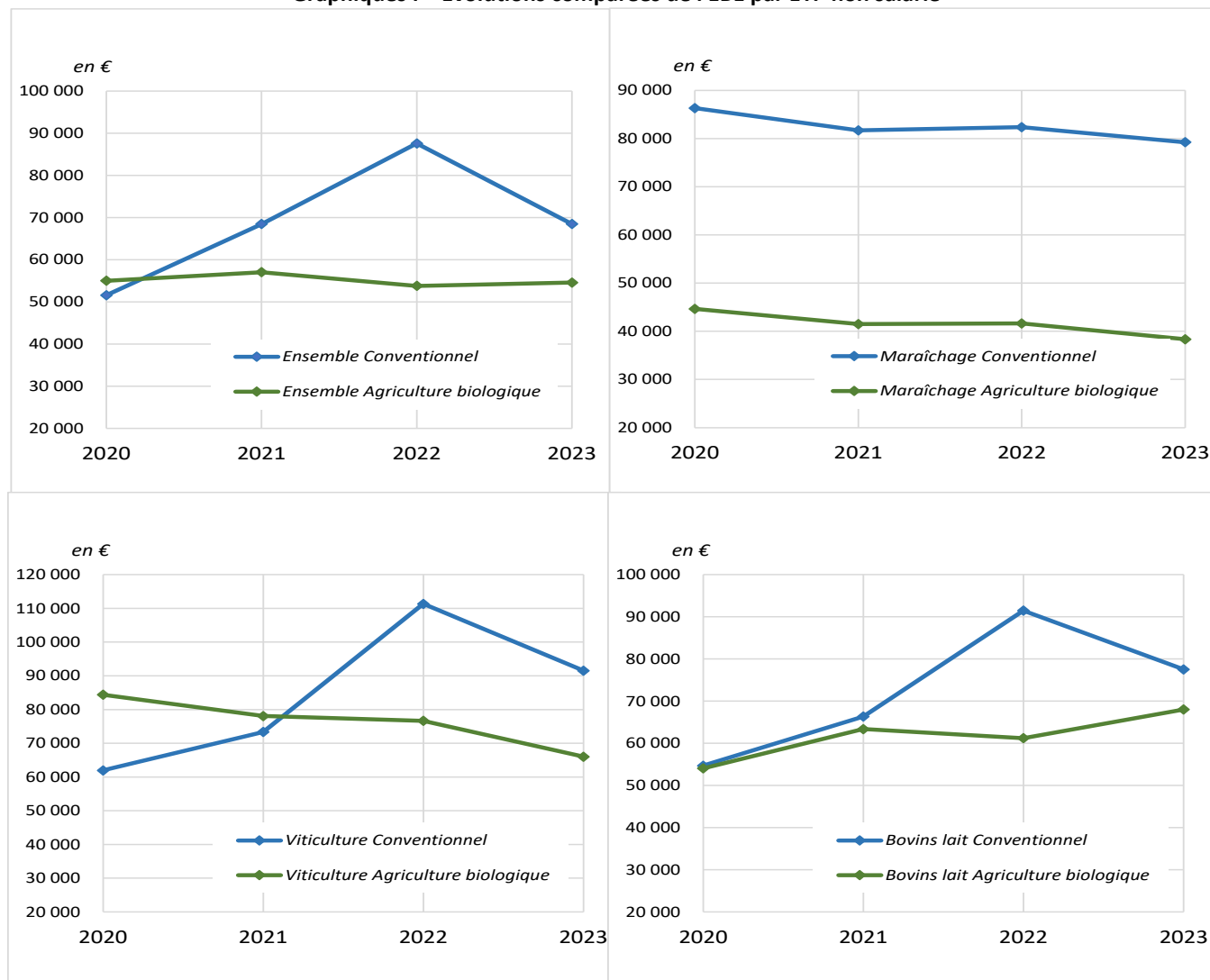
Si l'épizootie d'influenza aviaire continue d'avoir un impact sur les productions des élevages de volailles en 2023, cet impact est moindre qu'en 2022. Les quantités de volailles produites sont en nette augmentation sur un an : +32,4 % pour les dindes, +20,1 % pour les canards gras et +8,6 % pour les poulets de chair. Les prix sont également orientés plutôt à la hausse (à l'exception de ceux des pintades et des dindes qui fléchissent respectivement de -11,1 % et de -4,8 % en 2023). Au total, la production de l'exercice des élevages français spécialisés en volailles augmente : +7,9 % entre 2022 et 2023. La valeur ajoutée moyenne de ces élevages est en progression (+12,0 %). Avec la nette amélioration de la situation sanitaire courant 2023, les aides de crise liées à la grippe aviaire et les indemnités d'assurance perçues ont nettement baissé par rapport au niveau très élevé de 2022 (respectivement - 63,2 % et -57,1 %) : l'EBE recule au final de 12,1 %, et l'EBE par ETP non salarié de 10,4 % sur un an pour atteindre 93 830 € en 2023, niveau qui reste néanmoins supérieur d'un peu plus de 16 % à la moyenne des cinq dernières années.

Encadré : Les exploitations en agriculture biologique n'ont pas bénéficié de la hausse des résultats enregistrés en 2021 et 2022 en agriculture conventionnelle

Entre 2020 et 2022, alors que l'EBE par ETP non salarié augmentait nettement en agriculture conventionnelle, il était relativement stable en agriculture biologique (*Graphiques I*). Dans les échantillons d'exploitations observés dans le RICA², ces évolutions divergentes s'observent en particulier en viticulture (baisse de l'EBE par ETP non salarié entre 2020 et 2022 en agriculture biologique, hausse en agriculture conventionnelle) et en bovins lait (légère hausse de l'EBE par ETP non salarié en agriculture biologique, mais hausse beaucoup plus nette en agriculture conventionnelle). En maraîchage, en revanche, les évolutions sont restées analogues. En contrepartie, les évolutions des résultats 2023 en agriculture biologique sont moins marquées, comparées par exemple aux nettes baisses en viticulture et bovins lait en agriculture conventionnelle.

² Sur le champ du RICA (exploitations avec PBS>25 000€), les filières maraîchères, viticoles et bovins lait représentent 41,9 % des exploitations bio et 55,3 % de la PBS bio totale.

Graphiques I – Evolutions comparées de l'EBE par ETP non salarié



Source : SSP RICA 2020 à 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion

A orientation productive donnée, les résultats rapportés aux ETP non-salariés sont généralement supérieurs en conventionnel, mais les exploitations en agriculture biologique emploient davantage de main d'œuvre et sont en général de plus petite taille, en surfaces, en effectifs animaux, ou en PBS (*Tableau I*). Ainsi, 47,7 % d'entre elles ont une PBS inférieure à 100 000 €, contre 33,9 % pour les exploitations conventionnelles.

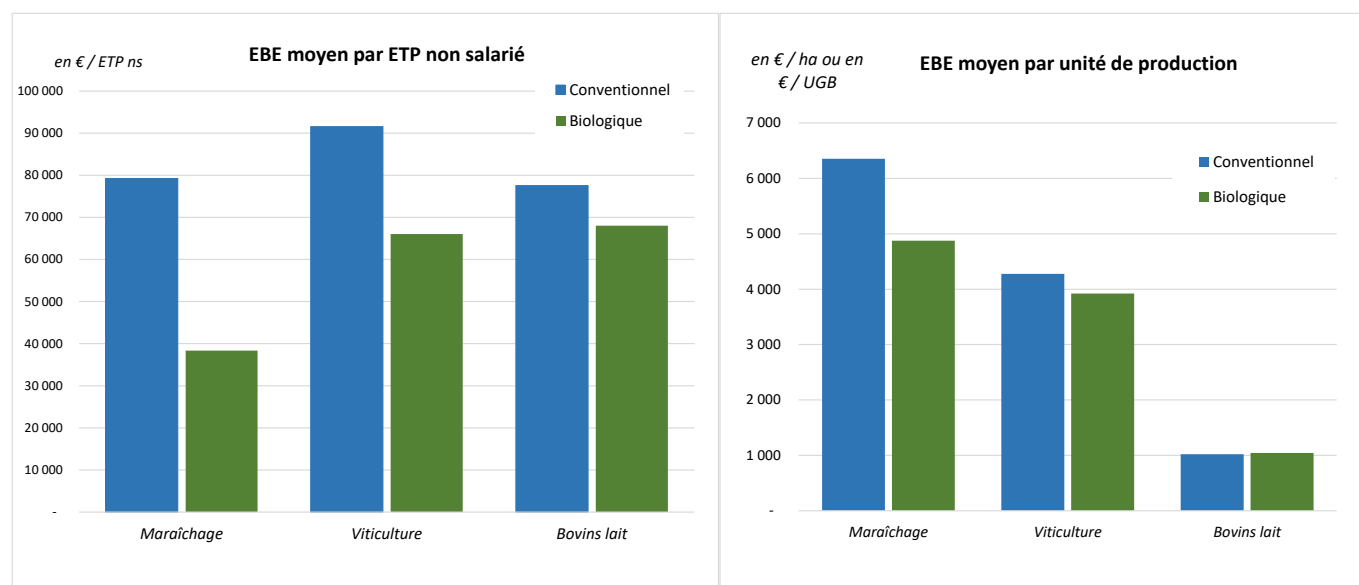
Tableau I – Comparaison des dimensions économiques et des tailles physiques entre exploitations conventionnelles et structures biologiques

	Agriculture conventionnelle	Agriculture biologique
Nombre moyen d'ETP	2,0	2,5
Part de petites structures (PBS < 100 000 €)	33,9%	47,7%
Part de moyennes structures (PBS entre 100 et 250 000 €)	38,2%	36,0%
Part de grandes structures (PBS > 250 000 €)	27,9%	16,3%
PRODUCTIONS VEGETALES		<i>Surface agricole moyenne (en ha)</i>
Céréales et oléoprotéagineux	133,7	124,9
Autres grandes cultures	115,9	49,9
Maraîchage	16,9	12,0
Horticulture	10,1	6,0
Viticulture	26,5	21,8
Fruits et autres cultures permanentes	26,7	21,3
PRODUCTIONS ANIMALES		<i>Nombre d'animaux moyen (en UGB)</i>
Bovins lait	127,1	109,5
Bovins viande	117,2	103,1
Ovins et caprins	78,2	46,4
Volailles	471,2	121,3

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion

Si on rapporte l'EBE au facteur de production (ha en productions végétales, UGB pour les élevages), les écarts se resserrent et les exploitations en agriculture biologique peuvent présenter des résultats équivalents à l'agriculture conventionnelle, ou même supérieurs (*Graphiques II*). En bovins lait, l'EBE moyen par UGB atteint ainsi 1 046 € en bio contre 1 022 € en conventionnel ; en viticulture, l'EBE moyen par ha est proche de 4 000€/ha dans les deux cas.

Graphiques II –EBE moyens par ETP non salarié et par unité de production, en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique

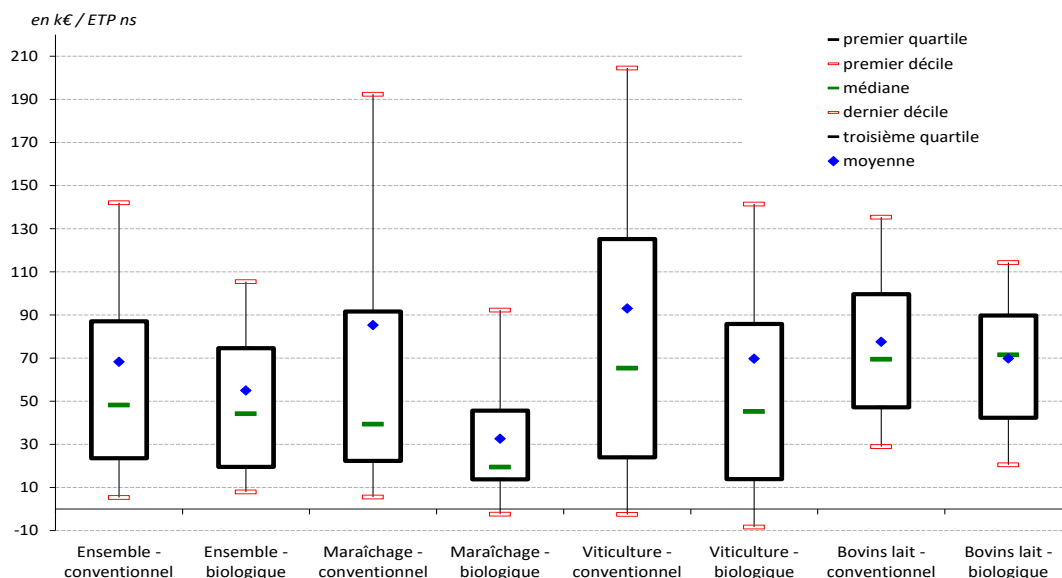


Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion

L'indicateur de rentabilité économique, calculé en rapportant l'EBE aux capitaux permanents (agrégat comptable qui inclut les dettes à moyen et long terme), montre également un retour sur investissement équivalent ou même plus nettement supérieur en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle : en bovins lait, cette rentabilité est de 23,4 % en biologique contre 20,2 % en conventionnel (respectivement 42,8 % contre 32,0 % en maraîchage). En viticulture, la rentabilité moyenne en agriculture biologique est légèrement inférieure (14,7 % contre 16,2 %).

Au-delà de ces indicateurs moyens, ces comparaisons doivent être déclinées plus finement en fonction des caractéristiques des exploitations, compte tenu de la plus grande dispersion observée en conventionnel, notamment en maraîchage et en viticulture (*Graphique III*).

Graphique III – Dispersion de l'EBE moyen par ETP non salarié en agriculture biologique

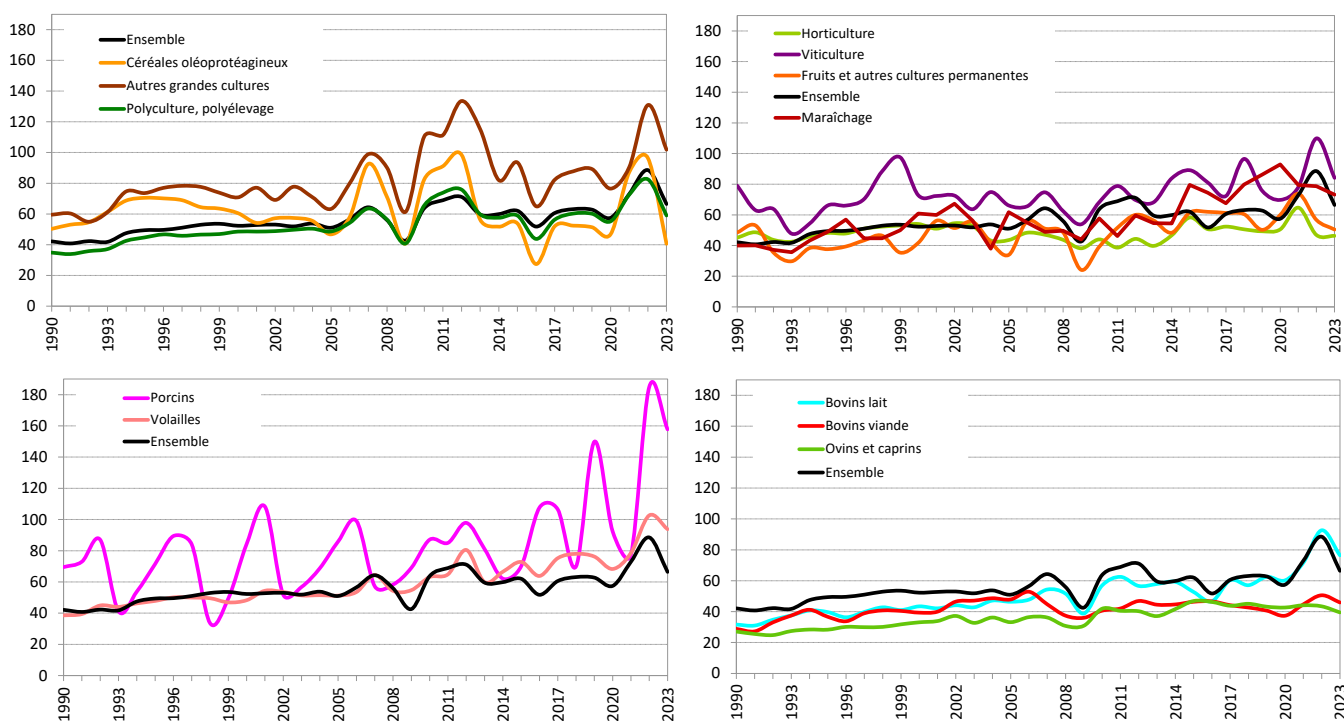


Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion

2. La dispersion et la variabilité des résultats en 2023

L'indicateur de résultat analysé plus en détail dans ce rapport est l'EBE rapporté au nombre d'actifs non-salariés, ce dernier étant exprimé en ETP. Avec un nombre moyen d'actifs non-salariés par exploitation de 1,37 en 2023, l'EBE par ETP non salarié s'élève à 66 450 € toutes orientations de production confondues, en baisse de 25,7 % par rapport au niveau particulièrement élevé atteint en 2022 (hausse de 16,9 % entre 2021 et 2022). Il s'établit ainsi à un niveau supérieur de 9,1 % à la moyenne portant sur les 20 dernières années (60 930 €) (*Graphique 2*).

Graphique 2 – Évolution de l'EBE par ETP non salarié par orientation productive, en milliers d'euros 2023



Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

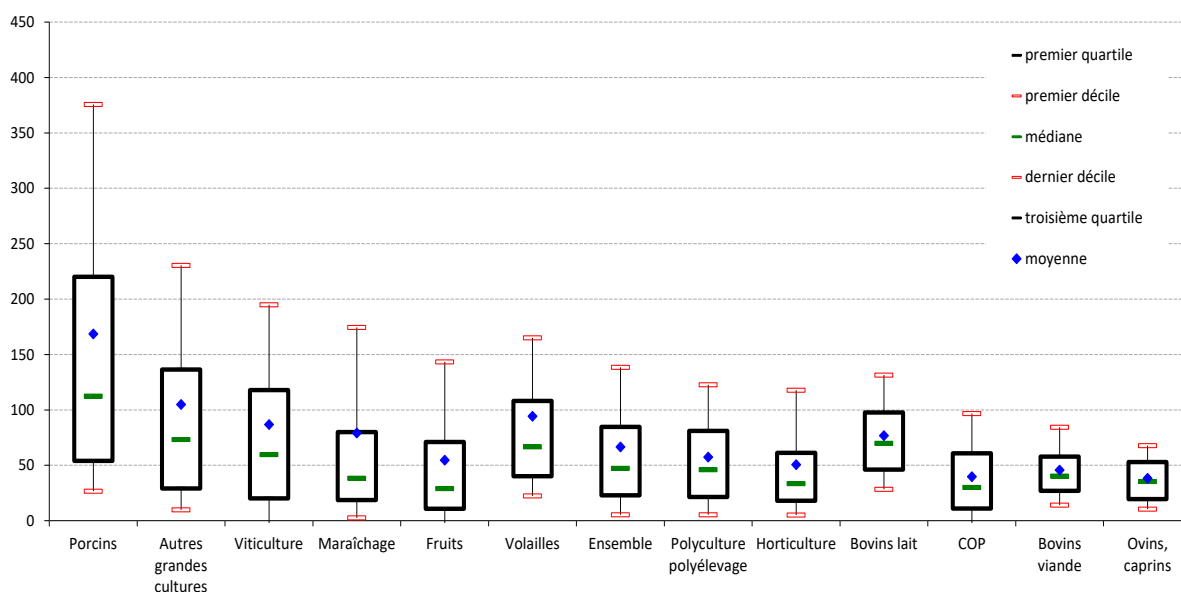
Source : SSP RICA 1990 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Depuis 2005, les évolutions de l'EBE par ETP non salarié connaissent de fortes variations pour les céréales, les oléoprotéagineux, les cultures industrielles et les exploitations en polyculture-polyélevage. Celles-ci s'expliquent notamment par les fortes fluctuations des prix sur les marchés mondiaux et les épisodes climatiques exceptionnels qui affectent les récoltes. Pour les mêmes raisons, les résultats des autres productions végétales (viticulture, arboriculture et, dans une moindre mesure, maraîchage) peuvent également varier d'une année sur l'autre, mais, bien souvent, dans des proportions moindres. En production animale, les cycles sont particulièrement marqués pour les élevages porcins, avec des cours mondiaux de la viande porcine très sensibles à la confrontation saisonnière de l'offre et de la demande mondiales sur un marché peu régulé. Le faible taux de marge (rapport entre l'EBE et le chiffre d'affaires) caractérisant cette filière amplifie l'impact de la fluctuation des prix au niveau du résultat. Les résultats des filières bovines, ovines et caprines connaissent des évolutions nettement moins marquées.

La distribution des résultats montre d'importantes disparités de situations entre exploitations. La moitié des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 47 250 € (*Graphique 3*). La médiane du RCAI par ETP non salarié se situe quant à elle à 23 340 € (*Annexes, Graphique E*). Pour un quart des exploitations, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 22 900 € (1^{er} quartile). A l'inverse, en haut de la distribution, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 84 780 € (3^{ème} quartile), soit un rapport interquartile de 3,7 (3^{ème} quartile/1^{er} quartile). Pour 10 % des exploitations, l'EBE par actif non salarié est en-deçà de 5 280 € (1^{er} décile). A l'inverse, en haut de la distribution, un autre dixième des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 138 470 €, soit un rapport interdécile de 26,2.

Graphique 3 - Dispersion de l'EBE par ETP non salarié par orientation en 2023, en milliers d'euros



Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Toutes orientations confondues, 7,2 % des exploitations ont un EBE négatif, proportion qui a doublé par rapport à 2022. Cette proportion est encore plus importante parmi les exploitations spécialisées en COP (13,7 %), en arboriculture (12,9 %) et en viticulture (12,6 %). 22,3 % des exploitations avec un EBE négatif en 2023 (soit 1,6 % de l'ensemble des exploitations) étaient déjà dans cette situation en 2022.

Comme les années précédentes, les dispersions de résultats sont plus faibles parmi les élevages d'herbivores, qui présentent une moindre diversité dans la valorisation des produits. Ainsi, en orientations ovins-caprins et bovins viande, les écarts interquartiles (3^{ème} quartile – 1^{er} quartile) de l'EBE par ETP non salarié ne sont respectivement que de 33 310 € et de 30 950 € (rapports interquartiles respectifs de 2,7 et de 2,1). Ces écarts sont bien plus élevés au sein des élevages porcins (166 140 €) et des exploitations en autres grandes cultures (107 290 €), les rapports interquartiles y étant respectivement de 4,1 et de 4,7.

La dispersion des évolutions de l'EBE par exploitation entre 2022 et 2023 est plus ou moins importante selon les filières. Ainsi, 90,6 % des exploitations céréalières et oléoprotéagineuses enregistrent une baisse de leur EBE entre 2022 et 2023, et 79,9 % voient même leur EBE se réduire de plus de 30 % (*Annexes, Tableau D*). À l'inverse, en

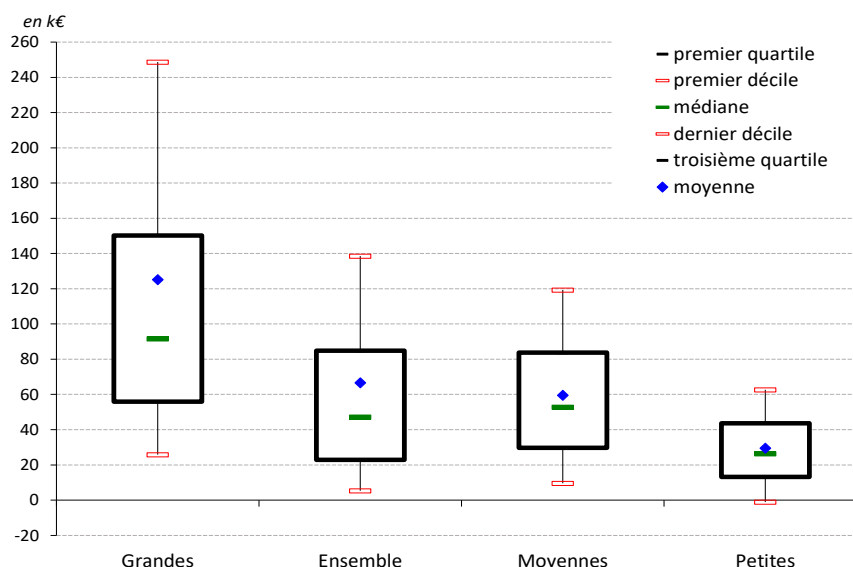
horticulture, 50,6 % des structures connaissent une augmentation de leur EBE entre 2022 et 2023. Pour 26,6 % de ces exploitations, la croissance de l'EBE est même supérieure à 30 % (*Annexes, Tableau C*). De manière générale, les éleveurs de bovins, de volailles et d'ovins-caprins connaissent des évolutions moins contrastées de leurs résultats d'une année sur l'autre que dans les autres filières : sur les 10 dernières années, les proportions d'exploitations de ces filières dont l'EBE fluctue de plus de +30 % ou de moins de -30 % entre deux années consécutives dépassent rarement les 30 %.

Les différences de taille entre exploitations expliquent en partie la dispersion des EBE constatée par exploitation, l'EBE moyen par actif non salarié étant globalement croissant avec la taille de l'exploitation. Ainsi, les exploitations dont la production brute standard (PBS) est inférieure à 100 000 €, qui représentent 35,1 % des exploitations agricoles dans le champ du RICA (c'est-à-dire hors exploitations en deçà des seuils de PBS délimitant le champ du RICA), enregistrent un EBE par ETP non salarié moyen de 28 640 € ; celles dont la PBS est comprise entre 100 000 € et 250 000 € (38,0 %) ont un EBE par ETP de 55 750 € ; enfin, l'EBE moyen par ETP non salarié s'élève, pour les grandes exploitations dont la PBS est supérieure à 250 000 € (26,9 % des exploitations), à 109 740 €, soit plus de 3,8 fois celui des petites exploitations (*Tableau 4 et graphique 4*). La croissance de l'EBE moyen par ETP non salarié avec la catégorie de taille économique des exploitations se vérifie pour toutes les filières. Néanmoins, il existe une grande dispersion de l'EBE par ETP non salarié, y compris à l'intérieur des catégories de taille économique : le rapport interquartile est de 2,7 au sein des grandes exploitations, de 2,8 parmi les moyennes et de 3,3 au sein des plus petites structures.

Tableau 4 et graphique 4 – Dispersion de l'EBE par ETP non salarié en fonction de la taille économique des exploitations

	Taille économique des exploitations en PBS ¹							
	Petites (Inf. à 100 000 €)		Moyennes		Grandes (Sup. à 250 000 €)		Ensemble	
	% exploitations	EBE / ETP non salarié (en €)	% exploitations	EBE / ETP non salarié (en €)	% exploitations	EBE / ETP non salarié (en €)	Nombre exploitations	EBE / ETP non salarié (en €)
Céréales et oléoprotéagineux	50,4	23 719	40,6	49 506	9,0	71 297	48 140	40 571
Autres grandes cultures	27,5	26 738	36,4	77 331	36,1	165 591	24 745	101 845
Maraîchage	43,8	29 922	23,6	41 370	32,6	135 439	7 629	73 148
Horticulture	43,3	32 120	29,6	40 670	27,1	70 930	5 573	46 361
Viticulture	18,3	26 031	48,1	59 080	33,6	136 478	44 240	84 139
Fruits et autres cultures permanentes	41,4	18 125	29,2	45 395	29,4	91 797	11 759	50 436
Bovins lait	10,7	38 621	49,2	65 110	40,1	91 582	34 545	76 491
Bovins viande	59,7	34 370	34,6	53 816	5,6	73 278	34 819	45 937
Bovins mixte	//	//	45,3	55 530	43,9	86 704	7 567	70 739
Ovins, caprins et autres herbivores	65,3	30 578	27,1	46 550	7,5	61 533	18 834	39 593
Porcins, volaille et autres granivores	9,7	42 096	25,5	49 802	64,9	130 807	17 725	107 410
Polyculture, polyélevage	36,8	27 344	33,6	47 659	29,6	91 376	34 735	59 021
Ensemble	35,1	28 642	38,0	55 753	26,9	109 741	290 311	66 453

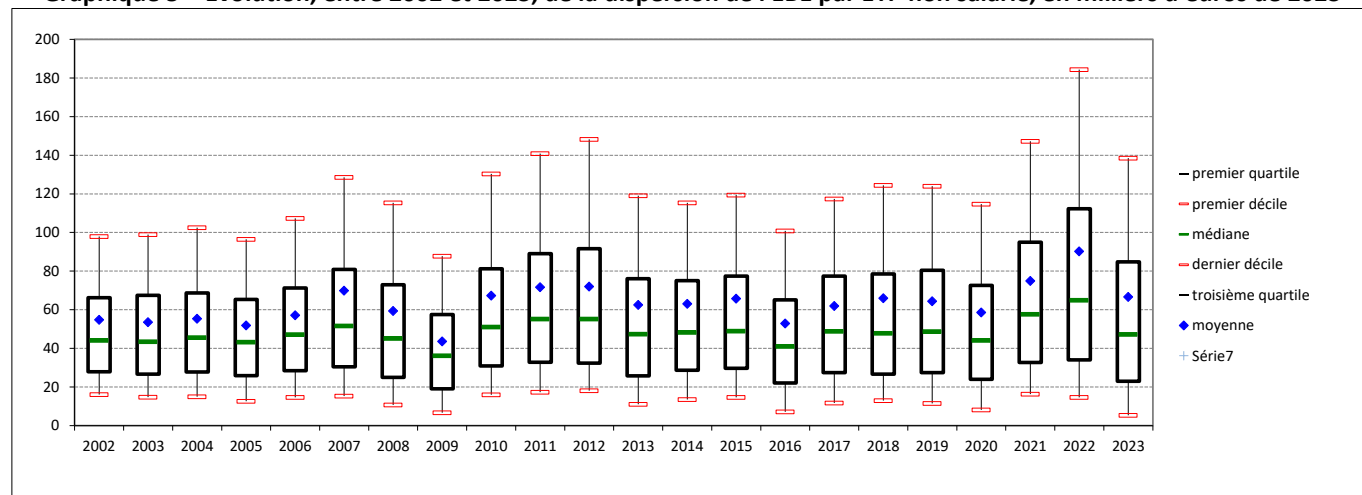
1. Production brute standard



Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

La dispersion des résultats a tendance à augmenter en période de hausse des prix des productions agricoles et des consommations intermédiaires et, à l'inverse, à diminuer en phase de baisse des prix. La dispersion s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis entre 2009 et 2012 (*Graphique 5 et Annexes, Graphique F pour le RCAI par ETP non salarié*). Entre 2013 et 2020, la dispersion a été relativement stable. Elle a fortement augmenté entre 2020 et 2022 et atteint en 2023 des niveaux record. L'écart interquartile s'établit à 61 880 € en 2023, en baisse de 21,0 % par rapport à l'année précédente (après une progression de 25,6 % entre 2021 et 2022). Cet écart en 2023 demeure tout de même 16,4 % plus élevé que la moyenne calculée sur la dernière décennie (2013-2022).

Graphique 5 – Evolution, entre 2002 et 2023, de la dispersion de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2002 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

En productions végétales, les évolutions de dispersion sont un peu plus importantes en filières grandes cultures, maraîchage et viticulture. À l'inverse, on observe une plus grande stabilité des écarts d'EBE par ETP non salarié en productions horticoles et fruitières. Au sein des productions animales, les différences de profils sont très importantes entre les élevages de granivores aux fortes dispersions à variations interannuelles marquées et ceux des élevages d'herbivores présentant des distributions plus resserrées et plus stables (*Annexes, Graphiques G à R*).

Depuis 40 ans, la proportion d'exploitations individuelles est en diminution quasi-constante, avec en parallèle une croissance de la part des exploitations agricoles de forme sociétaire (notamment EARL et GAEC). L'EBE par ETP non salarié généré par les exploitations en société est, quelle que soit l'orientation productive, supérieur à celui des exploitations individuelles, avec très certainement un effet taille qui joue (*Tableau 5*). Les écarts les plus élevés sont observés en maraîchage et en filières granivores, avec des EBE par ETP non salarié moyens des formes sociétaires supérieurs à ceux des formes individuelles respectivement de 134,1 % et de 82,3 %.

Tableau 5 – Dispersion de l'EBE par ETP non salarié en fonction de la structure juridique des exploitations

	Formes juridiques des exploitations					
	Exploitations individuelles		Sociétés		Ensemble	
	% exploitations	EBE / ETP non salarié	% exploitations	EBE / ETP non salarié	Nombre exploitations	EBE / ETP non salarié
Céréales et oléoprotéagineux	47,9	33 585	52,1	45 282	48 140	40 571
Grandes cultures	42,8	73 871	57,2	116 249	24 745	101 845
Maraîchage	46,1	38 902	53,9	91 065	7 629	73 148
Horticulture	43,3	41 899	56,7	48 669	5 573	46 361
Viticulture	44,2	66 025	55,8	94 196	44 240	84 139
Fruits et autres cultures permanentes	49,0	36 762	51,0	59 300	11 759	50 436
Bovins lait	29,2	67 389	70,8	78 489	34 545	76 491
Bovins viande	61,4	40 751	38,6	50 791	34 819	45 937
Bovins mixte	30,0	56 558	70,0	73 684	7 567	70 739
Ovins, caprins et autres herbivores	54,9	33 507	45,1	43 325	18 834	39 593
Porcins, volaille et autres granivores	34,9	66 286	65,1	120 865	17 725	107 410
Polyculture, polyélevage	43,9	42 055	56,1	66 701	34 735	59 021
Ensemble	44,9	49 020	55,1	75 175	290 311	66 453

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Au-delà de l'orientation productive, le revenu brut est également lié au niveau des engagements financiers des détenteurs de l'exploitation. Les 20,2 % des exploitations qui engagent moins de 100 000 € de fonds propres

génèrent en moyenne 3,7 fois moins de revenu par non-salarié que les 32,5 % d'exploitations qui en engagent plus de 350 000 € (*Tableau 6*).

Tableau 6 – Evolution de l'EBE par ETP non salarié selon les classes de capitaux propres

Classes de capitaux propres	moins de 100 k€	Nombre d'exploitations	58 687
		Répartition des exploitations (en %)	20,2
		EBE / ETP non salarié	28 624
	100 - 200 k€	Nombre d'exploitations	63 298
		Répartition des exploitations (en %)	21,8
		EBE / ETP non salarié	40 614
	200 - 350 k€	Nombre d'exploitations	74 005
		Répartition des exploitations (en %)	25,5
		EBE / ETP non salarié	53 024
	plus de 350 k€	Nombre d'exploitations	94 320
		Répartition des exploitations (en %)	32,5
		EBE / ETP non salarié	105 048

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

3. Les subventions d'exploitation en 2023

En 2023, les montants moyens de subventions s'établissent à 38 790 € par bénéficiaire (*Tableau 7*), en recul de 7,8 % par rapport à 2022. Cette évolution s'explique essentiellement par une diminution (-34,4 % sur un an) des aides de crise, calamités agricoles et autres subventions publiques nationales, liée l'arrêt de certains dispositifs exceptionnels, tels que le plan de sauvegarde de la filière porcine et le plan de résilience lié à la guerre en Ukraine, ou au repli des aides et indemnités liées à la grippe aviaire avec l'amélioration de la situation sanitaire. Ces baisses sont donc particulièrement nettes dans les filières volailles et porcines.

Tableau 7 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, par orientation productive, en euros 2023

Orientation technique	Part de bénéficiaires de subventions (en %)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention							
		Montant total de subvention d'exploitation (en €)	Evol. (%) 23/22	dont premier pilier (en €)	Evol. (%) 23/22	dont second pilier (en €)	Evol. (%) 23/22	dont autres aides (en €)	Evol. (%) 23/22
Bovins mixte	100%	60 803	-3,6	44 250	-1,4	14 387	0,0	2 167	-42,1
Bovins viande	100%	51 831	-5,0	34 938	-6,8	13 909	0,4	2 984	-6,8
Ovins et caprins	100%	49 860	-2,2	30 969	-0,4	15 592	-4,7	3 299	-6,9
Granivores mixtes	99%	49 281	-30,0	33 364	-4,6	6 191	-10,4	9 725	-68,3
Polyculture, polyélevage, autres	96%	44 579	-6,5	31 239	-2,3	7 511	6,7	5 829	-36,2
Bovins lait	100%	43 107	-2,2	30 554	0,7	9 771	1,0	2 781	-30,3
Fruits et autres cultures permanentes	88%	41 333	-4,6	8 924	-6,4	5 744	96,1	26 665	-12,7
Total	92%	38 788	-7,8	25 893	-3,2	7 667	4,2	5 227	-34,4
Céréales et oléoprotéagineux	100%	35 725	-4,5	30 125	-5,9	4 358	15,6	1 241	-26,8
Autres grandes cultures	98%	35 579	-1,5	26 123	-6,8	3 733	23,7	5 723	12,7
Volailles	83%	30 842	-50,7	12 598	-1,2	3 329	-61,6	14 915	-63,2
Porcins	88%	26 224	-64,3	17 641	1,6	2 620	52,6	5 963	-87,7
Maraîchage	73%	24 222	-8,6	4 825	17,5	1 374	14,6	18 024	-14,3
Viticulture	71%	14 527	20,7	5 031	27,7	4 411	39,4	5 085	3,6
Horticulture	37%	11 005	11,2	5 287	36,9	1 005	201,0	4 713	-16,7

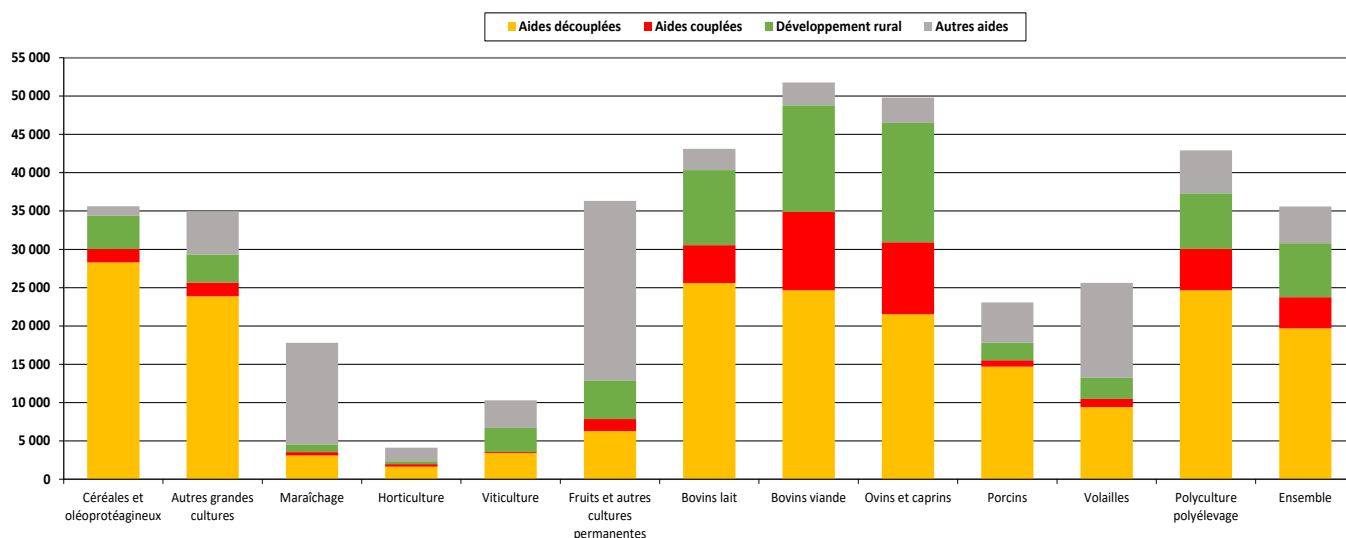
Les résultats 2023 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2023 complet.

Les évolutions sont calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie).

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

En raison de leur fort recul, les montants moyens des autres subventions ne représentent plus que 13,5 % du total des subventions perçues par les exploitations en 2023, contre 18,1 % en 2022 et 15,3 % en 2021 (*Graphique 6*). Les aides directes du premier pilier de la PAC représentent 66,8 % des subventions allouées contre 19,8 % pour les mesures relevant du développement rural. Les subventions d'exploitation représentent 12,2 % des produits courants des exploitations bénéficiaires en 2023, proportion stable par rapport à 2022 (12,1 %).

Graphique 6 – Montant moyen des subventions d'exploitation par exploitation accordées au titre de la campagne 2023

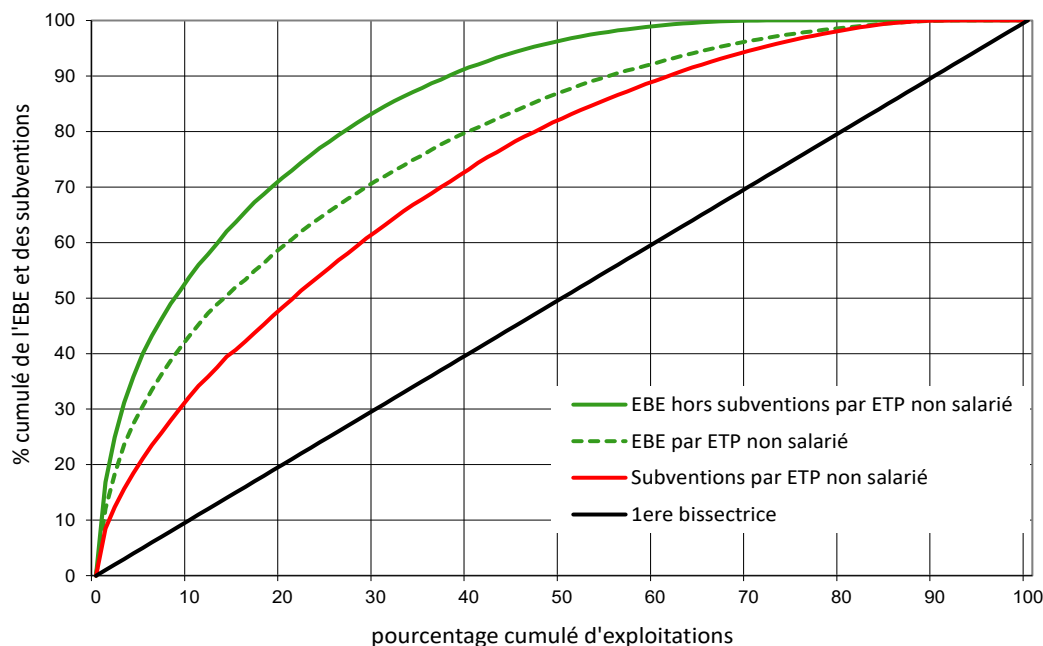


Données portant sur l'ensemble des exploitations (bénéficiaires ou non d'une aide)
 Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

2023 est également la première année de mise en œuvre de la nouvelle Politique agricole commune (PAC), avec un montant moyen d'aides du 1^{er} pilier globalement stable (+2,0%, -3,2 % en tenant compte de l'inflation), et certaines évolutions sectorielles plus marquées. En France, le plan stratégique national prévoyait notamment des aides à destination de filières historiquement peu bénéficiaires des aides directes, comme le maraîchage, l'horticulture ou la viticulture. Avec notamment le nouveau dispositif dédié aux petites surfaces en légumes et petits fruits (près de 1600€/ha pour les fermes de moins de 3ha de SAU), les exploitations maraîchères voient leur montant moyen de subventions issues du premier pilier augmenter de 17,5 % en 2023. L'accès aux aides découplées a également été favorisé, en rendant éligibles à l'écoringime les hectares cultivés avec une condition minimale sur les DPB détenus (niveau minimal de DPB à détenir et éligibilité de tous les hectares sans nécessité de détenir les DPB correspondants), ce qui se reflète notamment dans l'augmentation du montant moyen de subvention du 1^{er} pilier en viticulture (+27,7 %) et en horticulture (+36,9 %).

Dans ces orientations, la proportion d'exploitations bénéficiaires et les montants moyens restent toutefois encore en deçà des autres filières. Les exploitations spécialisées en COP et autres grandes cultures perçoivent ainsi en 2023 des montants moyens de subventions de respectivement 35 720 € et 35 580 €. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficie également de soutiens publics : 51 830 € en moyenne pour les éleveurs de bovins viande, 49 860 € pour les éleveurs d'ovins-caprins et 43 110 € pour ceux de bovins lait.

Les subventions d'exploitation limitent les disparités de résultats entre les différentes productions. Elles sont réparties de façon plus équilibrée entre exploitations agricoles que l'EBE par ETP non salarié hors subventions. Elles ont ainsi pour effet de réduire globalement les disparités de résultat, ce qu'illustrent les courbes de Lorenz de l'EBE par ETP non salarié avant et après subventions (Graphique 7).

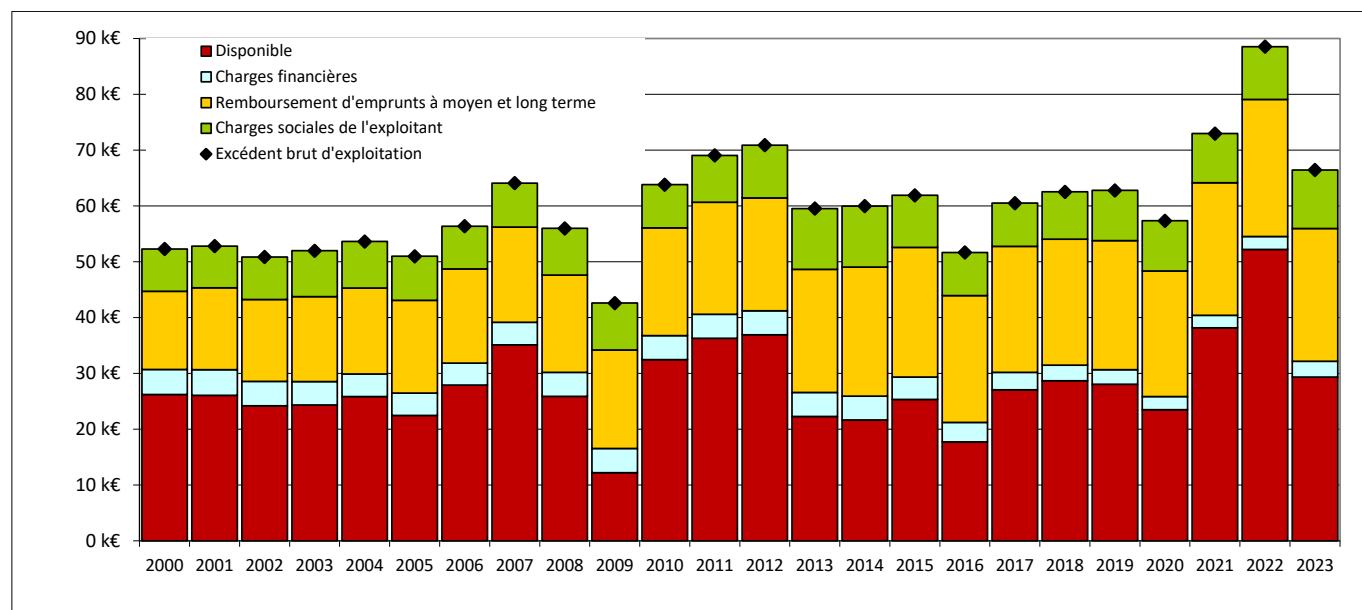
Graphique 7 - Mesure des concentrations de l'EBE par ETP non salarié, avant et après subventions en 2023


Note de lecture : la courbe de Lorenz permet d'analyser la répartition d'une grandeur (ici l'EBE par ETP non salarié) dans une population. Plus la courbe d'une variable est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. En 2023, les 30 % d'exploitations agricoles ayant l'EBE par ETP non salarié le plus élevé (qui représentent 71,1 % de l'EBE par ETP non salarié total) se partagent 61,9 % du total des subventions octroyées par actif non salarié.

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

4. La situation financière des exploitations agricoles

Après deux années consécutives de fortes progressions des résultats économiques agricoles en 2021 et en 2022, la campagne 2023 se traduit par un repli des ressources disponibles. Une fois les annuités d'emprunts (capital et intérêts dus) à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE (*Méthodologie*), le solde disponible par actif non salarié atteint en 2023 une moyenne de 29 340 €. Cette valeur est en net recul de 44,7 % par rapport à 2022, après deux fortes augmentations de 30,0 % en 2021 et 59,9 % en 2022, et un niveau exceptionnellement élevé atteint en 2022 (*Graphique 8*).

Graphique 8 - Évolution du solde disponible par exploitant depuis 2000, en millier d'euros 2023


Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (*Méthodologie*)

Source : SSP RICA 2000 à 2023

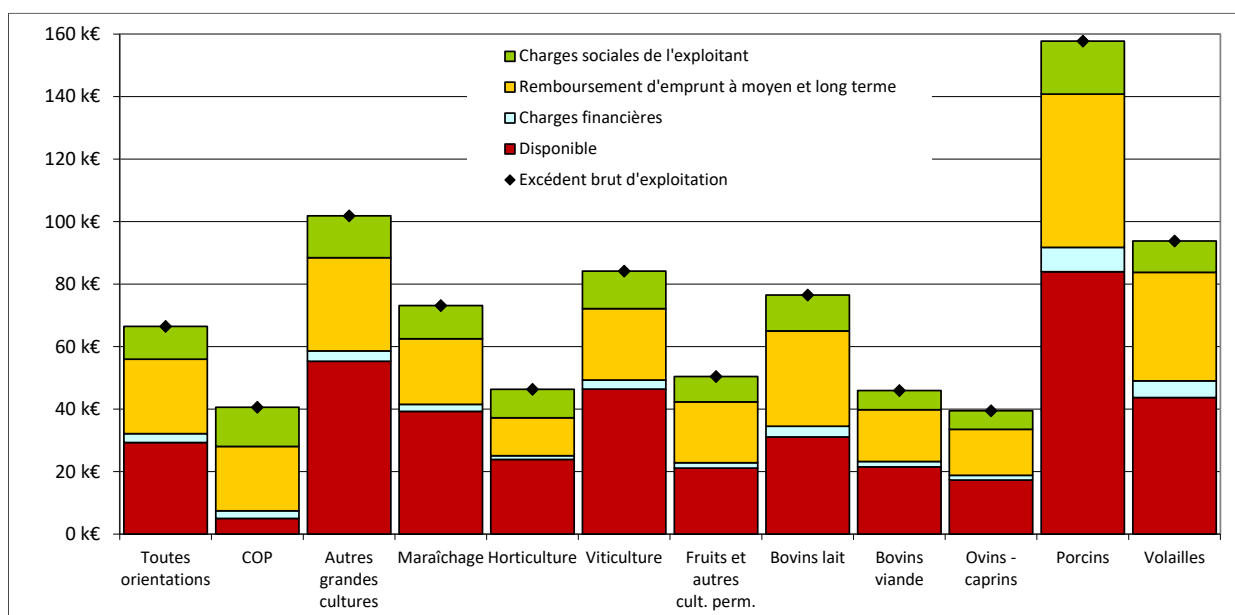
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Ce disponible permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (l'autofinancement pouvant être complété par un éventuel recours à l'emprunt). Malgré son fort repli en 2023, il demeure supérieur à la moyenne de la période 2000-2022 qui s'établit à 27 850 €.

Après avoir tendancielllement augmenté depuis le début des années 2000 jusqu'à une certaine stabilisation entre 2013 et 2020, les remboursements d'emprunts à moyen et long terme repartent à la hausse depuis et s'établissent à 23 780 € par exploitant en 2023. Avec 10 510 € en moyenne, les cotisations sociales de l'exploitant augmentent de 11,6 % par rapport à 2022. Cela s'explique par la substitution de revenus 2019 par des revenus 2022 bien plus importants dans le calcul des cotisations 2023 (calcul fondé sur la moyenne des revenus des trois années précédentes).

Le disponible varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive (*Graphique 9*). En 2023, à part en horticulture, le disponible recule dans toutes les filières, en particulier en COP (-93,3 %), arboriculture (-39,8 %), viticulture (-38,7 %) et bovins lait (-37,3 %). Les éleveurs de porcins conservent le disponible moyen par ETP non salarié le plus élevé (83 990 €), alors que celui des producteurs de céréales et oléoprotéagineux se contracte à 5 030 € par ETP non salarié, contre 58 620 € en 2022.

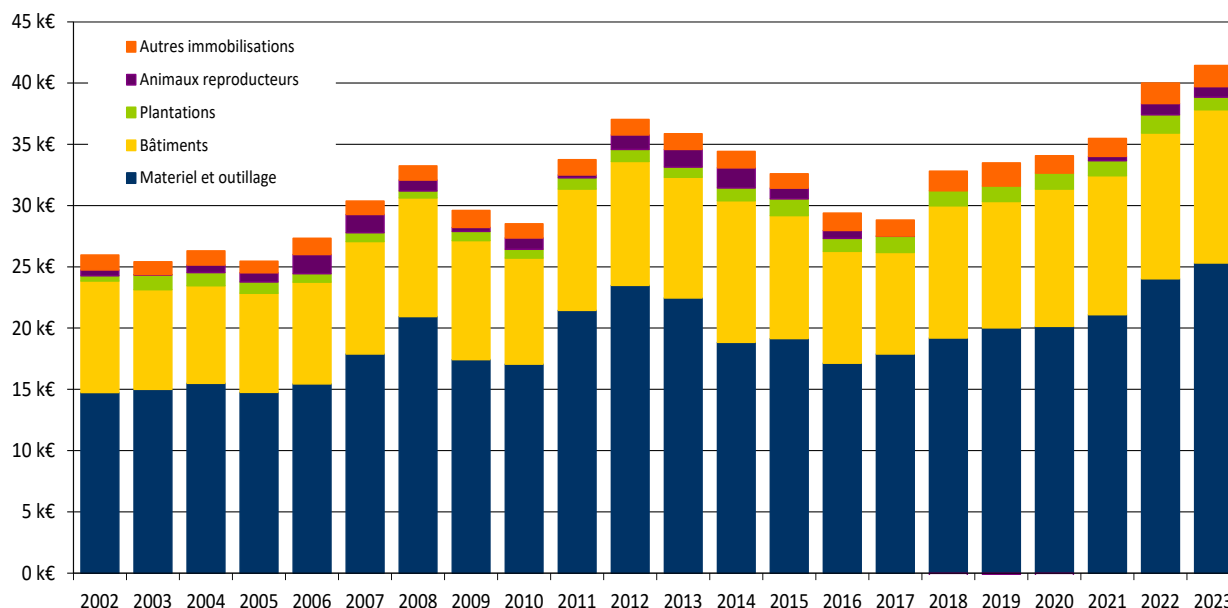
Graphique 9 – Solde disponible par exploitant en 2023 par orientation productive



Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Toutes orientations confondues, les prélèvements privés (prélèvements nets sur le résultat de l'exploitation effectués par l'exploitant au cours de l'exercice), nets des cotisations sociales de l'exploitant, s'établissent à 40 240 € en moyenne par exploitant. Ils progressent de 11,9 % par rapport à 2022. Les éleveurs de volailles, de porcins et les maraîchers augmentent leurs prélèvements privés respectivement de 77,6 %, 73,8 % et 20,5 %. A contrario, les producteurs de fruits, les viticulteurs et les horticulteurs les réduisent respectivement de 26,5 %, 2,4 % et 1,4 %.

Depuis 2018, les investissements agricoles repartent à la hausse, interrompant une période de décroissance amorcée en 2012. Avec une moyenne de 41 440 €, le total des investissements de 2023 dépasse ainsi le niveau record de l'an passé (*Graphique 10*). En 2023, les acquisitions corporelles (hors foncier) s'élèvent à 49 990 € (+0,3 % par rapport à 2022) tandis que les cessions de biens immobilisés s'établissent à 9 420 € (-12,6 %).

Graphique 10 - Évolution des montants moyens d'investissement par poste depuis 2002, en euros 2023


Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2002 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

La hausse des investissements par rapport à 2022 (près de quatre fois inférieure à celle observée entre 2021 et 2022) s'explique essentiellement par l'augmentation des investissements en matériel et outillage (+5,3 %) et en bâtiments³ (+5,2 %). Ces postes demeurent les plus importants pour l'ensemble des exploitations agricoles, représentant en moyenne respectivement 61,1 % et 30,2 % de la totalité des investissements. En revanche, les exploitations diminuent de 6,3 % leurs investissements en animaux reproducteurs (en moyenne de 864 € en 2023), tandis que les investissements en plantations chutent de 31,1 % en 2023 par rapport à 2022.

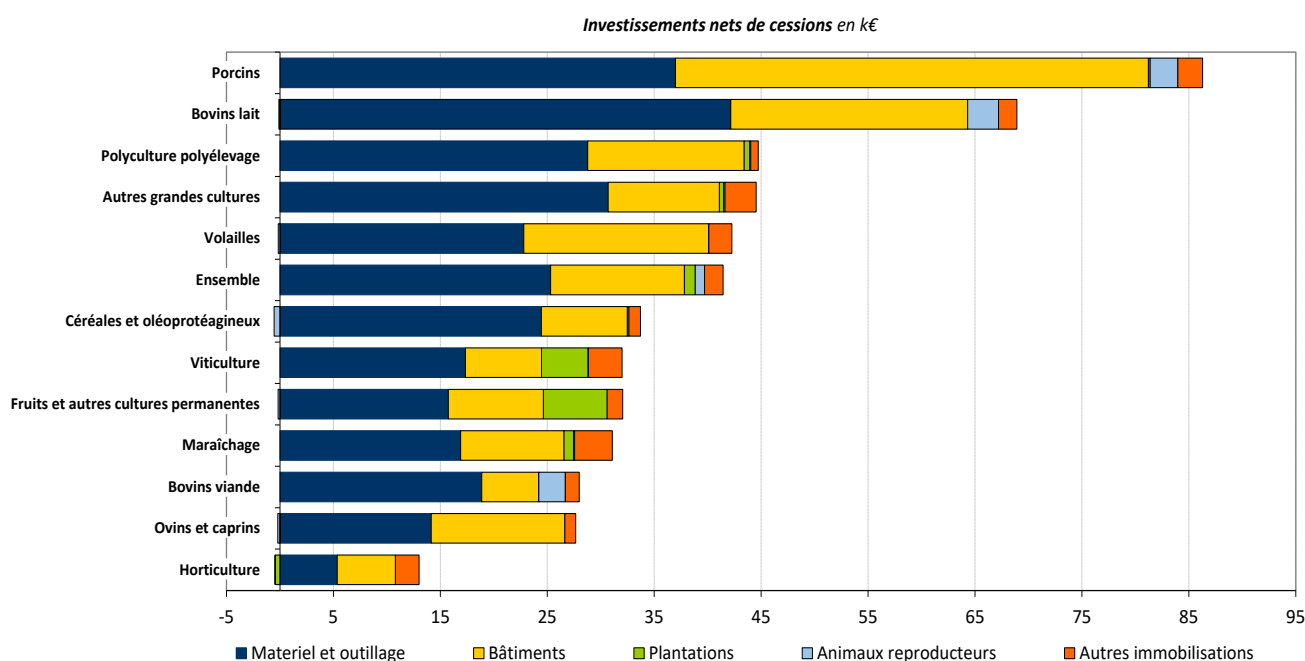
Les élevages de volailles, les exploitations de polyculture-polyélevage et les exploitations porcines ont le plus augmenté leur niveau moyen d'investissement en 2023 (respectivement +155,0 %, +145,8 % et +40,9 % par rapport à 2022). À l'inverse, les filières granivores mixte, horticoles et maraîchères ont connu entre 2022 et 2023 les plus fortes baisses : -49,1 % pour les premières, -31,2 % pour les secondes et -13,7 % pour les dernières.

En valeur, ce sont les élevages porcins qui affichent en 2023 le plus haut niveau d'investissement (86 290 €). À l'opposé, ce sont les structures horticoles qui présentent le niveau d'investissement le plus faible de toutes les orientations productives (12 550 €).

Au-delà du niveau d'investissement, la composition des investissements dépend également beaucoup de l'orientation technique des exploitations agricoles. Ainsi, les investissements de la filière porcine portent, comme chaque année, davantage sur les bâtiments (51,3 % du total des investissements hors foncier) que sur le matériel et l'outillage (42,9 % de l'ensemble). Les investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'orientent essentiellement sur le matériel et outillage (73,7 % du total des investissements). En viticulture et dans les filières de fruits et d'autres cultures permanentes, les investissements en plantations sont logiquement plus importants que dans l'ensemble des filières : ils représentent respectivement 13,6 % et 18,7 % des investissements en 2023 dans ces deux filières (Graphique 11).

³ Poste d'investissement concernant en fait toutes les constructions, ce qui inclut, au-delà des bâtiments, les installations spécialisées qui leur sont liées fonctionnellement (stabulations libres, salles de traite, silos, installations frigorifiques, tunnels, ...).

Graphique 11 - Niveaux d'investissement moyens par exploitation en 2023 présentés par poste, selon l'orientation productive, en millier d'euros



Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

En 2023, 77,1 % des exploitations agricoles ont réalisé des investissements : 68,1 % dans du matériel et 29,6 % dans des bâtiments. En COP, en bovins lait, ou en polyculture-polyélevage, la proportion d'exploitations qui ont investi en 2023 est très proche de celle observée en 2022, malgré des baisses marquées du disponible moyen (*Tableau 8*).

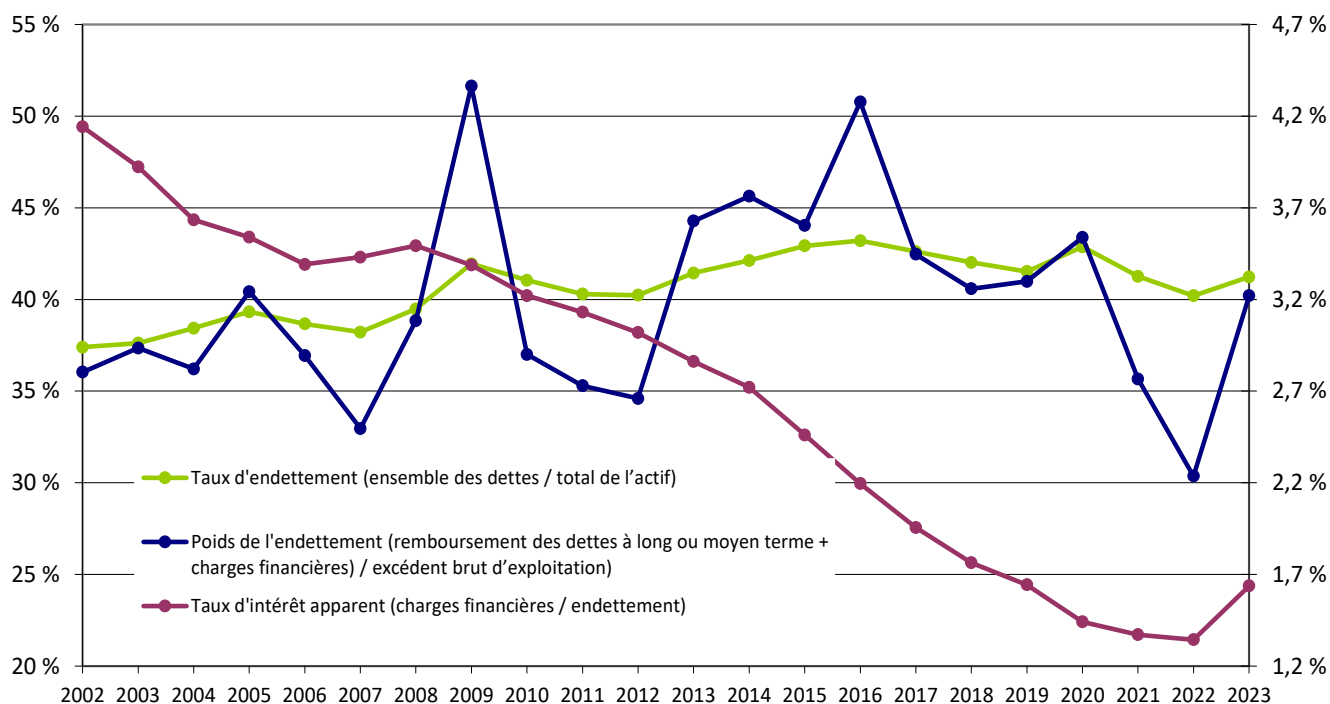
Tableau 8 – Proportions des exploitations ayant investi en 2023

	Structures ayant investi	Structures ayant investi dans du matériel	Structures ayant investi dans des bâtiments
	(en %)	(en %)	(en %)
Céréales et oléoprotéagineux	71,3	65,7	19,5
Autres grandes cultures	77,2	64,4	26,5
Maraîchage	65,6	53,2	36,1
Horticulture	62,3	47,7	31,5
Viticulture	76,3	62,1	25,8
Fruits et autres cultures permanentes	76,5	63,7	28,4
Bovins lait	85,3	82,2	41,5
Bovins viande	79,0	71,9	22,9
Bovins mixtes	93,5	85,4	55,6
Ovins et caprins	75,0	65,0	31,8
Porcins	87,0	70,5	44,0
Volailles	74,9	65,4	41,6
Polyculture polyélevage	77,6	68,9	29,0
Ensemble	77,1	68,1	29,6

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

En 2023, après deux années d'amélioration, les indicateurs d'endettement moyen des exploitations agricoles françaises repartent à la hausse. Ainsi, l'endettement total des exploitations s'élève en moyenne à 236 490 €, soit une progression de 2,4 % par rapport à 2022. Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 41,2 %, en hausse de 1,1 point par rapport à 2022 (*Graphique 12*). Avec la chute globale des résultats agricoles en 2023, le poids de l'endettement dans l'EBE (dit autrement la charge de la dette, soit la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières rapportée à l'excédent brut d'exploitation) progresse toutes orientations productives confondues de 9,8 points pour atteindre 40,2 %.

Graphique 12 – Ratios d'endettement (axe de gauche) et taux d'intérêt apparent (axe de droite) des exploitations agricoles depuis 2002



Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)
 Sur ce graphique, le taux d'intérêt se réfère à l'axe de droite, tandis que les deux autres indicateurs se rapportent à celui de gauche.

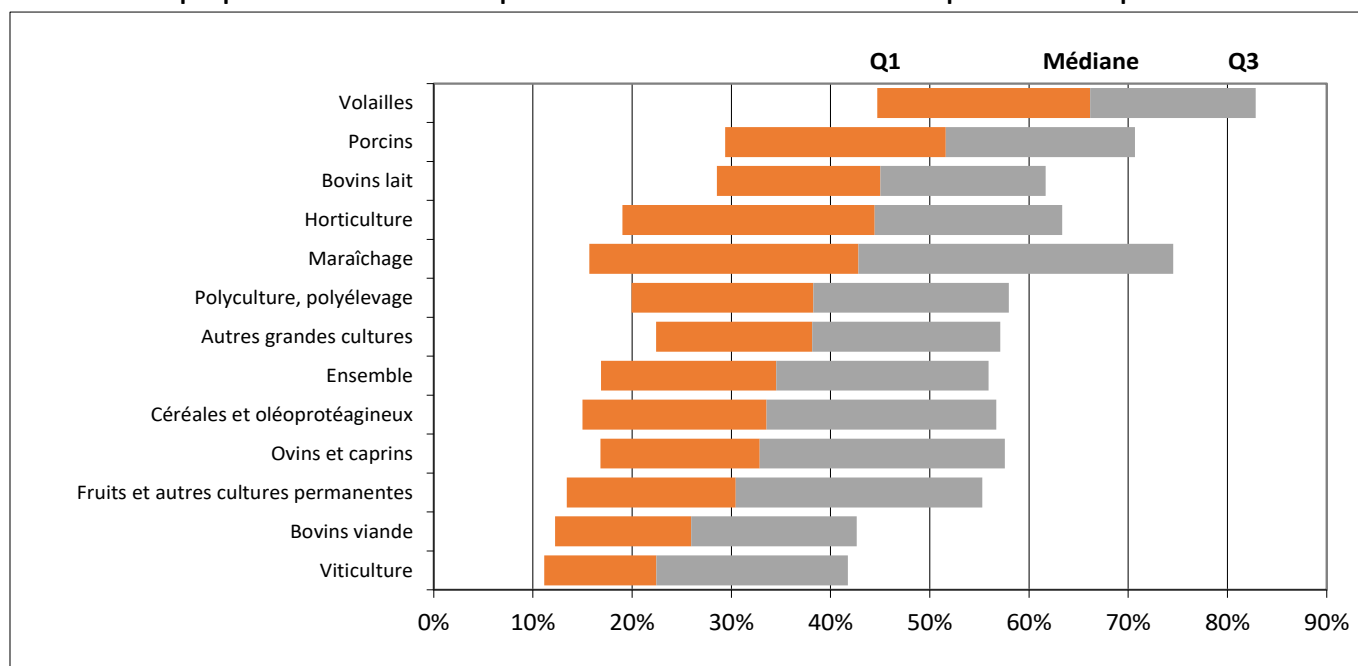
Source : SSP RICA 2002 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

En parallèle, après plus d'une décennie de baisse continue, les taux d'intérêt apparents, liés notamment à l'évolution des taux proposés par les banques, repartent à la hausse en 2023 (et ce, malgré les dispositifs de bonification de prêts en agriculture). Ils alimentent l'augmentation des charges financières qui atteignent 3 870 € en moyenne (+18,4 % par rapport à 2022). Le niveau moyen de ce taux apparent s'établit en 2023 à 1,6 %. Il est en hausse pour la première fois depuis 2008 : +0,3 point entre 2022 et 2023.

Le montant moyen de l'endettement connaît une progression plus marquée entre 2022 et 2023 pour les élevages de granivores mixte (+9,0 %), les exploitations spécialisées en COP (+5,2 %), les élevages de bovins lait (+4,8 %) et ceux de bovins mixte (+4,6 %). Même si leur endettement moyen régresse de 3,3 % sur un an, les élevages porcins conservent malgré tout le niveau le plus élevé de toutes les orientations productives (538 490 €). Les élevages de granivores mixte, de volailles et de bovins lait affichent également des montants moyens de dettes élevés (respectivement de 474 500 €, 368 080 € et 357 740 €). À l'inverse, on relève une baisse du total des dettes des structures horticolas (-7,8 %) et des exploitations maraîchères (-3,4 %). En 2023, les premières affichent même le niveau de dettes le plus faible avec une moyenne de 118 800 €.

La dispersion des taux d'endettement reste forte au sein de chaque orientation productive (Graphique 13). Le quart des exploitations céréalières ayant le taux d'endettement le plus élevé a des dettes représentant plus de 56,7 % de son passif en 2023 alors qu'à l'autre bout de la distribution, un autre quart affiche des dettes ne dépassant pas 15,0 %. Cette dispersion est encore plus marquée pour les exploitations maraîchères : le quart des exploitations ayant le taux d'endettement le plus élevé a des dettes à hauteur de plus de 74,5 % du passif alors que, pour un autre quart, ce ratio ne dépasse pas 15,7 %. Dans les élevages de bovins viande, les taux d'endettement demeurent a contrario faiblement dispersés (écart interquartile de 30,4 points seulement).

Graphique 13 – Indicateur de dispersion du taux d'endettement en 2023 par orientation productive


Q1 désigne le 1^{er} quartile et Q3 le 3^{ème} quartile.

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif reflète le patrimoine de l'exploitation et présente les moyens mis en œuvre pour exercer son activité. Il comprend les actifs immobilisés, qui sont les biens nécessaires au processus productif, tels que les terres, les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. Il présente également les actifs circulants, essentiellement l'ensemble des biens et créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Le passif décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer l'actif, l'endettement constituant la contribution des partenaires extérieurs et les capitaux propres celle de l'exploitant.

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par les processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une Otx à l'autre. En 2023, la valeur totale de l'actif d'une exploitation agricole toutes orientations confondues s'établit en moyenne à 573 610 € (*Graphique 14*). Elle est composée à 55,4 % d'immobilisations et à 44,0 % d'actifs circulants (les 0,6 % restants constituant la régularisation de l'actif). Dans les exploitations d'élevages bovins, le niveau des immobilisations est relativement élevé (68,6 % en bovins lait et 66,8 % en bovins viande) et s'explique par la prise en compte des animaux reproducteurs en plus des bâtiments et matériels nécessaires à ce type d'activité. Les immobilisations ne représentent à l'inverse que 37,7 % en viticulture, avec toutefois une part significative en plantations (19,0% du total de l'actif immobilisé) (*Annexes, Graphique B*). La structure de l'actif circulant est également variable selon les orientations. Les systèmes viticoles se caractérisent par l'importance de leurs stocks en cours de vinification (65,9 % du total de leurs actifs circulants). Dans les élevages porcins ou bovins viande, la majeure partie des stocks est constituée par les animaux non reproducteurs, qui représentent respectivement 41,9 % et 36,4 % de l'actif circulant.

Graphique 14 – Bilan à la clôture de l'exercice 2023, pour l'ensemble des exploitations, toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	%				Détail du passif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	%
Actif immobilisé 55%	317,9	11,3	3,7%				Capitaux propres 59%	336,8	3,1	0,9%
Terrain	44,3	2,1	4,9%				Capital individuel initial	213,3	0,0	0,0%
Aménagts, construct. et install. spécialisées	90,1	2,3	2,6%				Variation du capital initial	110,3	3,2	3,0%
Matériel	96,4	5,2	5,7%				Subventions d'investissement	13,2	0,0	-0,2%
Plantations	11,7	-0,1	-0,5%				Dettes 41%	236,5	5,6	2,4%
Animaux reproducteurs	48,0	0,9	1,8%				Dettes à long ou moyen terme	156,7	2,8	1,8%
Autres immobilisations	27,4	0,9	3,3%				Emprunts à court terme	6,1	-0,2	-3,4%
Actifs circulants 44%	252,5	-3,0	-1,2%				Autres dettes financ. à - 1 an	11,9	0,0	0,3%
Stocks	126,3	-0,5	-0,4%				Dettes auprès de tiers	61,8	3,1	5,2%
Valeurs réalisables	65,0	0,6	1,0%				Régularisation passif	0,3	0,0	12,5%
Valeurs disponibles	61,2	-3,1	-4,9%				Total passif	573,6	8,8	1,6%
Régularisation actif	3,2	0,5	19,6%							
Total actif	573,6	8,8	1,6%							

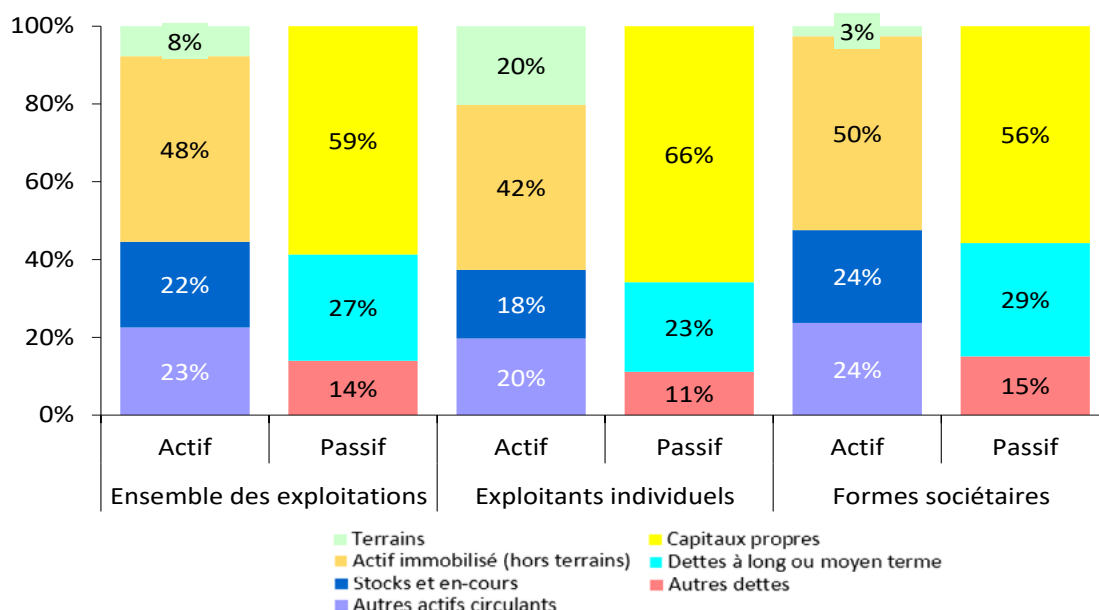
Note de lecture : En moyenne, toutes orientations confondues, à la clôture du bilan de 2023, l'actif total s'élève à 573,6 k€, en hausse de 8,8 k€ (+1,6 %) par rapport à sa valeur lors de l'ouverture de l'exercice comptable.

FR désigne le Fonds de roulement et BFR signifie Besoin en fonds de roulement.

Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Toutes orientations confondues, les actifs sont financés à hauteur de 58,7 % par des capitaux propres et de 41,2 % par des dettes. Avec 156 730 € en moyenne, les emprunts à long et moyen terme représentent 66,3 % de la dette totale. L'importance des capitaux propres dépend également du processus de production. Les exploitations viticoles, qui doivent financer leurs stocks de vin, assurent largement le financement de leur activité sur capitaux propres (70,2 %). Il en est de même pour les élevages en bovins viande. À l'inverse, dans les orientations maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'une part de financement sur capitaux propres aussi importante (27,7 % en horticulture et 42,8 % en élevages porcins).

En moyenne et toutes formes juridiques confondues, les terres représentent 7,7 % du total de l'actif des exploitations agricoles de 2023, soit 13,9 % des immobilisations totales contre 36,1 % en 1990. Cette part est toutefois très variable selon la forme juridique (Graphique 15). Dans les sociétés, les terres sont en effet le plus souvent sorties de l'actif de l'exploitation pour être affectées au patrimoine personnel de l'exploitant : les terrains ne constituent donc que 2,6 % de l'actif (5,6 % en 1990) dans les formes sociétaires, contre 20,2 % dans les entreprises individuelles (23,2 % en 1990).

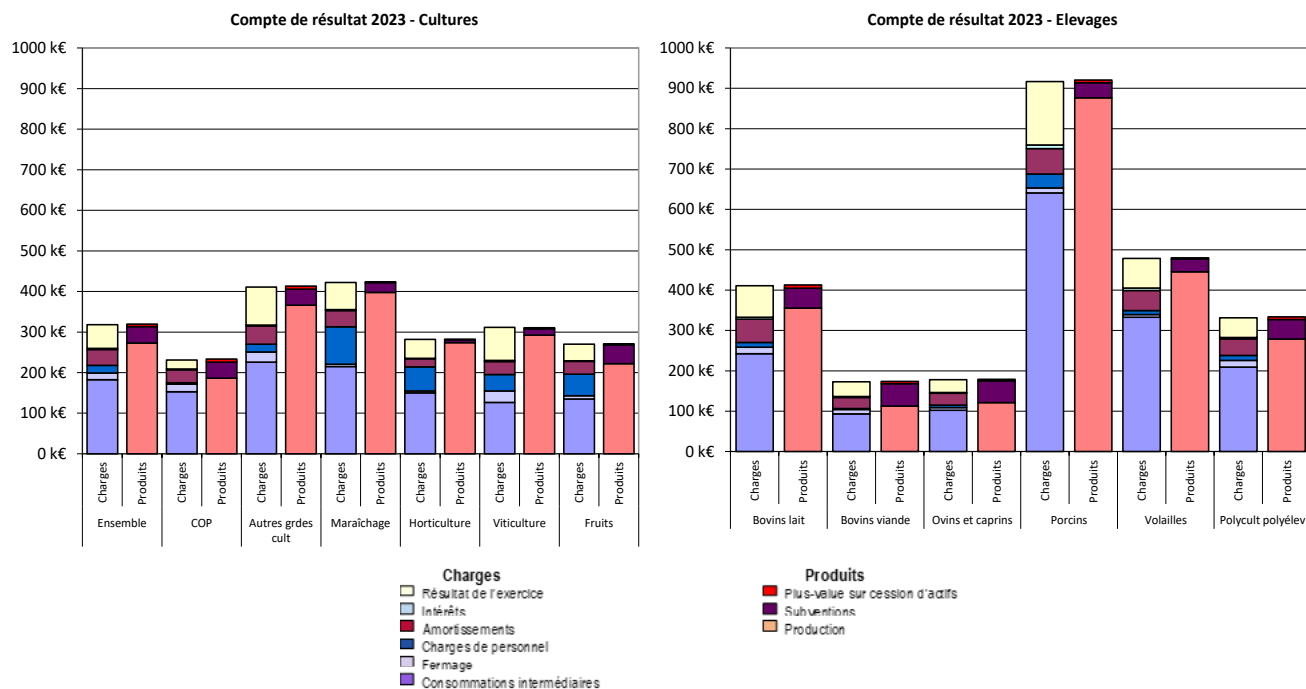
Graphique 15 - Détail du bilan des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2023


Source : SSP RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Mécaniquement, la constitution du passif est également différente selon la forme juridique. La présence d'importantes immobilisations en terrains a pour contrepartie des capitaux propres plus élevés pour les exploitants individuels : 65,9 % du total du passif, contre 55,8 % pour les formes sociétaires. Les dettes de moyen et long terme sont également différemment réparties dans la structure du passif des exploitations : elles représentent 29,1 % du passif des formes sociétaires contre seulement 23,0 % pour les individuelles.

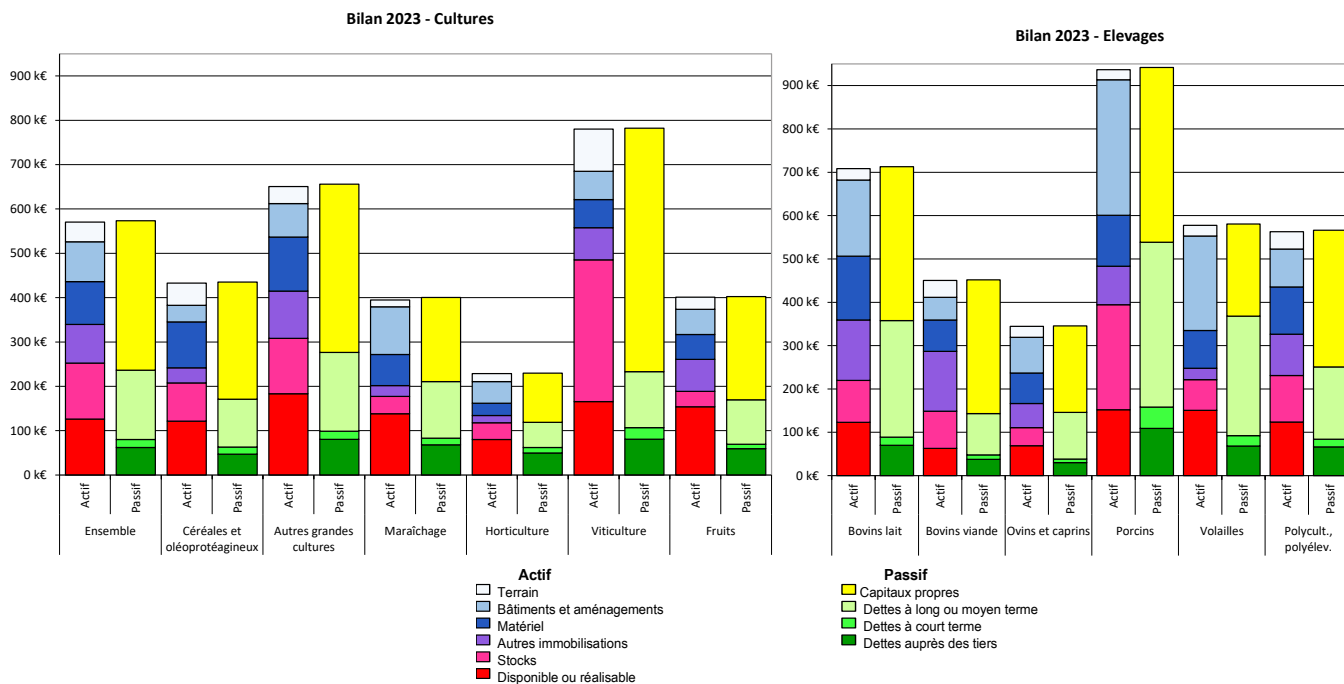
Annexes

Graphique A - Comptes de résultat 2023



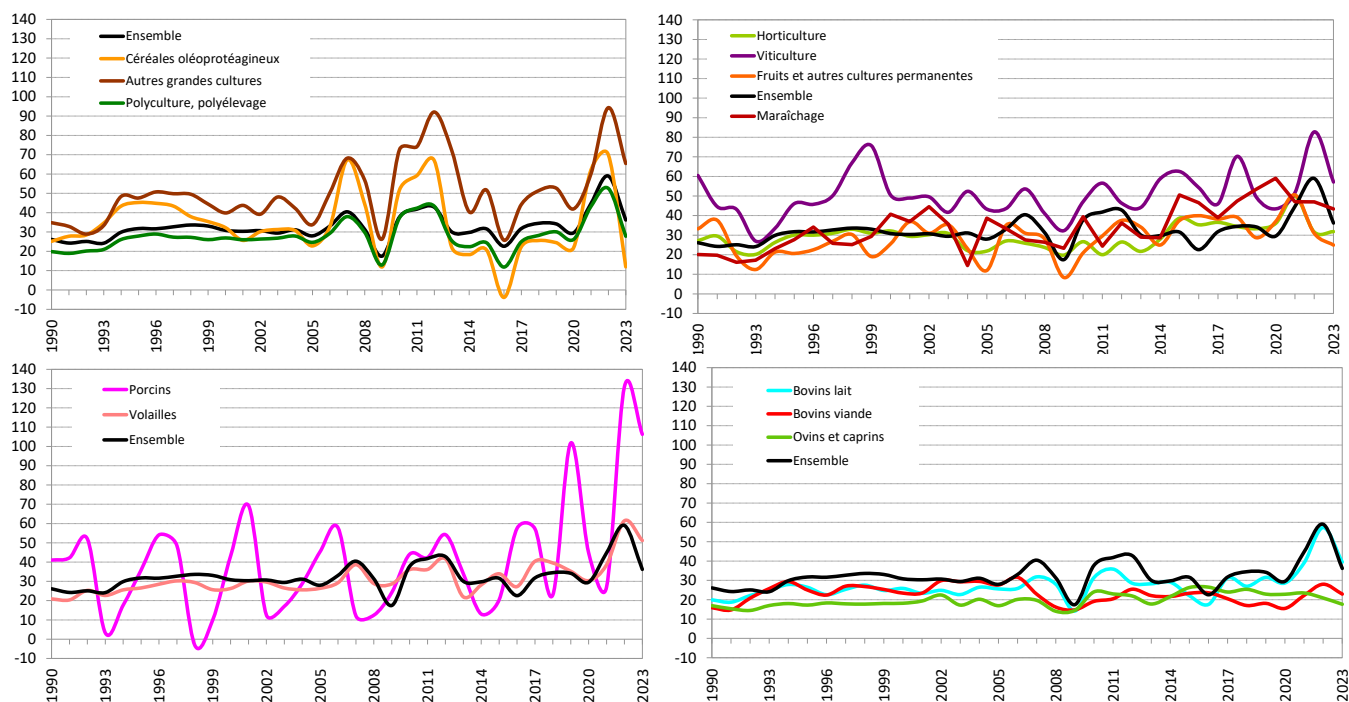
Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Graphique B - Bilans 2023



Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Graphique C - Évolution du RCAI par ETP non salarié par orientation productive, en milliers d'euros 2023

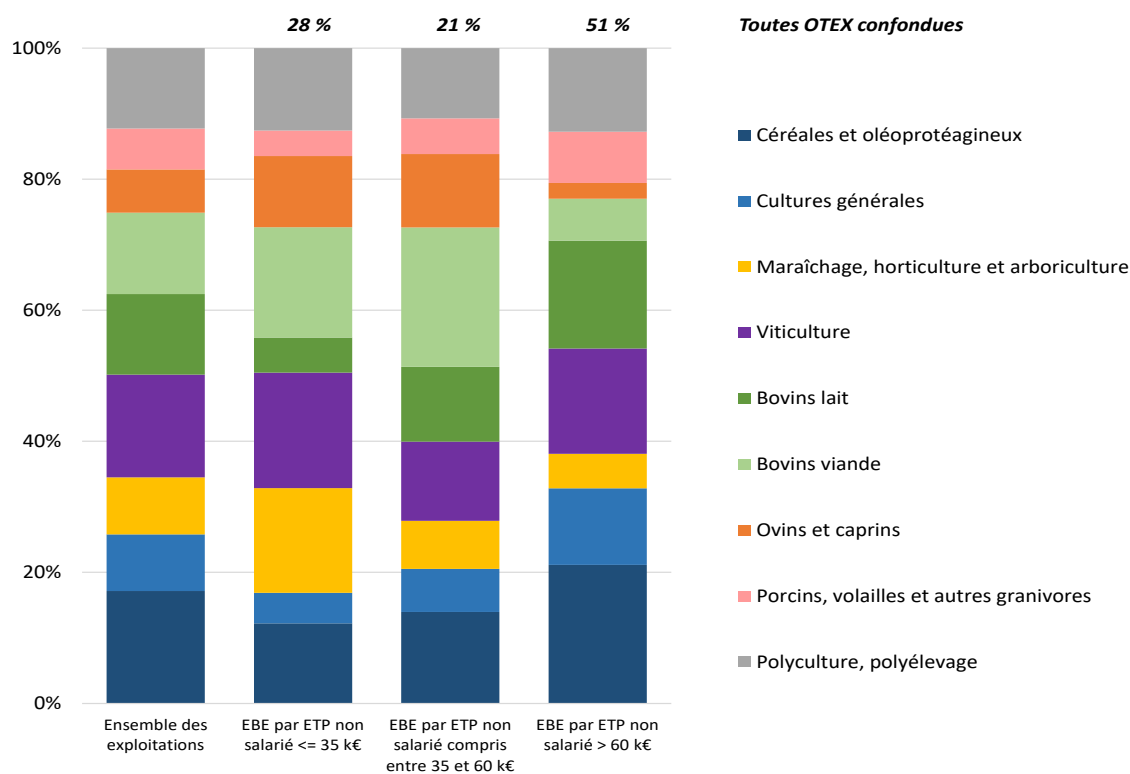


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 1988 à 2023

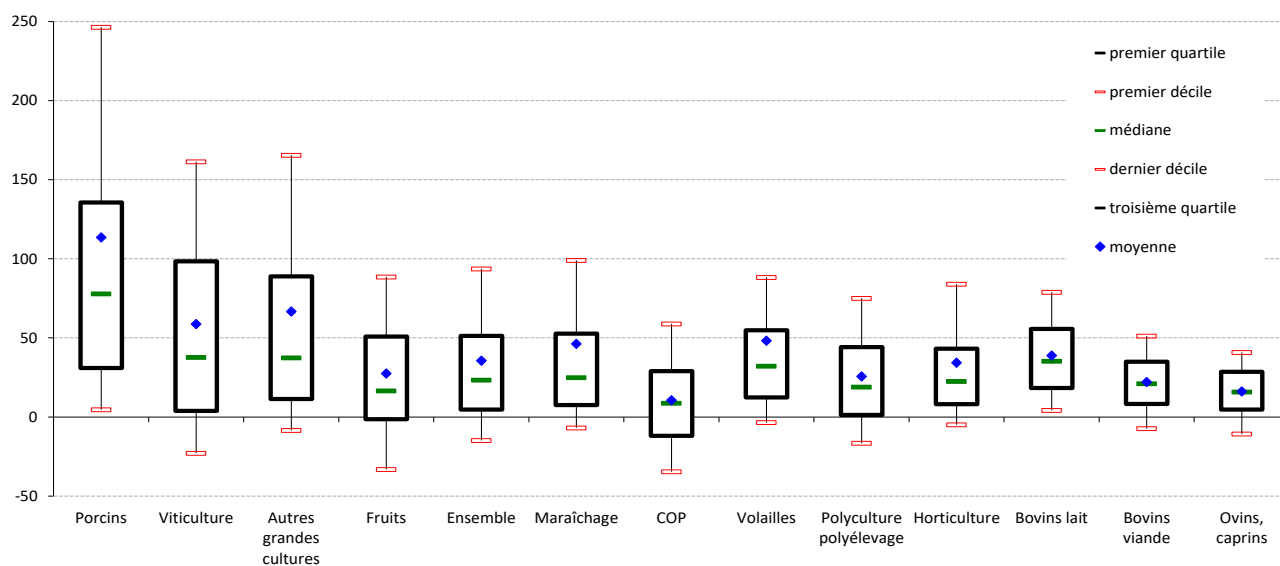
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique D - Contribution des orientations productives en 2023 aux classes d'EBE par ETP non salarié (en % du total de la classe)



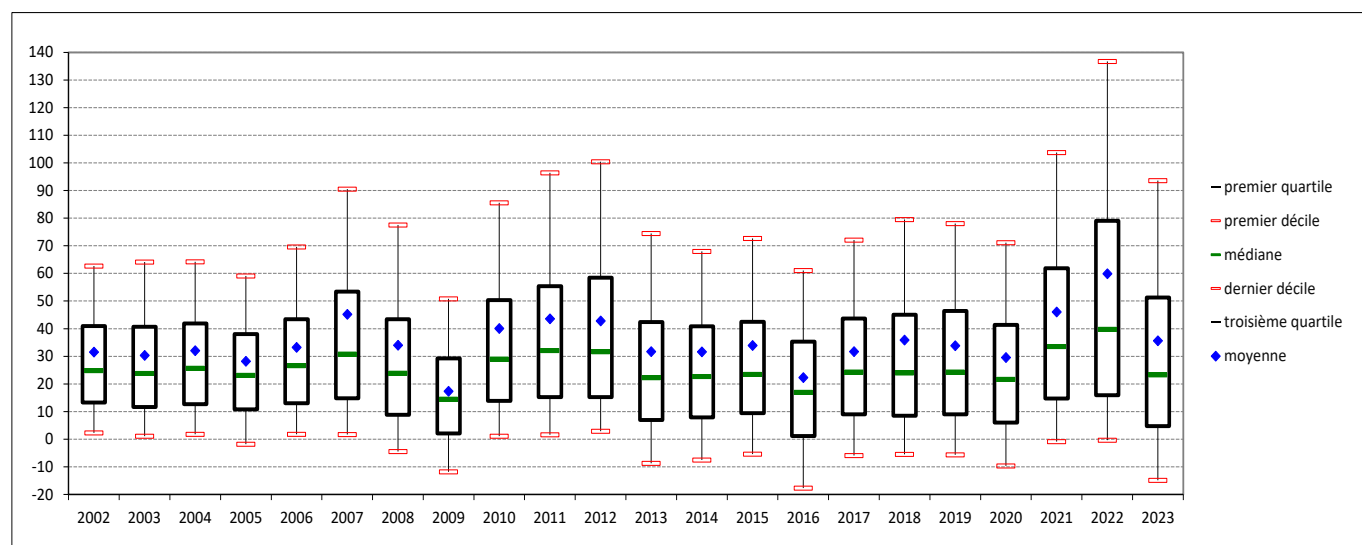
Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Graphique E - Indicateurs de dispersion du RCAI par ETP non salarié 2023 par orientation en milliers d'euros



Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Graphique F - Dispersion du RCAI par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023

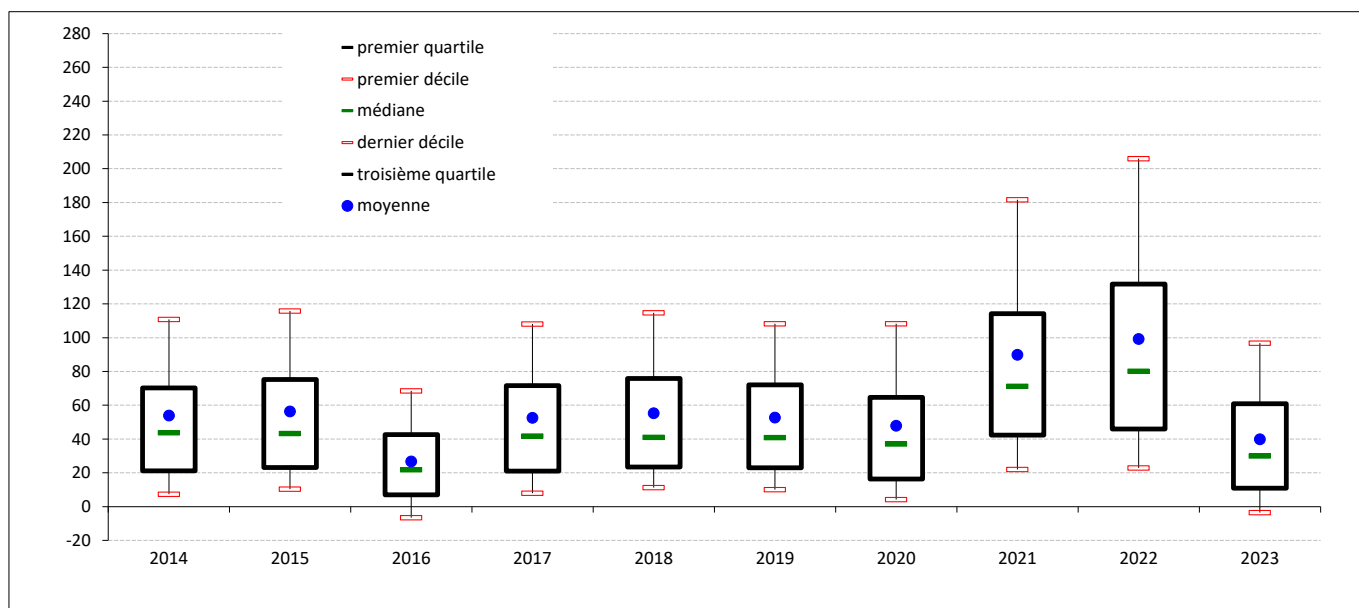


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2002 à 2023

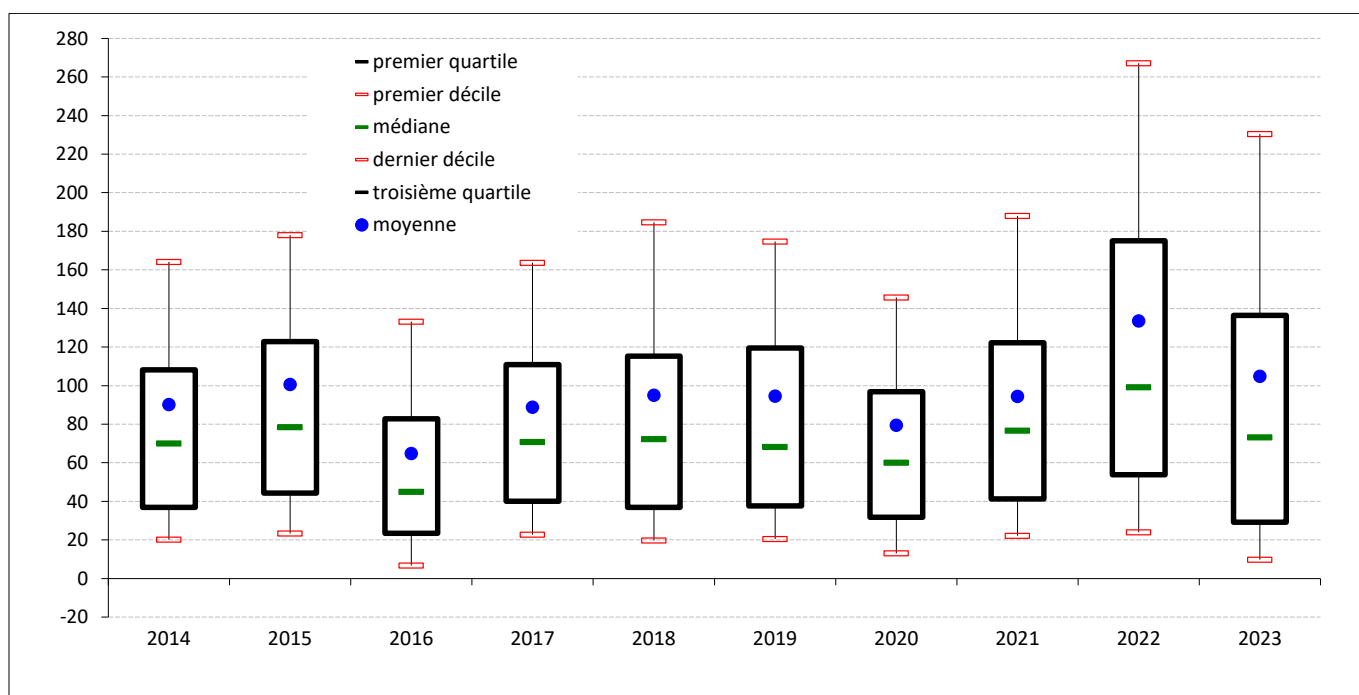
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique G – Céréales et oléoprotéagineux : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



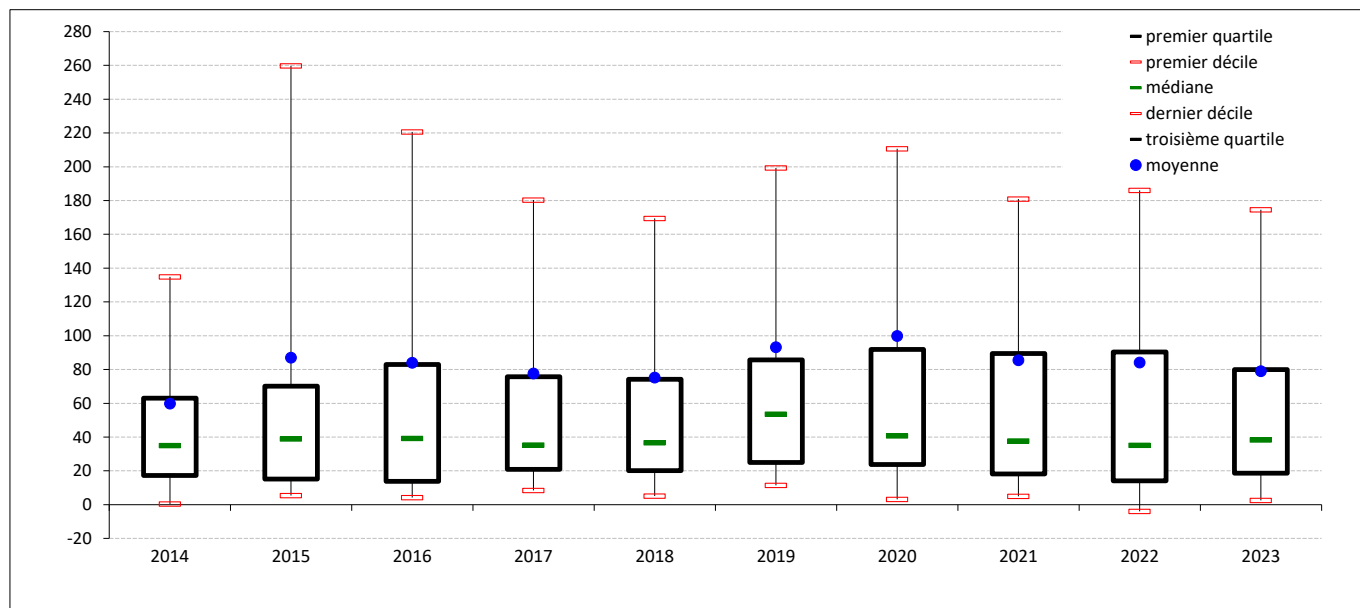
Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)
Source : SSP RICA 2014 à 2023
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique H – Autres grandes cultures : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)
Source : SSP RICA 2014 à 2023
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique I – Maraîchage : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023

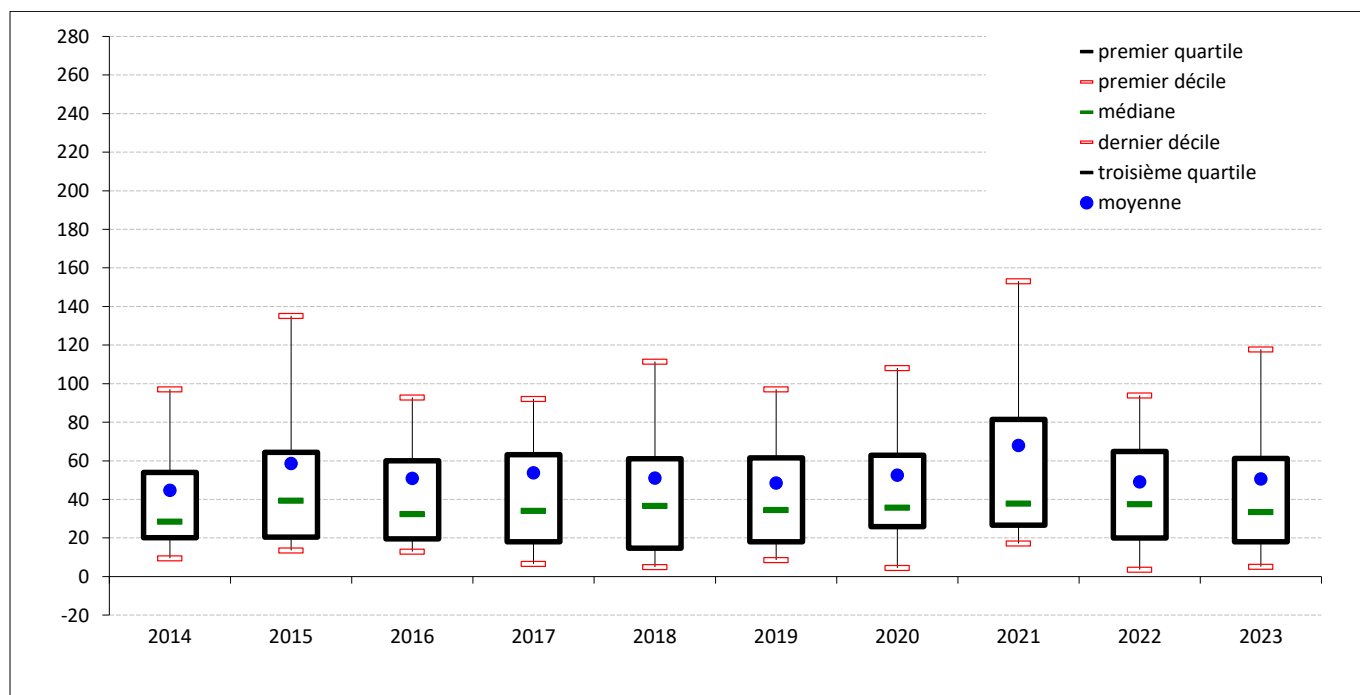


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique J – Horticulture : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023

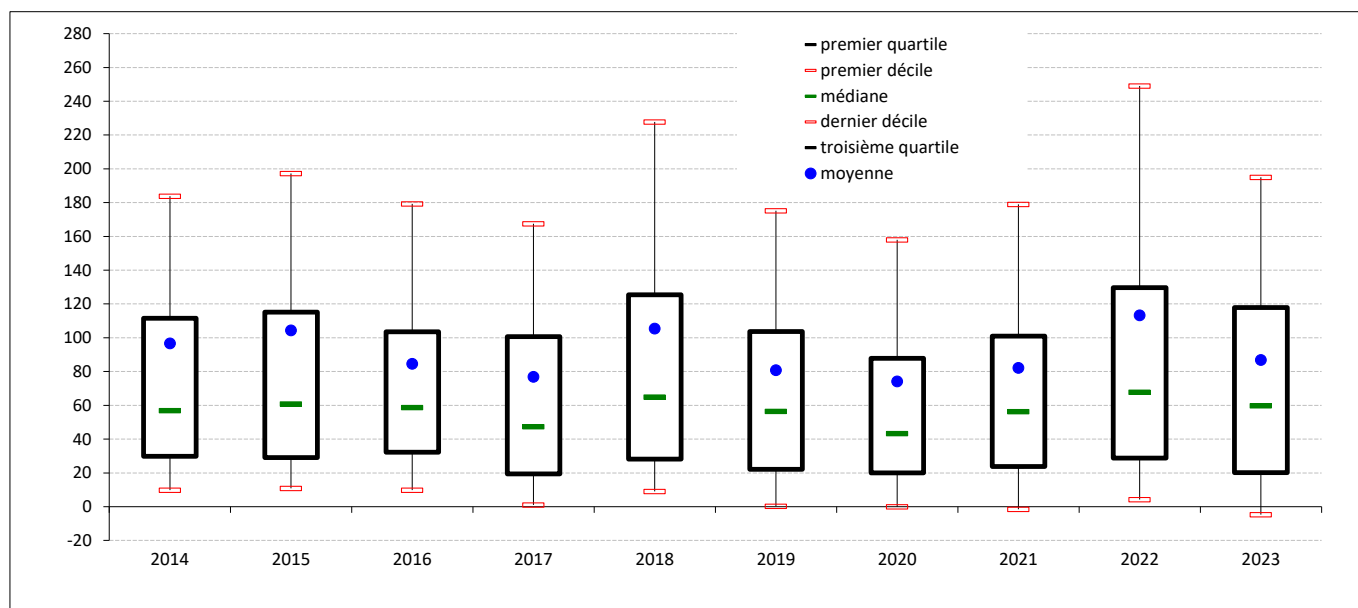


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique K – Viticulture : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



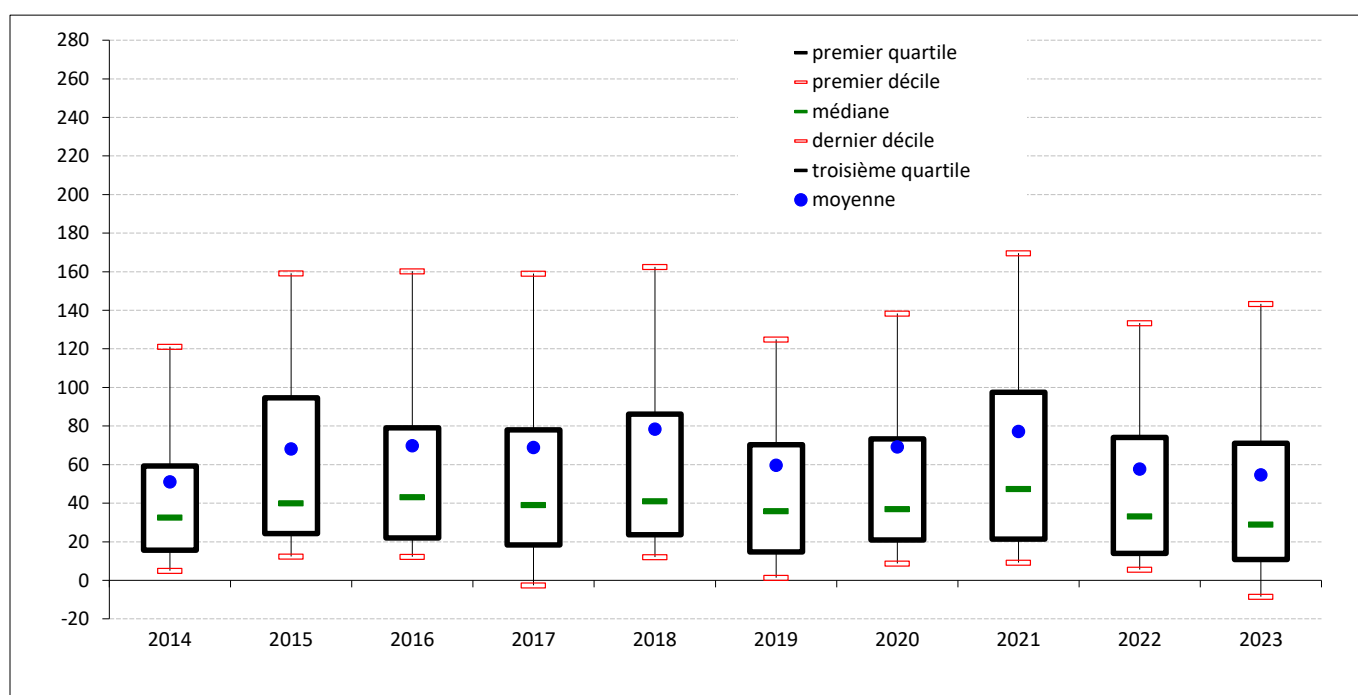
Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique L – Fruits et autres cultures permanentes :

évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023

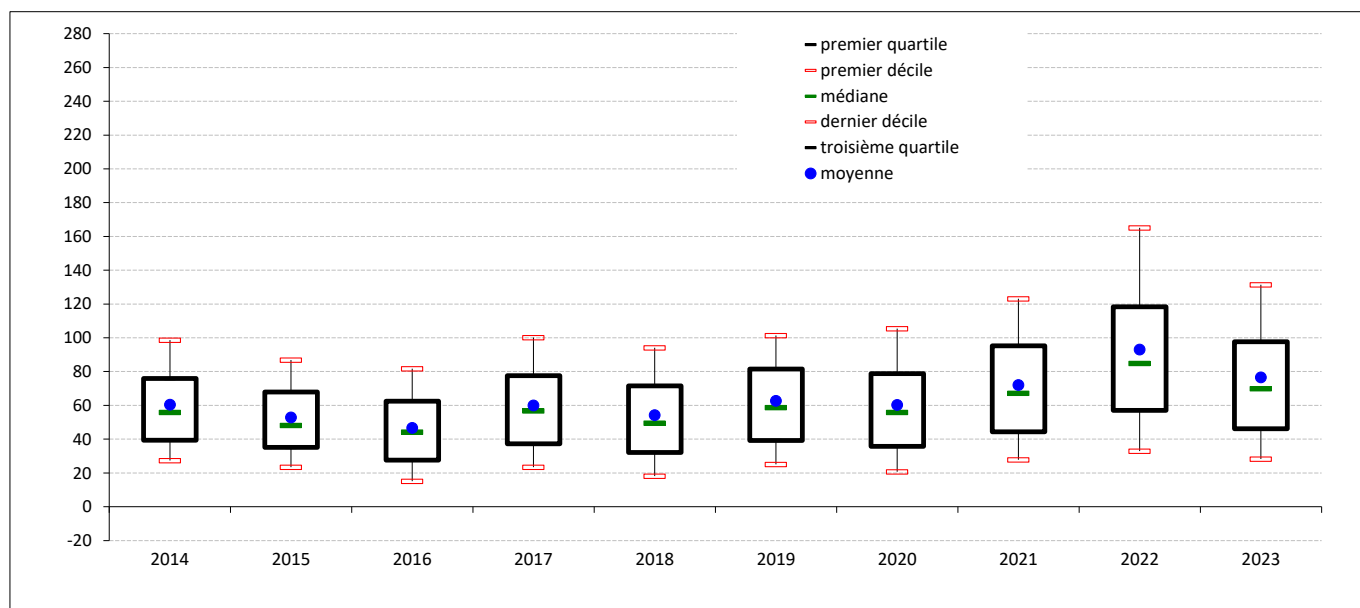


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

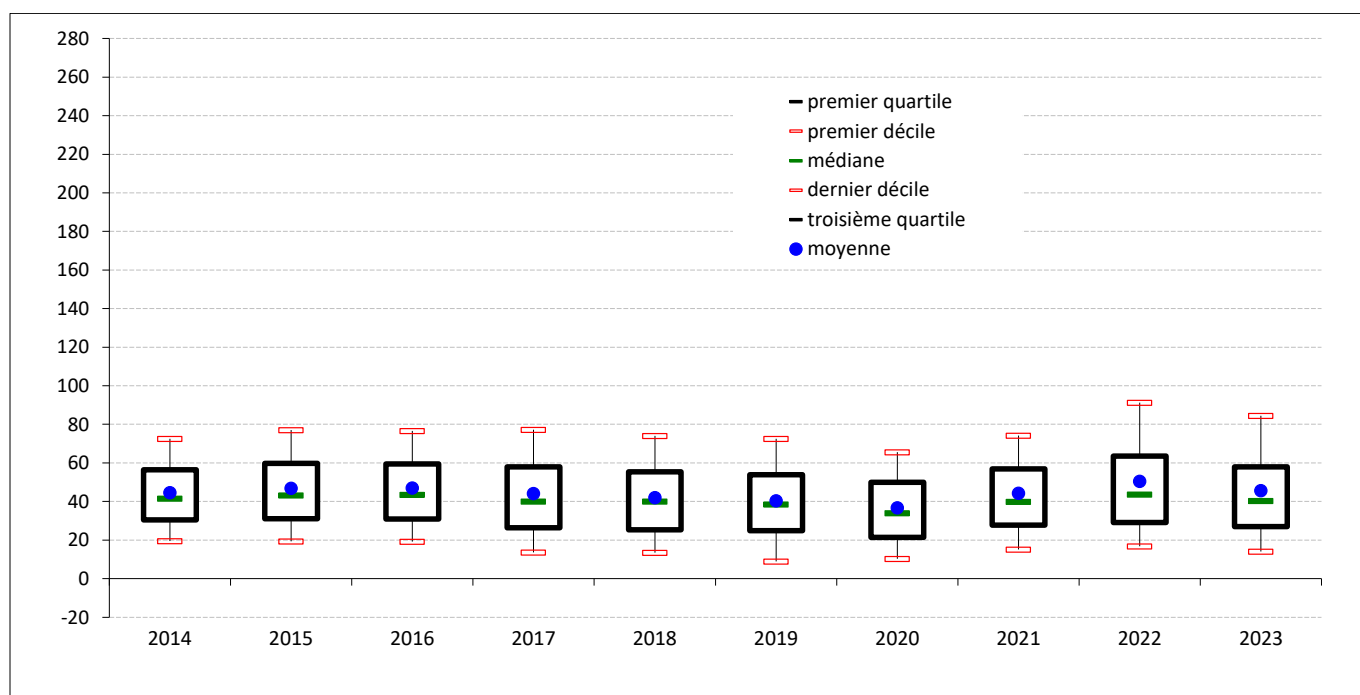
Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

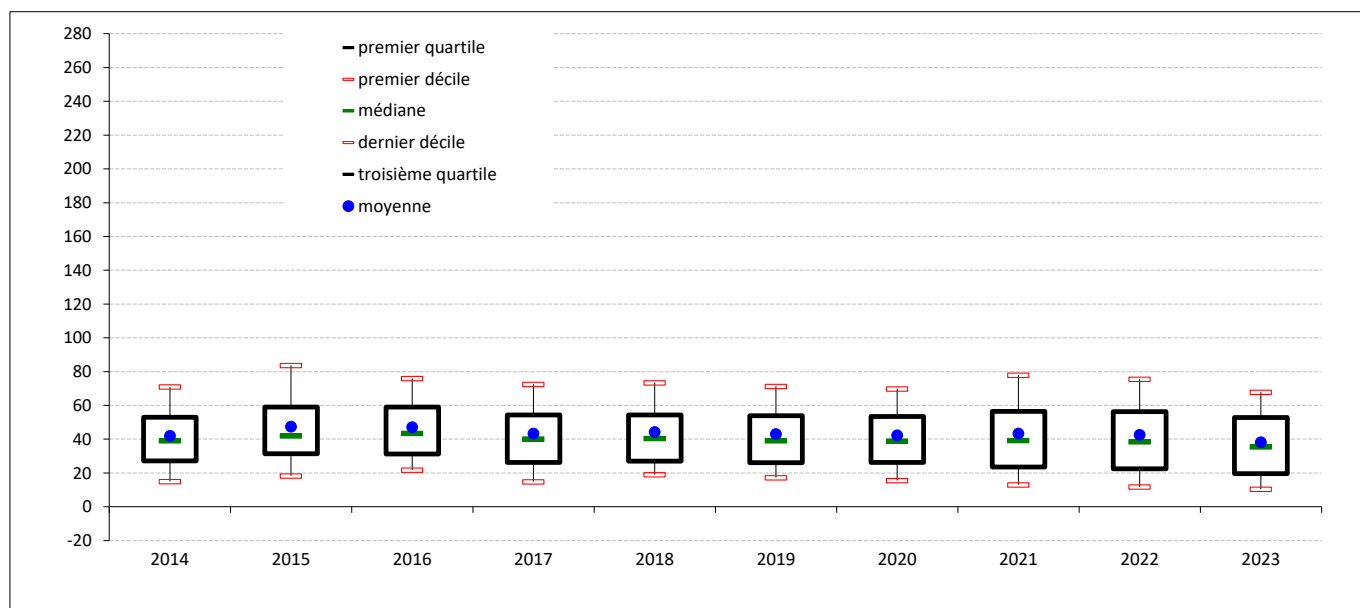
Graphique M – Bovins lait : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



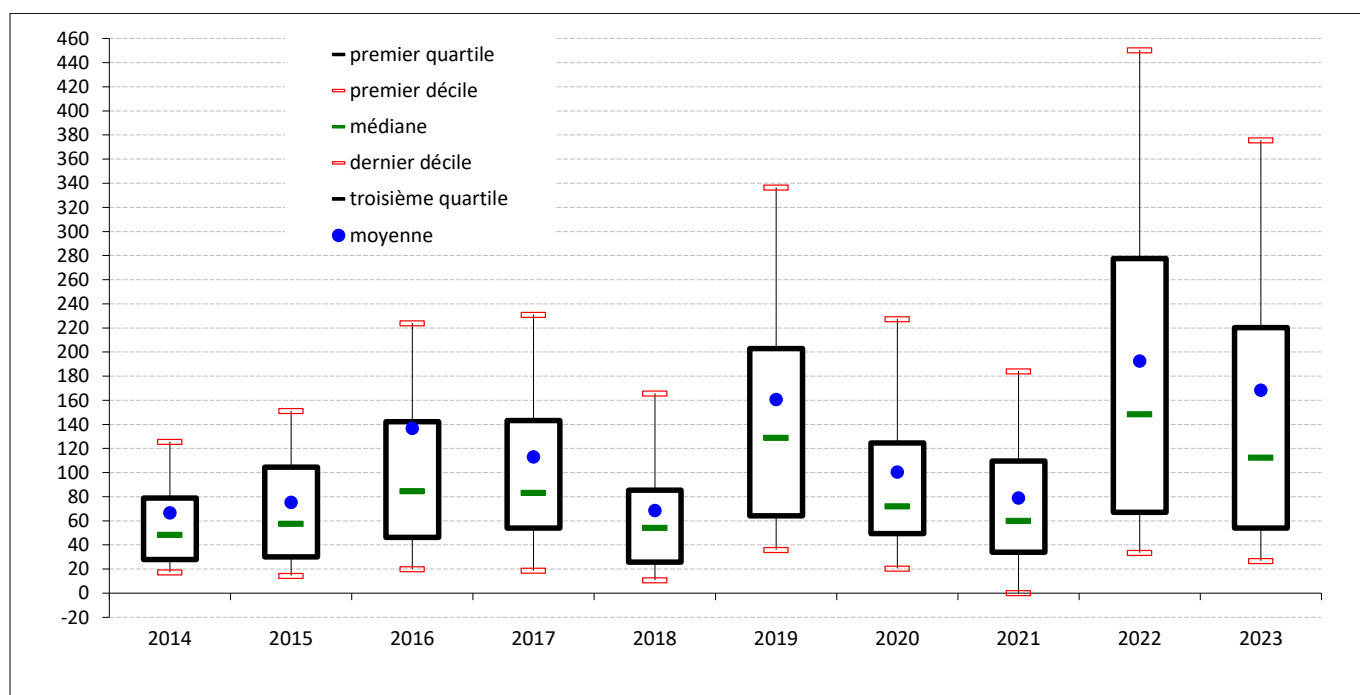
Graphique N – Bovins viande : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



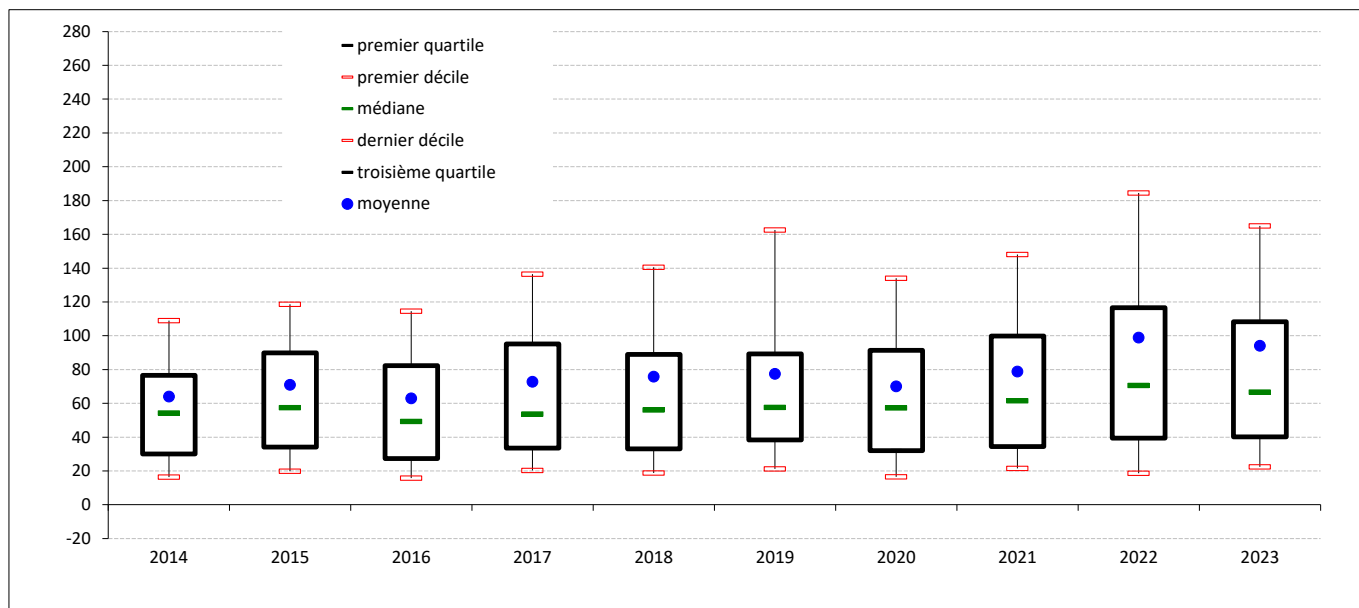
Graphique O – Ovins caprins : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



Graphique P – Porcins : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



Graphique Q – Volailles : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023

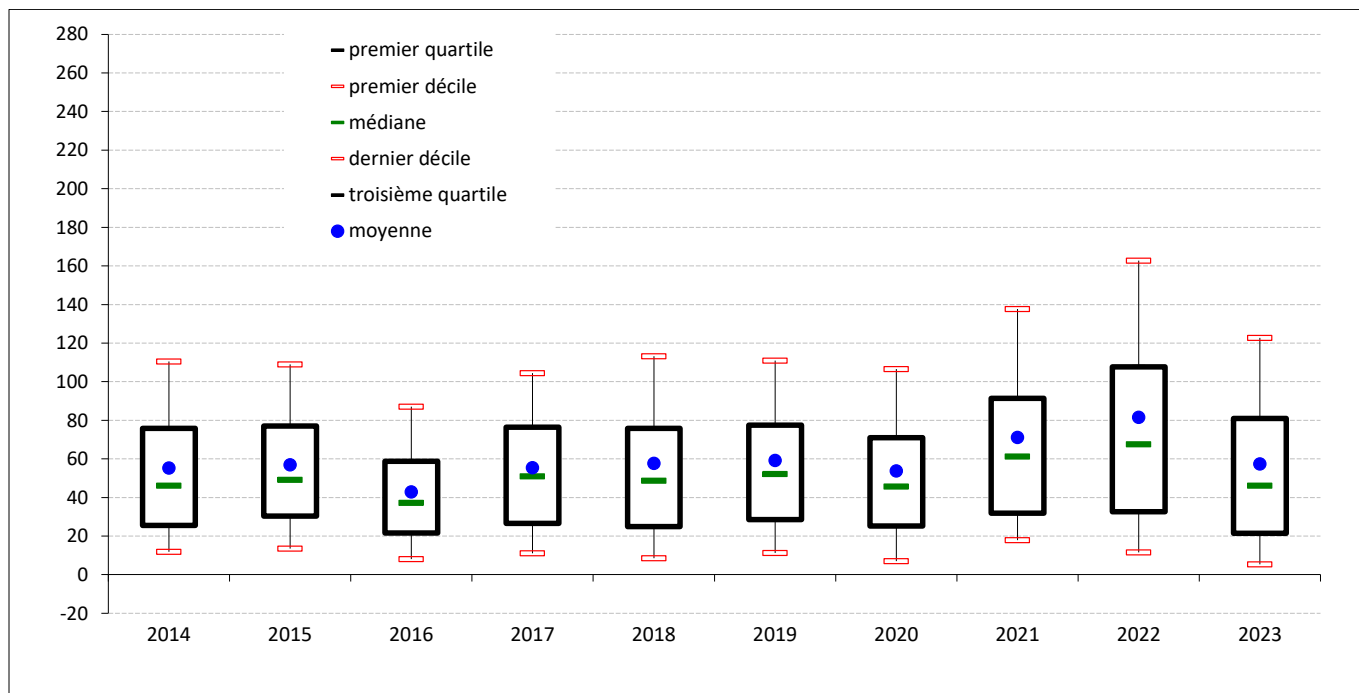


Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique R – Polyculture polyélevage : évolution sur 10 ans de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2023



Évolutions calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Tableau A - Indicateurs de dispersion de l'EBE par ETP non salarié par orientation en 2023, en euros *

	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Porcins	26 761	54 004	112 498	220 139	375 698	168 444	166 135	4,1
Autres grandes cultures	9 740	29 169	73 259	136 457	230 407	104 728	107 288	4,7
Viticulture	- 4 730	20 219	59 729	117 937	194 989	86 777	97 718	5,8
Volailles	22 490	40 175	66 664	108 217	164 988	94 083	68 042	2,7
Ensemble	5 278	22 898	47 254	84 778	138 471	66 570	61 880	3,7
Maraîchage	2 560	18 593	38 275	79 943	174 536	79 021	61 350	4,3
Fruits	- 8 484	10 765	28 948	71 095	143 291	54 616	60 331	6,6
Polyculture polyélevage	5 313	21 385	46 105	80 975	122 763	57 234	59 590	3,8
Bovins lait	28 264	46 151	69 974	97 624	131 391	76 650	51 472	2,1
COP	- 3 602	10 950	29 994	60 818	96 823	39 744	49 868	5,6
Horticulture	5 073	17 968	33 531	61 165	117 705	50 605	43 197	3,4
Ovins, caprins	10 493	19 589	35 474	52 903	67 808	38 240	33 314	2,7
Bovins viande	14 048	26 918	40 281	57 864	84 436	45 656	30 946	2,1

* Classement des orientations productives par ordre décroissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Tableau B - Indicateurs de dispersion du RCAI par ETP non salarié par orientation en 2023, en euros *

	10 centile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Porcins	4 632	30 919	77 827	135 546	246 416	113 449	104 627	4,4
Viticulture	- 22 919	3 835	37 648	98 321	161 415	58 682	94 486	25,6
Autres grandes cultures	- 8 444	11 300	37 403	88 837	165 463	66 628	77 536	7,9
Fruits	- 33 137	- 1 399	16 557	50 765	88 509	27 440	52 165	-36,3
Ensemble	- 14 876	4 689	23 338	51 321	93 572	35 599	46 632	10,9
Maraîchage	- 6 875	7 582	24 856	52 729	99 062	46 227	45 147	7,0
Polyculture polyélevage	- 16 487	1 314	19 015	44 113	75 022	25 665	42 799	33,6
Volailles	- 3 440	12 385	32 207	54 782	88 233	48 163	42 397	4,4
COP	- 34 560	- 11 866	8 805	29 026	58 858	10 618	40 893	-2,4
Bovins lait	4 238	18 250	35 267	55 696	78 836	38 826	37 447	3,1
Horticulture	- 4 913	8 113	22 500	43 132	84 024	34 303	35 020	5,3
Bovins viande	- 7 268	8 239	21 086	34 982	51 214	22 048	26 743	4,2
Ovins, caprins	- 10 691	4 689	15 812	28 540	40 877	16 101	23 851	6,1

* Classement des orientations productives par ordre décroissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Variabilité de l'EBE par OTEX entre 2014 et 2023

Tableau C - Part des exploitations avec augmentation de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente
(en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Céréales et oléoprotéagineux	30	31	11	70	30	27	21	81	32	5
Autres grandes cultures	8	29	13	58	29	22	20	52	46	17
Maraîchage	35	33	30	24	27	33	28	18	27	28
Horticulture	24	26	20	14	25	19	40	30	14	27
Viticulture	41	25	29	24	48	21	30	42	44	22
Fruits et autres cultures permanentes	28	49	40	28	39	26	47	40	24	25
Bovins lait	18	9	14	49	10	25	13	38	35	8
Bovins viande	18	25	18	16	20	25	22	35	32	21
Ovins et caprins	26	29	24	12	23	13	22	20	15	18
Porcins	11	37	63	24	ns	80	8	15	77	19
Volailles	25	20	14	30	22	15	21	33	33	20
Polyculture, polyélevage	29	25	12	47	26	23	19	54	31	13
Ensemble	26	25	18	41	26	25	22	48	34	15

Source : SSP RICA 2014 à 2023

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

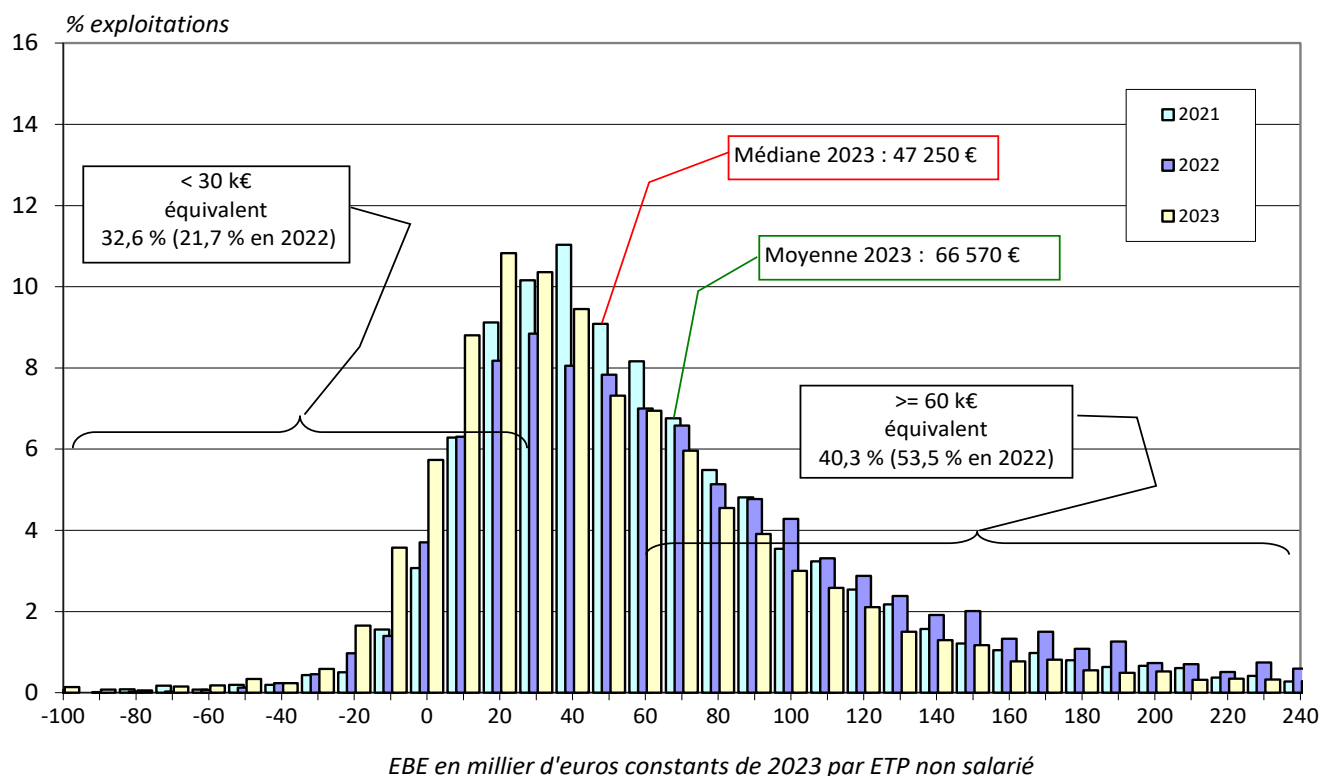
Tableau D - Part des exploitations avec diminution de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente
(en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Céréales et oléoprotéagineux	28	22	67	7	20	26	32	3	18	80
Autres grandes cultures	41	17	53	13	18	23	32	13	14	45
Maraîchage	23	24	21	18	28	15	19	23	29	25
Horticulture	29	11	18	24	23	15	12	18	38	22
Viticulture	19	23	25	36	17	44	30	26	25	38
Fruits et autres cultures permanentes	39	17	24	32	26	41	23	23	34	40
Bovins lait	11	23	22	5	21	8	17	6	5	30
Bovins viande	15	13	19	23	21	21	23	10	17	24
Ovins et caprins	15	10	10	21	11	17	11	15	22	22
Porcins	36	20	ns	20	61	ns	58	40	ns	30
Volailles	14	ns	21	13	17	18	21	17	16	30
Polyculture, polyélevage	18	14	37	15	19	22	27	9	21	49
Ensemble	20	18	34	16	20	23	26	12	18	42

Source : SSP RICA 2014 à 2023

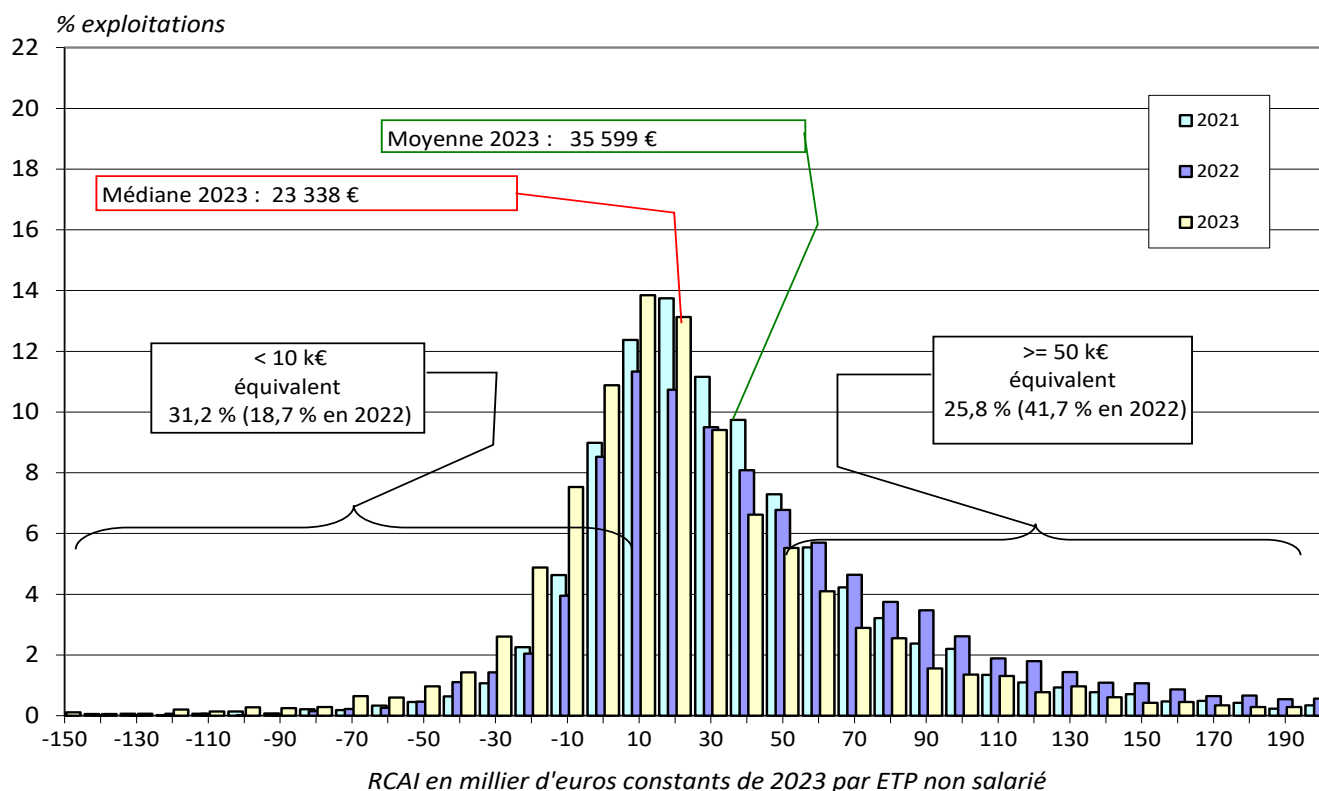
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion à partir de 2021.

Graphique S – Évolution 2021-2023 de la distribution de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA 2021 à 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Graphique T - Évolution 2021-2023 de la distribution du résultat courant avant impôts par actif non salarié (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA 2021 à 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Autres grandes cultures		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverses	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Echantillon	7 220		825		553		302		200	
Population	290 311		48 140		24 745		7 629		5 573	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	93,6	+1,4	134,8	+1,0	111,9	+0,6	16,3	-0,8	9,5	+0,2
dont : SAU en fermage	80,1	+1,2	120,0	+0,8	104,5	+0,8	12,8	-0,9	7,5	-0,9
Effectifs animaux (en UGB)	79,0	+0,0	6,3	-7,6	12,1	-6,8	1,4	+0,7	0,4	-11,1
Nombre d'ETP	2,1	-0,4	1,3	-0,9	2,0	-1,1	4,8	-1,5	3,6	+0,0
dont : ETP non salariés	1,4	-0,5	1,2	-0,7	1,3	+0,4	1,4	+1,0	1,4	-1,3
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	88,7	-26,5	46,4	-59,8	129,0	-19,9	102,0	-9,9	63,8	+1,2
- Prélèvements privés	55,0	+11,4	47,5	+6,1	81,9	+9,1	79,8	+21,7	40,8	-2,7
= Autofinancement	33,7	-53,6	-1,2	-100,4	47,1	-45,4	22,2	-49,9	23,0	+8,6
Actif immobilisé	317,9	-1,4	225,4	-0,1	342,5	-2,0	217,3	-8,6	111,0	-7,8
Actif circulant	252,5	-6,1	207,6	-16,3	308,1	-2,9	177,4	-4,9	117,8	-3,5
Stocks	126,3	-5,8	85,9	-17,2	124,8	-8,8	39,1	-3,0	37,8	-4,7
Capitaux propres	336,8	-4,4	264,2	-12,6	379,3	-1,6	189,4	-7,0	111,0	+0,7
Endettement total	236,5	-2,2	171,1	-0,7	276,7	-3,1	210,9	-7,2	118,8	-11,4
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation										
- Achats d'animaux	8,3	+1,2	2,0	-11,0	2,0	+6,3	1,4	-66,7	0,0	-83,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	259,0	-5,2	182,5	-18,7	347,2	-3,7	388,3	-2,7	266,0	-1,0
+ Production stockée	5,2	///	-3,2	///	5,2	///	1,1	///	0,5	///
+ Production immobilisée	3,4	-23,8	0,8	+5,0	2,0	+21,3	2,5	-2,2	1,4	-61,0
+ Produits divers	5,1	+3,4	6,1	-3,8	11,8	+5,8	5,9	+0,6	5,7	-25,0
= Production de l'exercice	272,8	-6,9	186,2	-21,9	366,2	-4,6	397,8	-1,9	273,7	-2,6
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	///	0,6	///	0,8	///	0,4	///	0,0	///
- Charges d'approvisionnement	105,1	+5,3	96,1	+15,0	132,7	+9,3	112,1	+0,2	91,0	-8,1
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	77,7	+1,9	57,5	-0,6	93,8	+2,7	103,4	+1,8	59,3	-2,3
= Valeur ajoutée	90,4	-23,0	33,2	-66,5	140,5	-17,7	182,6	-5,2	123,4	+1,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Subventions d'exploitation	35,6	-8,3	35,6	-4,8	35,0	-1,8	17,8	-5,8	4,1	-5,2
+ Indemnités d'assurance	2,8	-32,4	3,3	-37,7	3,3	-30,8	2,7	-54,8	1,5	-50,5
- Fermages	16,8	-0,2	18,5	-2,3	25,3	-0,1	5,5	-1,8	4,7	-2,9
- Impôts et taxes	2,4	-2,0	2,5	-1,2	3,2	+5,9	2,1	+0,8	1,6	-6,9
- Charges de personnel	18,9	+2,4	3,5	+0,8	19,1	-2,2	92,1	-3,9	58,9	-1,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	90,8	-26,0	47,6	-59,1	131,2	-19,6	103,5	-9,8	63,7	+2,3
+ Transferts de charge	0,3	///	0,2	///	0,4	///	0,3	///	1,3	///
- Dotations aux amortissements	38,7	-0,9	32,2	+1,4	44,7	-2,2	40,3	-4,6	20,3	-4,9
= Résultat d'exploitation	52,4	-37,5	15,6	-81,3	86,9	-26,0	63,5	-12,6	44,8	+4,9
+ Produits financiers	0,9	+44,2	1,3	+35,1	1,7	+27,1	1,1	+134,5	0,6	+33,6
- Charges financières	3,9	+18,4	2,9	+42,6	4,3	+17,7	3,2	+13,5	1,6	+9,3
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	49,4	-39,1	14,0	-82,9	84,3	-26,7	61,4	-12,6	43,7	+4,9
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	5,8	-17,1	7,4	-12,7	7,6	-35,0	1,9	-48,0	1,7	+60,1
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,3	+4,2	0,6	-10,1	1,4	-6,4	3,2	+11,7	1,5	+41,2
+ Profits et charges exceptionnels	0,6	///	0,1	///	0,0	///	0,2	///	-0,2	///
= Résultat de l'exercice	58,1	-35,9	22,2	-75,5	93,3	-27,1	66,8	-13,4	46,8	+6,3
Cotisations sociales de l'exploitant	14,4	+11,1	14,7	+19,4	17,3	+10,0	15,1	+6,1	12,5	-9,3
VA Agricole (VA + subventions d'exploitation)	126,0	-19,4	68,8	-49,3	175,4	-15,1	200,4	-5,2	127,5	+1,7
EBE par ETP non salarié	66,5	-25,7	40,6	-58,8	101,8	-19,9	73,1	-10,7	46,4	+3,6
RCAI par ETP non salarié	36,2	-38,8	12,0	-82,7	65,4	-26,9	43,4	-13,4	31,8	+6,3

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Echantillon	1 071		423		853		706		221	
Population	44 240		11 759		34 545		34 819		7 567	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	26,9	+1,3	30,8	+0,6	111,3	+1,4	118,2	+0,8	152,2	+1,5
dont : SAU en fermage	19,2	+0,6	21,9	-1,0	100,3	+1,3	94,4	+0,4	135,8	+2,8
Effectifs animaux (en UGB)	0,4	-7,9	1,7	-10,0	124,7	+0,2	116,0	+0,0	180,8	+0,1
Nombre d'ETP	2,6	-1,1	3,5	-0,7	2,1	+1,3	1,4	-0,6	2,2	+0,6
dont : ETP non salariés	1,3	-0,1	1,3	-0,4	1,7	-0,2	1,3	-0,9	1,8	-1,7
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	107,6	-23,7	63,7	-17,7	123,8	-19,5	56,9	-10,2	127,3	-21,0
- Prélèvements privés	61,1	-2,5	40,6	-26,7	69,0	+9,9	28,5	+9,6	60,6	+2,9
= Autofinancement	46,5	-41,2	23,1	+1,0	54,7	-41,0	28,4	-25,3	66,7	-33,1
Actif immobilisé	294,9	-1,9	212,4	-3,6	488,7	-1,1	301,8	-2,8	520,5	+4,3
Actif circulant	485,2	-2,9	188,6	-5,3	219,6	-4,8	148,7	-3,7	273,9	-6,2
Stocks	319,6	-1,4	34,8	-12,6	96,6	-4,8	85,9	-2,0	146,6	-3,9
Capitaux propres	548,9	-1,7	233,1	-4,4	355,0	-3,5	308,4	-3,5	481,8	-0,4
Endettement total	233,2	-4,4	169,5	-4,9	357,7	-0,7	143,3	-2,3	315,2	+1,8
Solde intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation	267,2	-4,8	210,9	-2,9	345,4	-4,1	110,4	-2,3	323,8	-5,3
- Achats d'animaux	0,1	-33,7	0,3	-16,3	4,4	-0,6	7,3	+2,4	15,6	+15,9
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	267,1	-4,8	210,6	-2,9	341,0	-4,2	103,1	-2,6	308,1	-6,2
+ Production stockée	15,4	///	-2,0	///	7,4	///	6,9	///	13,9	///
+ Production immobilisée	4,9	-17,9	7,2	+38,0	3,8	-74,6	0,6	-34,9	3,8	-5,2
+ Produits divers	4,7	+4,1	6,0	+22,1	3,5	-1,1	2,3	+11,0	2,1	+12,0
= Production de l'exercice	292,1	-9,0	221,9	-3,3	355,6	-6,3	112,8	+0,5	327,9	-4,7
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	///	0,2	///	0,6	+19,1	0,1	///	0,6	///
- Charges d'approvisionnement	43,6	+5,0	42,8	+0,4	141,4	///	48,6	+3,8	142,0	+7,1
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	83,3	+1,9	92,3	+5,7	101,7	-4,9	44,7	+5,1	91,5	+2,4
= Valeur ajoutée	165,4	-16,3	87,0	-13,3	113,1	-18,8	19,6	-15,3	95,0	-22,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Subventions d'exploitation	10,3	+22,1	36,3	-5,2	43,1	-2,2	51,8	-5,2	60,8	-3,6
+ Indemnités d'assurance	2,4	-59,6	4,6	+102,6	2,3	-17,1	2,2	+20,3	2,5	-20,8
- Fermages	28,2	+1,5	8,0	-3,2	16,0	+0,9	11,1	-0,5	17,8	-0,8
- Impôts et taxes	3,2	-11,1	1,8	-1,5	2,4	+0,1	1,3	+3,2	2,6	+1,2
- Charges de personnel	40,4	+3,1	53,6	+1,6	12,0	+17,5	2,5	+12,4	7,2	+17,1
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	106,3	-24,9	64,6	-17,6	128,2	-18,7	58,8	-9,6	130,7	-19,7
+ Transferts de charge	0,8	///	0,2	///	0,3	///	0,1	///	0,3	///
- Dotations aux amortissements	31,9	-2,6	31,5	+0,1	57,5	+0,9	27,5	-1,6	58,7	+2,2
= Résultat d'exploitation	75,2	-31,2	33,4	-29,8	71,0	-29,6	31,3	-15,7	72,4	-32,5
+ Produits financiers	0,6	+39,7	0,7	+67,8	0,9	+47,7	0,2	+55,7	0,8	+60,7
- Charges financières	3,6	+31,1	2,2	+23,3	5,8	+11,2	2,2	+12,9	4,6	+26,9
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	72,2	-32,6	31,9	-30,9	66,1	-31,3	29,3	-17,1	68,6	-34,3
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,9	+0,5	3,0	+125,2	8,4	+12,5	5,6	-5,8	10,0	-11,8
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,7	+1,6	5,4	+13,9	3,5	+4,9	1,5	-13,4	2,4	-12,6
+ Profits et charges exceptionnels	3,5	///	0,4	///	0,1	///	0,1	///	0,0	///
= Résultat de l'exercice	81,3	-28,5	40,7	-22,4	78,1	-27,4	36,5	-15,4	80,9	-31,6
Cotisations sociales de l'exploitant	15,1	+11,2	10,4	-12,3	19,2	+12,1	7,9	+6,4	18,8	+17,2
VA Agricole (VA + subventions d'exploitation)	175,7	-14,8	123,3	-11,0	156,2	-14,8	71,4	-8,1	155,8	-16,4
EBE par ETP non salarié	84,1	-24,8	50,4	-17,3	76,5	-18,5	45,9	-8,7	70,7	-18,2
RCAI par ETP non salarié	57,1	-32,5	24,9	-30,7	39,5	-31,1	22,9	-16,3	37,1	-33,1

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Echantillon	498		262		410		118		768	
Population	18 608		4 925		9 214		3 586		34 735	
Caractéristiques physiques										
Surface agricole utilisée (en ha)	101,2	+3,5	69,7	+1,3	42,3	+2,8	112,6	+2,5	116,0	+1,9
dont : SAU en ferme	70,4	+1,9	58,8	+2,2	34,5	+1,3	103,6	+4,8	101,9	+1,7
Effectifs animaux (en UGB)	72,2	-2,7	537,6	+0,4	436,7	+9,2	342,6	+0,4	94,7	+0,3
Nombre d'ETP	1,7	-2,0	2,5	+2,4	1,6	-1,2	2,3	+3,6	1,9	+1,2
dont : ETP non salariés	1,4	-0,4	1,4	-0,6	1,3	-1,9	1,8	+2,0	1,4	-0,2
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)										
Capacité d'autofinancement	54,6	-7,7	210,5	-10,8	116,2	-13,0	140,6	-23,5	81,0	-32,2
- Prélèvements privés	31,7	+10,7	114,2	+72,8	64,9	+74,2	82,9	+36,6	49,9	+17,0
= Autofinancement	23,0	-25,7	96,2	-42,8	51,3	-49,5	57,7	-52,6	31,1	-59,3
Actif immobilisé	233,9	-4,0	542,5	+1,0	356,1	-4,7	526,9	+2,7	331,7	-0,8
Actif circulant	110,8	-4,9	394,3	-6,8	221,6	-3,3	288,9	-0,4	231,0	-6,3
Stocks	41,7	-1,8	242,3	-9,2	70,9	-1,2	162,1	+1,0	107,4	-6,8
Capitaux propres	199,7	-5,3	403,3	+7,8	212,6	-2,2	347,3	-2,7	315,5	-5,3
Endettement total	145,8	-2,8	538,5	-8,8	368,1	-5,2	474,5	+4,9	251,0	-0,1
Solde intermédiaires de gestion (milliers d'euros)										
Ventes et autoconsommation										
- Achats d'animaux	3,9	-1,7	45,8	+9,7	70,0	+0,9	59,6	-1,6	16,1	+9,8
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	116,2	-2,7	864,8	+4,9	430,3	+10,2	506,9	-1,6	262,2	-5,8
+ Production stockée	2,4	///	-1,5	///	4,2	///	16,5	///	4,1	///
+ Production immobilisée	1,2	-17,0	8,4	-3,7	5,6	-27,9	13,4	-17,7	6,5	+74,2
+ Produits divers	1,4	-5,3	5,0	+4,2	5,5	+16,3	5,9	+9,7	6,2	-2,0
= Production de l'exercice	121,3	-1,4	876,7	+0,1	445,6	+7,9	542,7	-2,3	279,0	-5,6
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	///	1,1	///	0,7	///	1,4	///	0,6	+8,4
- Charges d'approvisionnement	57,1	+3,7	494,2	-6,4	251,7	+8,1	289,1	+0,5	123,1	///
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	45,6	+1,6	147,6	+13,6	81,8	+2,0	126,1	+4,7	87,0	+7,4
= Valeur ajoutée	18,9	-18,3	235,9	+7,9	112,9	+12,0	128,9	-13,3	69,5	-30,6
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Subventions d'exploitation	49,8	-2,2	23,1	-67,0	25,6	-51,9	48,6	-30,5	42,9	-8,2
+ Indemnités d'assurance	1,5	+0,6	10,6	+105,8	2,0	-57,1	1,9	-26,3	2,9	-38,0
- Fermages	6,7	-1,0	12,3	+1,2	6,7	+1,6	18,2	-1,0	16,1	-0,4
- Impôts et taxes	1,1	-3,8	3,6	+4,6	1,9	+3,6	2,9	+4,8	2,5	-0,8
- Charges de personnel	6,0	-2,6	34,5	+1,8	9,8	+1,3	11,5	+8,5	12,3	+10,9
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	56,4	-8,5	219,2	-10,3	122,2	-12,1	146,8	-22,2	84,4	-30,8
+ Transferts de charge	0,2	///	0,4	///	0,3	///	0,5	///	0,2	///
- Dotations aux amortissements	29,4	-3,7	63,1	-0,2	49,8	-3,5	61,8	+4,5	41,4	-1,1
= Résultat d'exploitation	27,2	-12,7	156,4	-13,8	72,7	-17,1	85,5	-35,2	43,2	-45,7
+ Produits financiers	0,2	+39,1	2,0	+39,8	0,9	+100,2	1,1	+46,0	1,0	+47,4
- Charges financières	2,2	-19,6	10,8	+7,0	7,0	+11,9	8,6	+24,8	4,5	+27,1
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	25,2	-11,8	147,7	-14,6	66,6	-18,5	78,0	-38,5	39,8	-48,0
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	3,7	-1,5	6,4	-30,8	3,6	+18,6	8,1	+123,4	6,4	-49,2
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,8	+8,2	3,8	+15,1	3,3	-3,6	6,2	+96,0	2,4	+5,4
+ Profits et charges exceptionnels	0,0	///	-0,3	///	-0,2	///	0,8	///	-0,1	///
= Résultat de l'exercice	31,6	-9,3	157,6	-15,0	73,3	-16,9	93,0	-28,5	48,4	-47,2
Cotisations sociales de l'exploitant	8,5	-3,3	23,6	+52,3	13,1	+9,1	22,6	+23,8	14,2	+10,9
VA Agricole (VA + subventions d'exploitation)	68,7	-7,4	259,0	-10,6	138,5	-9,2	177,5	-18,5	112,4	-23,6
EBE par ETP non salarié	39,5	-8,1	157,8	-9,8	93,8	-10,4	79,9	-23,7	59,0	-30,6
RCAI par ETP non salarié	17,6	-11,5	106,3	-14,1	51,1	-16,9	42,4	-39,7	27,8	-48,0

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

	Petites		Moyennes		Grandes	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Echantillon	1 693		2 774		2 753	
Population	101 918		110 434		77 960	
Caractéristiques physiques						
Surface agricole utilisée (en ha)	57,5	+3,4	96,1	-0,0	137,3	+3,1
dont : SAU en fermage	39,8	+3,9	82,9	-0,7	128,6	+3,5
Effectifs animaux (en UGB)	27,4	-3,4	58,0	-0,2	176,2	+4,1
Nombre d'ETP	1,3	-0,6	1,8	-0,1	3,5	+0,5
dont : ETP non salariés	1,1	-0,3	1,3	-0,5	1,7	+0,3
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)						
Capacité d'autofinancement	31,3	-28,5	73,0	-28,2	186,1	-23,4
- Prélèvements privés	20,8	-1,6	46,6	+5,6	111,5	+17,0
= Autofinancement	10,5	-52,8	26,4	-55,8	74,5	-49,1
Actif immobilisé	151,9	-5,3	280,3	-1,2	588,4	+0,9
Actif circulant	93,5	-4,7	208,5	-6,4	522,5	-4,7
Stocks	36,7	-6,7	97,1	-3,8	285,0	-4,9
Capitaux propres	174,7	-5,0	302,3	-4,8	597,7	-2,2
Endettement total	72,0	-5,0	188,7	-1,2	519,2	-1,3
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)						
Ventes et autoconsommation	79,5	-10,9	203,6	-6,6	603,1	-1,3
- Achats d'animaux	3,3	+5,0	5,5	+9,6	18,6	+1,7
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	76,1	-11,5	198,1	-7,0	584,5	-1,4
+ Production stockée	1,3	///	5,3	///	10,4	///
+ Production immobilisée	0,5	-44,7	1,9	-24,6	9,4	-19,1
+ Produits divers	2,7	-6,6	4,8	+6,5	8,8	+3,5
= Production de l'exercice	80,6	-10,8	210,0	-7,3	613,1	-4,4
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	///	0,3	///	1,0	///
- Charges d'approvisionnement	32,5	+4,6	81,8	+9,8	233,0	+5,2
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	32,4	-0,5	64,5	+3,4	155,7	+3,1
= Valeur ajoutée	15,9	-40,7	64,0	-28,6	225,3	-16,4
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Subventions d'exploitation	25,2	-3,0	36,0	-4,5	48,5	-13,9
+ Indemnités d'assurance	1,3	-27,5	2,6	-29,6	5,2	-30,5
- Fermages	5,4	+0,2	15,8	-1,1	33,1	+2,0
- Impôts et taxes	1,2	-2,0	2,0	-3,0	4,5	-0,1
- Charges de personnel	3,8	+1,5	10,6	+5,7	50,4	+3,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	32,0	-27,8	74,2	-28,1	191,1	-22,8
+ Transferts de charge	0,1	///	0,4	///	0,6	///
- Dotations aux amortissements	15,8	-3,7	33,5	-1,1	76,0	+1,4
= Résultat d'exploitation	16,2	-41,8	41,1	-40,8	115,7	-33,0
+ Produits financiers	0,3	+40,4	0,8	+42,7	1,9	+46,1
- Charges financières	1,1	+16,1	2,9	+21,7	8,8	+19,7
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	15,4	-43,3	38,9	-42,4	108,9	-34,7
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3,1	+36,4	5,4	-13,6	9,8	-28,6
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,2	+13,6	1,8	-2,6	4,5	+6,6
+ Profits et charges exceptionnels	0,1	///	0,6	///	1,2	///
= Résultat de l'exercice	19,8	-35,2	46,8	-38,3	124,4	-32,9
Cotisations sociales de l'exploitant	6,2	+5,2	13,5	+12,2	26,1	+14,2
VA Agricole (VA + subventions d'exploitation)	41,0	-22,3	100,1	-21,6	273,8	-16,0
EBE par ETP non salarié	28,6	-27,6	55,8	-27,7	109,7	-23,0
RCAI par ETP non salarié	13,8	-43,1	29,2	-42,1	62,5	-34,8

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Autres grandes cultures		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverses	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Résultat courant avant impôts	49,4	-39,1	14,0	-82,9	84,3	-26,7	61,4	-12,6	43,7	+4,9
+ Dotation aux amortissements	38,7	-0,9	32,2	+1,4	44,7	-2,2	40,3	-4,6	20,3	-4,9
+ Charges et produits exceptionnels	0,6	///	0,1	///	0,0	///	0,2	///	-0,2	///
= Capacité d'autofinancement	88,7	-26,5	46,4	-59,8	129,0	-19,9	102,0	-9,9	63,8	+1,2
- Prélèvements privés	55,0	+11,4	47,5	+6,1	81,9	+9,1	79,8	+21,7	40,8	-2,7
= Autofinancement	33,7	-53,6	-1,2	-100,4	47,1	-45,4	22,2	-49,9	23,0	+8,6
+ Cessions d'immobilisations	10,3	-6,1	12,8	-8,0	14,0	-29,4	4,2	-21,4	4,1	+162,0
+ Subventions d'équipement reçues	2,3	-33,3	0,7	-23,3	1,6	-46,2	3,7	+9,2	1,2	-64,5
+ Nouvelles dettes financières	41,6	-7,3	33,2	-12,3	47,7	-18,4	30,8	-10,1	12,6	-41,0
+ Variation des dettes auprès des tiers	3,1	///	1,7	///	2,0	///	0,1	///	0,4	///
+ Diminution de trésorerie nette	5,2	///	12,8	///	5,4	///	17,1	///	///	///
= Total des ressources	96,2	-28,5	60,1	-51,9	117,9	-32,6	78,1	-19,6	41,3	-19,7
Acquisitions d'immobilisations	53,6	-1,4	47,6	-5,3	61,7	-8,0	35,4	-21,3	18,7	-29,9
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,9	///	-0,5	///	0,1	///	0,1	///	0,0	///
+ Charges à répartir	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Remboursements des dettes financières	39,0	-5,2	28,5	-6,1	46,3	-10,0	39,7	-15,6	23,4	-2,5
+ Variation des stocks	-0,5	///	-12,9	///	-5,9	///	-0,9	///	-0,2	///
+ Variation des créances auprès des tiers	2,7	///	-3,7	///	14,3	///	4,2	///	0,0	///
+ Variation des comptes de régularisation	0,5	///	1,1	///	1,3	///	-0,5	///	-0,7	///
+ Augmentation de trésorerie nette	///	///	///	///	///	///	///	///	0,0	///
= Total des emplois	96,2	-28,5	60,1	-51,9	117,9	-32,6	78,1	-19,6	41,3	-19,7
Variation du fonds de roulement net	-5,6	///	-30,0	///	2,3	///	-14,3	///	-1,2	///
Variation du besoin en fonds de roulement	-0,4	///	-17,2	///	7,8	///	2,8	///	-1,2	///
Variation de trésorerie nette	-5,2	///	-12,8	///	-5,4	///	-17,0	///	0,0	///
Investissement total	44,2	-1,4	34,2	-4,3	47,8	-0,5	31,3	-20,2	14,6	-40,9
Excédent de trésorerie d'exploitation	33,5	-63,0	24,3	-72,5	46,4	-61,2	18,6	-81,8	4,9	-91,9

Bilan	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Autres grandes cultures		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverse	
	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	317,9	+3,7	225,4	+4,4	342,5	+3,2	217,3	-3,2	111,0	-3,5
Terrains	44,3	+4,9	50,2	+2,8	38,5	+3,9	15,3	+0,6	17,9	+12,4
Aménagements terrains	2,6	-3,0	3,0	-5,9	2,1	-7,5	2,5	-10,9	1,8	-11,2
Constructions	69,8	+2,2	25,3	+13,2	51,8	-0,0	58,1	-3,2	24,7	-9,6
Installations spécialisées	17,7	+5,1	9,1	+18,6	21,4	+9,5	47,0	-6,8	22,3	-0,3
Matériel	96,4	+5,7	103,8	+4,2	122,1	+3,9	70,2	-3,2	27,8	-7,7
Plantations (y compris forêt)	11,7	-0,5	0,6	+19,3	1,9	-6,0	2,5	+8,6	2,3	-2,9
Animaux reproducteurs	48,0	+1,8	4,7	-10,3	8,5	+1,6	1,4	+7,5	0,5	-3,0
Autres immobilisations	27,5	+3,3	28,8	+0,8	96,2	+3,1	20,3	+2,5	13,7	-4,4
Actif circulant	252,5	-1,2	207,6	-11,7	308,1	+0,7	177,4	-6,5	117,8	+0,2
Stocks et en-cours	126,3	-0,4	85,9	-13,1	124,8	-4,5	39,1	-2,2	37,8	-0,5
dont animaux circulants	25,1	+3,0	3,2	+1,0	6,8	-1,2	0,8	-5,8	0,2	+22,8
Valeurs réalisables	65,0	+1,0	64,3	-6,6	106,8	+8,2	49,3	+2,9	23,3	-4,1
Valeurs disponibles	61,2	-4,9	57,4	-14,8	76,5	-0,2	89,0	-12,6	56,7	+2,5
Régularisation actif	3,2	///	2,6	///	6,1	///	5,7	///	1,1	///
Total actif	573,6	+1,6	435,5	-3,7	656,7	+2,2	400,4	-4,7	229,8	-2,0
Capitaux propres	336,8	+0,9	264,2	-8,7	379,3	+3,1	189,4	-6,2	111,0	+5,3
Capital individuel initial	213,3	+0,0	167,4	+0,0	215,9	+0,0	118,9	+0,0	78,4	+0,0
Variation du capital initial	110,3	+3,0	94,5	-21,1	157,3	+7,8	54,7	-19,2	27,0	+28,5
Subventions d'investissement	13,2	-0,2	2,3	+3,8	6,1	+2,4	15,8	+3,2	5,7	-6,2
Total endettement	236,5	+2,4	171,1	+5,2	276,7	+0,9	210,9	-3,4	118,8	-7,8
Dettes à long ou moyen terme	156,7	+1,8	108,3	+4,1	178,5	+1,5	128,0	-6,2	56,8	-13,0
Emprunts à court terme	6,1	-3,4	3,7	+11,8	7,3	-14,7	6,6	-5,9	8,1	-22,1
Autres dettes financières à - 1 an	11,9	+0,3	12,4	+19,7	11,3	-7,9	8,3	+20,1	4,1	+9,2
Dettes auprès des tiers	61,8	+5,2	46,7	+3,9	79,6	+2,6	68,0	+0,1	49,8	+0,8
Régularisation passif	0,3	///	0,2	///	0,8	///	0,1	///	0,0	///
Total passif	573,6	+1,6	435,5	-3,7	656,7	+2,2	400,4	-4,7	229,8	-2,0

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Résultat courant avant impôts	72,2	-32,6	31,9	-30,9	66,1	-31,3	29,3	-17,1	68,6	-34,3
+ Dotation aux amortissements	31,9	-2,6	31,5	+0,1	57,5	+0,9	27,5	-1,6	58,7	+2,2
+ Charges et produits exceptionnels	3,5	///	0,4	///	0,1	///	0,1	///	0,0	///
= Capacité d'autofinancement	107,6	-23,7	63,7	-17,7	123,8	-19,5	56,9	-10,2	127,3	-21,0
- Prélèvements privés	61,1	-2,5	40,6	-26,7	69,0	+9,9	28,5	+9,6	60,6	+2,9
= Autofinancement	46,5	-41,2	23,1	+1,0	54,7	-41,0	28,4	-25,3	66,7	-33,1
+ Cessions d'immobilisations	6,1	+5,9	6,2	+52,0	14,6	+16,8	8,7	+4,9	18,4	+65,9
+ Subventions d'équipement reçues	2,7	-11,0	5,2	-50,7	2,8	-66,7	0,9	-53,3	1,5	-40,0
+ Nouvelles dettes financières	34,0	-11,9	25,2	-18,9	70,4	-6,4	24,0	-11,3	60,7	-14,3
+ Variation des dettes auprès des tiers	3,6	///	2,7	///	6,8	///	3,1	///	2,8	///
+ Diminution de trésorerie nette	10,8	///	9,2	///	///	///	4,1	///	10,4	///
= Total des ressources	103,7	-20,8	71,8	-8,1	149,3	-23,8	69,1	-9,7	160,4	-10,3
Acquisitions d'immobilisations	44,5	-5,9	38,8	-23,5	83,1	-1,6	36,3	+2,6	96,9	+25,9
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	///	-0,2	///	2,9	///	2,5	///	7,9	///
+ Charges à répartir	-0,1	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///
+ Remboursements des dettes financières	35,9	-6,3	28,8	+9,4	60,7	-2,0	24,2	-10,1	52,8	-2,3
+ Variation des stocks	13,9	///	-3,3	///	0,3	///	2,7	///	0,8	///
+ Variation des créances auprès des tiers	9,3	///	8,0	///	-0,1	///	3,4	///	2,0	///
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	///	-0,3	///	1,1	///	0,0	///	0,0	///
+ Augmentation de trésorerie nette	///	///	///	///	1,4	///	///	///	///	///
= Total des emplois	103,7	-20,8	71,8	-8,1	149,3	-23,8	69,1	-9,7	160,4	-10,3
Variation du fonds de roulement net	8,9	///	-7,6	///	-4,1	///	-0,9	///	-10,4	///
Variation du besoin en fonds de roulement	19,7	///	1,6	///	-5,6	///	3,2	///	0,0	///
Variation de trésorerie nette	-10,8	///	-9,2	///	1,4	///	-4,1	///	-10,4	///
Investissement total	38,5	-7,7	32,4	-29,3	71,4	-6,5	30,1	+1,8	86,4	+21,6
Excédent de trésorerie d'exploitation	10,7	-89,1	14,8	-81,9	67,1	-45,0	30,8	-41,8	64,0	-38,7

Bilan	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes	
	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	294,9	+3,3	212,4	+1,9	488,7	+4,8	301,8	+2,8	520,5	+7,8
Terrains	95,3	+6,7	27,3	+1,6	26,2	+5,5	38,9	+4,8	27,1	+2,2
Aménagements terrains	1,7	+9,2	3,6	-9,4	3,0	+1,2	1,5	-4,0	4,3	-1,9
Constructions	55,8	+1,3	34,6	+6,3	132,1	-0,1	46,0	-1,6	113,3	+7,3
Installations spécialisées	6,2	+3,6	18,6	+1,6	40,6	+6,0	4,7	-0,1	29,8	+43,1
Matériel	63,4	+2,2	56,2	+3,9	147,2	+10,9	72,5	+5,8	154,8	+11,2
Plantations (y compris forêt)	56,0	-0,5	54,2	-0,8	0,1	-43,7	0,0	+27,3	0,2	-2,2
Animaux reproducteurs	0,3	+5,2	2,0	-7,9	111,1	+2,7	129,7	+2,0	169,5	+4,9
Autres immobilisations	16,3	+8,6	16,2	+0,2	28,4	+5,3	8,4	+9,2	21,7	-12,0
Actif circulant	485,2	+2,9	188,6	-2,5	219,6	+0,7	148,7	+1,4	273,9	-1,6
Stocks et en-cours	319,6	+4,6	34,8	-8,6	96,6	+0,4	85,9	+3,3	146,6	+0,6
dont animaux circulants	0,2	-2,5	0,9	-0,9	37,3	+1,2	54,1	+3,5	79,6	+2,5
Valeurs réalisables	89,5	+6,8	75,2	+10,9	64,8	-2,8	28,4	+11,4	61,7	+3,0
Valeurs disponibles	76,2	-7,3	78,6	-10,2	58,2	+5,4	34,4	-9,4	65,6	-9,6
Régularisation actif	2,2	///	2,9	///	4,6	///	1,5	///	3,0	///
Total actif	782,4	+3,1	403,8	-0,1	712,9	+3,6	452,0	+2,3	797,4	+4,4
Capitaux propres	548,9	+3,8	233,1	-0,1	355,0	+2,4	308,4	+2,5	481,8	+4,2
Capital individuel initial	330,0	+0,0	131,1	+0,0	219,9	+0,0	232,9	+0,0	320,3	+0,0
Variation du capital initial	197,9	+11,4	75,4	+0,1	114,2	+8,6	67,2	+13,6	147,4	+16,0
Subventions d'investissement	21,0	-0,1	26,6	-0,8	21,0	-3,4	8,3	-7,0	14,1	-6,0
Total endettement	233,2	+1,2	169,5	-0,6	357,7	+4,8	143,3	+2,0	315,2	+4,6
Dettes à long ou moyen terme	126,6	-1,6	101,4	-3,3	269,1	+3,8	95,6	+0,2	219,9	+1,8
Emprunts à court terme	10,5	+0,4	4,0	-2,1	7,8	-1,2	2,2	-15,3	9,0	+77,8
Autres dettes financières à - 1 an	15,8	+8,6	6,0	-4,5	10,8	-1,7	8,3	-0,4	10,4	+44,9
Dettes auprès des tiers	80,4	+4,6	58,0	+5,0	70,1	+10,8	37,3	+9,0	76,0	+3,9
Régularisation passif	0,4	///	1,3	///	0,2	///	0,2	///	0,3	///
Total passif	782,4	+3,1	403,8	-0,1	712,9	+3,6	452,0	+2,3	797,4	+4,4

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Résultat courant avant impôts	25,2	-11,8	147,7	-14,6	66,6	-18,5	78,0	-38,5	39,8	-48,0
+ Dotation aux amortissements	29,4	-3,7	63,1	-0,2	49,8	-3,5	61,8	+4,5	41,4	-1,1
+ Charges et produits exceptionnels	0,0	///	-0,3	///	-0,2	///	0,8	///	-0,1	///
= Capacité d'autofinancement	54,6	-7,7	210,5	-10,8	116,2	-13,0	140,6	-23,5	81,0	-32,2
- Prélèvements privés	31,7	+10,7	114,2	+72,8	64,9	+74,2	82,9	+36,6	49,9	+17,0
= Autofinancement	23,0	-25,7	96,2	-42,8	51,3	-49,5	57,7	-52,6	31,1	-59,3
+ Cessions d'immobilisations	6,6	+19,0	12,4	-25,5	6,6	+8,6	13,6	+118,5	11,0	-38,9
+ Subventions d'équipement reçues	2,9	-14,0	6,6	-34,2	4,2	+26,1	5,5	+3,4	2,9	+25,8
+ Nouvelles dettes financières	26,7	-4,4	95,0	-13,8	48,6	+4,6	99,5	+1,2	48,1	+5,9
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,5	///	-1,1	///	0,0	///	12,6	///	4,0	///
+ Diminution de trésorerie nette	3,4	///	///	///	///	///	///	///	3,1	///
= Total des ressources	63,0	-9,0	209,2	-33,3	110,5	-28,9	188,9	-19,7	100,2	-30,0
Acquisitions d'immobilisations	35,7	-0,4	97,6	-5,4	51,6	+20,8	106,9	-9,3	59,1	+3,1
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-0,2	///	2,6	///	-0,2	///	5,0	///	0,1	///
+ Charges à répartir	0,0	///	0,0	///	0,0	///	0,0	///	-0,1	///
+ Remboursements des dettes financières	24,1	-11,2	91,0	+4,5	54,6	-10,3	68,8	+8,6	41,8	-0,9
+ Variation des stocks	1,3	///	-10,1	///	2,7	///	8,0	///	-2,4	///
+ Variation des créances auprès des tiers	2,1	///	-8,6	///	-8,0	///	-9,8	///	1,0	///
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	///	0,4	///	0,3	///	0,6	///	0,8	///
+ Augmentation de trésorerie nette	///	///	36,4	///	9,4	///	9,3	///	///	///
= Total des emplois	63,0	-9,0	209,2	-33,3	110,5	-28,9	188,9	-19,7	100,2	-30,0
Variation du fonds de roulement net	-0,4	///	19,2	///	4,5	///	-4,5	///	-7,8	///
Variation du besoin en fonds de roulement	3,0	///	-17,1	///	-4,9	///	-13,8	///	-4,7	///
Variation de trésorerie nette	-3,4	///	36,3	///	9,4	///	9,3	///	-3,1	///
Investissement total	28,9	-10,0	87,7	-1,4	44,9	+20,7	98,3	-20,9	48,2	+13,8
Excédent de trésorerie d'exploitation	28,4	-52,8	81,5	-50,1	35,8	-61,2	47,9	-64,7	36,8	-54,3

Bilan	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture polyélevage	
	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	233,9	+1,4	542,5	+6,1	356,1	-0,4	526,9	+9,2	331,7	+4,2
Terrains	25,4	+3,9	23,3	+2,0	24,8	+9,8	19,6	+9,7	40,0	+4,0
Aménagements terrains	1,9	+4,9	5,3	-6,9	4,7	-5,5	5,2	-4,5	2,7	-3,1
Constructions	66,2	+5,4	279,7	+4,5	176,5	-4,0	179,1	+6,7	68,8	+6,9
Installations spécialisées	14,5	-0,2	27,7	+7,9	37,0	-4,5	29,0	+6,7	15,8	+0,9
Matériel	70,2	-1,5	117,5	+12,8	87,2	+6,2	148,4	+15,6	109,0	+6,2
Plantations (y compris forêt)	0,1	-8,9	0,5	+15,6	0,1	-4,7	0,1	-3,8	4,4	-0,5
Animaux reproducteurs	46,9	-0,4	54,2	+5,0	11,1	-1,4	111,0	+4,7	61,3	+0,2
Autres immobilisations	8,8	+1,2	34,3	+3,0	14,8	+7,1	34,4	+16,9	29,7	+2,9
Actif circulant	110,8	+0,6	394,3	-0,9	221,6	+1,3	288,9	+1,2	231,0	-2,2
Stocks et en-cours	41,7	+3,3	242,3	-4,0	70,9	+4,0	162,1	+5,2	107,4	-2,2
dont animaux circulants	17,1	+4,8	165,4	-2,4	42,1	+3,0	91,0	+8,0	37,4	+7,7
Valeurs réalisables	31,9	+6,9	61,4	-20,6	72,4	-16,4	70,9	-14,7	64,9	+0,6
Valeurs disponibles	37,1	-6,8	90,7	+32,8	78,3	+22,5	55,9	+15,8	58,8	-5,2
Régularisation actif	0,9	///	5,1	///	3,5	///	6,0	///	3,9	///
Total actif	345,5	+1,1	941,9	+3,0	581,2	+0,4	821,8	+6,3	566,6	+1,5
Capitaux propres	199,7	+0,1	403,3	+12,9	212,6	+4,6	347,3	+2,8	315,5	-0,3
Capital individuel initial	148,4	+0,0	207,3	+0,0	128,4	+0,0	206,2	+0,0	205,6	+0,0
Variation du capital initial	37,3	-0,1	170,9	+34,0	62,1	+15,6	119,1	+9,3	98,8	-1,5
Subventions d'investissement	13,9	+1,3	25,1	+12,7	22,0	+4,1	22,1	-3,0	11,0	+5,0
Total endettement	145,8	+2,6	538,5	-3,3	368,1	-1,9	474,5	+9,0	251,0	+4,0
Dettes à long ou moyen terme	107,7	+2,8	380,6	+3,6	276,4	-2,0	340,0	+10,0	167,1	+3,8
Emprunts à court terme	2,2	-11,9	13,2	-41,4	6,1	-4,8	10,2	-2,3	5,7	+4,2
Autres dettes financières à - 1 an	6,0	+12,3	35,7	-37,4	17,7	-6,6	28,4	-12,9	12,0	-5,8
Dettes auprès des tiers	30,0	+1,6	109,0	-1,0	67,9	-0,0	95,9	+15,2	66,3	+6,5
Régularisation passif	0,0	///	0,2	///	0,6	///	0,1	///	0,1	///
Total passif	345,5	+1,1	941,9	+3,0	581,2	+0,4	821,8	+6,3	566,6	+1,5

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2023

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2022 en euros 2023 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2022 et 2023

Tableau de financement simplifié	Petites		Moyennes		Grandes	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Résultat courant avant impôts	15,4	-43,3	38,9	-42,4	108,9	-34,7
+ Dotation aux amortissements	15,8	-3,7	33,5	-1,1	76,0	+1,4
+ Charges et produits exceptionnels	0,1	///	0,6	///	1,2	///
= Capacité d'autofinancement	31,3	-28,5	73,0	-28,2	186,1	-23,4
- Prélèvements privés	20,8	-1,6	46,6	+5,6	111,5	+17,0
= Autofinancement	10,5	-52,8	26,4	-55,8	74,5	-49,1
+ Cessions d'immobilisations	4,9	+25,2	9,2	-3,6	18,9	-12,5
+ Subventions d'équipement reçues	1,0	-24,9	1,8	-29,5	4,8	-35,0
+ Nouvelles dettes financières	12,1	-8,2	32,8	-9,7	92,6	-7,2
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,5	///	2,6	///	7,1	///
+ Diminution de trésorerie nette	3,2	///	5,9	///	6,9	///
= Total des ressources	32,1	-24,3	78,6	-28,5	204,8	-28,0
Acquisitions d'immobilisations	19,1	-11,7	45,7	-0,4	110,0	+0,0
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,1	///	1,1	///	1,5	///
+ Charges à répartir	0,0	///	0,0	///	-0,1	///
+ Remboursements des dettes financières	12,4	-8,3	31,2	-3,2	84,9	-3,8
+ Variation des stocks	-0,6	///	-0,4	///	-0,5	///
+ Variation des créances auprès des tiers	0,9	///	0,7	///	7,7	///
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	///	0,3	///	1,3	///
+ Augmentation de trésorerie nette	///	///	///	///	///	///
= Total des emplois	32,1	-24,3	78,6	-28,5	204,8	-28,0
Variation du fonds de roulement net	-3,2	///	-7,8	///	-5,5	///
Variation du besoin en fonds de roulement	0,0	///	-2,0	///	1,4	///
Variation de trésorerie nette	-3,2	///	-5,9	///	-6,9	///
Investissement total	14,3	-20,6	37,6	-0,8	92,6	+1,6
Excédent de trésorerie d'exploitation	13,9	-66,6	29,4	-62,3	65,0	-61,4

Bilan	Petites		Moyennes		Grandes	
	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	151,9	+1,1	280,3	+3,5	588,4	+4,7
Terrains	44,2	+1,9	44,5	+4,8	44,2	+9,1
Aménagements terrains	1,1	-3,8	2,2	-4,3	5,0	-1,9
Constructions	24,9	+2,0	54,4	+1,9	150,6	+2,5
Installations spécialisées	5,2	-3,9	11,7	+6,5	42,7	+6,2
Matériel	38,1	+1,7	86,3	+4,4	187,0	+7,8
Plantations (y compris forêt)	2,8	-4,0	8,2	-0,6	28,3	+0,0
Animaux reproducteurs	25,4	+0,4	49,8	+2,3	74,8	+2,0
Autres immobilisations	10,4	-0,4	23,2	+5,5	55,9	+3,1
Actif circulant	93,5	-3,0	208,5	-2,1	522,5	-0,2
Stocks et en-cours	36,7	-1,6	97,1	-0,4	285,0	-0,2
dont animaux circulants	10,6	+1,5	21,1	+3,1	49,5	+3,5
Valeurs réalisables	23,2	+2,1	57,3	-0,7	130,5	+1,8
Valeurs disponibles	33,7	-7,6	54,1	-6,3	107,1	-2,7
Régularisation actif	1,5	///	2,4	///	6,5	///
Total actif	247,0	-0,4	491,2	+1,1	1 117,4	+2,4
Capitaux propres	174,7	-0,7	302,3	+0,1	597,7	+2,3
Capital individuel initial	132,2	+0,0	202,1	+0,0	335,1	+0,0
Variation du capital initial	37,3	-2,7	89,4	+0,2	235,6	+5,8
Subventions d'investissement	5,2	-4,5	10,8	+0,0	27,0	+0,9
Total endettement	72,0	+0,3	188,7	+2,9	519,2	+2,6
Dettes à long ou moyen terme	46,5	-0,9	123,2	+1,2	348,3	+2,6
Emprunts à court terme	1,5	+9,5	4,3	+1,4	14,8	-6,6
Autres dettes financières à - 1 an	3,5	-0,5	10,0	+13,0	25,4	-5,5
Dettes auprès de tiers	20,5	+2,4	51,3	+5,3	130,6	+5,7
Régularisation passif	0,2	///	0,2	///	0,5	///
Total passif	247,0	-0,4	491,2	+1,1	1 117,4	+2,4

Champ : exploitations métropolitaines, de Guadeloupe et de La Réunion

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

ETP : équivalent temps plein

Les évolutions 2022-2023 sont calculées sur échantillons constants, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

CHAPITRE 2

Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2024

Estimation au 12 décembre 2024

Introduction.....	53
Faits marquants pour l'agriculture en 2024.....	54
La production de la branche agricole	56
La valeur ajoutée de la branche agricole.....	68
Les résultats de la branche agricole.....	73
Annexes	75
Graphiques conjoncturels	80
Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole.....	83
Liens vers internet	85

Introduction

Le **compte de l'agriculture, dit « compte spécifique »**, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2020) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 33).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le **compte spécifique de l'agriculture** s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte prévisionnel de l'agriculture pour 2024 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 25 novembre 2024.

En 2024, comme l'ensemble des comptes nationaux, les comptes de l'agriculture sont passés en base 2020. Ils intègrent notamment les résultats du dernier recensement agricole.

Faits marquants pour l'agriculture en 2024

En 2024, le recul en valeur de la production agricole s'accroît (- 7,5 % après - 1,5 %). La retombée des prix se poursuit (- 4,2 % après - 4,4 %), notamment ceux des céréales. La baisse des volumes (- 3,4 %) contribue aussi au repli de la production en valeur : l'année 2024 est marquée par des conditions météorologiques particulièrement mauvaises pour certaines cultures. Dans ce contexte défavorable, le coût des intrants est toutefois en forte baisse (- 8 %).

La **production végétale** diminue de 13,1 % en valeur (après - 5,8 % en 2023), du fait d'un reflux des volumes et des prix de 6,8 % chacun. La baisse des rendements, associée à une baisse des surfaces entraîne une très forte réduction de la production de blé tendre. Les récoltes d'oléagineux et de protéagineux sont également en très net recul, comme celles de vins. De plus, les disponibilités mondiales importantes maintiennent le cours des céréales orientés à la baisse, tandis que l'insuffisance de la demande pèse sur le prix du vin. L'augmentation en volume et en prix de la production de fruits, légumes et pommes de terre ne compense pas ces baisses.

La valeur de la **production animale** fléchit également (- 1,4 % après + 4,9 % en 2023). Les mouvements sur les volumes et les prix s'inversent par rapport à l'année précédente. Les volumes se redressent légèrement (+ 0,9 %). L'épizootie d'influenza aviaire s'étant terminée au cours de l'année 2023, les abattages de volaille ont nettement augmenté, et dans une moindre mesure ceux de porcins après les baisses des trois années antérieures. Le prix de la production animale est tiré à la baisse (- 2,3 %) par les prix des porcins, des volailles et des œufs, après les niveaux inédits atteints pour ces produits au cours des années précédentes.

Les **consommations intermédiaires** décroissent également en valeur (- 8,0 % après + 1,3 %). Les prix qui étaient restés élevés en 2023 ont chuté de 10,2 % en 2024, tandis que les volumes augmentaient modérément (+ 2,6 %). Les prix des aliments pour animaux, en particulier intraconsommés, diminuent fortement tout comme ceux des engrais et amendements. Ceci entraîne une baisse conséquente de la valeur de ces deux postes, malgré une hausse des volumes achetés. Ceux d'aliments intraconsommés sont en forte augmentation pour la seconde année consécutive, se substituant aux achats d'aliments en dehors de la branche. La baisse du prix de l'énergie est plus modérée. À l'inverse, le coût des dépenses vétérinaires est à nouveau en hausse.

En 2024, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole se contracterait de 6,6 % en valeur à la suite du recul de la production au prix de base (- 7,4 %), et malgré la baisse des consommations intermédiaires (- 8,0 %).

Les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à environ 8,6 milliards d'euros, en hausse de 1,3 % par rapport à 2023, en raison notamment de la progression des aides agro-environnementales.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** diminuerait de 5,4 % en 2024. L'emploi agricole continuerait de décroître tendanciellement, au rythme de - 0,1 % en 2024. Il reculerait très légèrement en 2024, la baisse de

l'emploi non salarié se poursuivant (- 1,8 %), tandis que l'emploi salarié progresserait (+ 2,2 %). Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminuerait dans les mêmes proportions (- 5,4 % après - 4,8 %). Avec la décélération du prix du PIB, la baisse termes réels, serait plus modérée qu'en 2023, revenant à - 7,7 % en 2024 au lieu de - 9,6 % un an auparavant.

Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

Principaux postes du compte de l'agriculture en 2024		Valeurs (en milliards d'euros)	Évolutions en %		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	89,3	-3,4	-4,2	-7,5
Produits végétaux		46,5	-6,8	-6,8	-13,1
Céréales		10,0	-16,3	-4,9	-20,4
Oléagineux, protéagineux		2,9	-12,6	+3,8	-9,3
Autres plantes industrielles		2,2	+14,6	-5,4	+8,5
Fourrages		5,4	+16,1	-34,8	-24,3
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		9,3	+5,4	+1,1	+6,6
Fruits		4,5	+1,2	+2,7	+3,9
Vins		12,2	-20,5	-1,5	-21,7
Produits animaux		33,9	+0,9	-2,3	-1,4
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		14,3	-1,2	-0,6	-1,8
Volailles, œufs		6,2	+7,5	-8,5	-1,6
Lait et autres produits de l'élevage		13,4	+0,1	-1,0	-0,9
Services		7,0	+0,0	+2,2	+2,2
Production des jardins familiaux		1,9	+4,6	+4,0	+8,9
Subventions sur les produits	(b)	1,2	+0,4	-0,3	+0,1
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	90,4	-3,3	-4,2	-7,4
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	53,6	+2,6	-10,2	-8,0
achats		46,7	-1,8	-3,8	-5,6
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	36,8	-12,1	+6,2	-6,6

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeurs en M€	Évolutions en %			Contributions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	89 253	-3,4	-4,2	-7,5	-3,4	-4,2
dont productions végétales	46 481	-6,8	-6,8	-13,1	-3,8	-3,6
Céréales	9 956	-16,3	-4,9	-20,4	-2,1	-0,6
Oléagineux, protéagineux	2 916	-12,6	3,8	-9,3	-0,4	0,1
Fruits	4 494	1,2	2,7	3,9	0,1	0,1
Vins	12 175	-20,5	-1,5	-21,7	-3,3	-0,2
Légumes frais	4 714	4,3	5,3	9,8	0,2	0,3
Pommes de terre	2 818	10,6	-5,5	4,5	0,3	-0,2
dont productions animales	33 934	0,9	-2,3	-1,4	0,3	-0,8
Bétail	14 342	-1,2	-0,6	-1,8	-0,2	-0,1
Lait	11 887	1,1	-1,1	0,0	0,1	-0,1

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

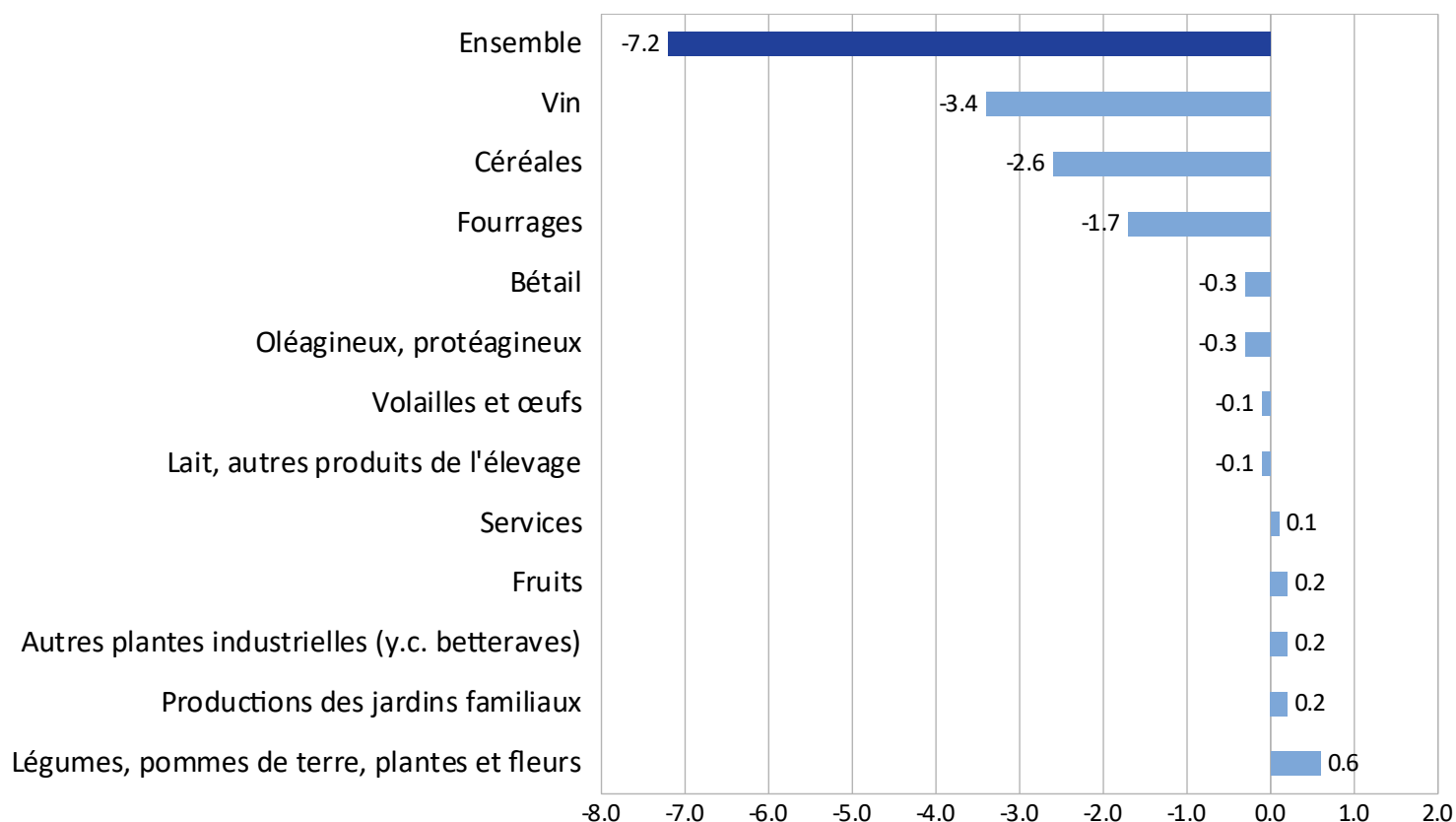
Le volume de la production agricole hors subventions diminue en 2024 (- 3,4 % après + 3,0 %). Cette baisse résulte du recul de la production végétale (- 6,8 % après + 6,3 %). La production de vin chute de 20,5 %. La production de céréales diminue fortement (- 16,3 % après + 7,2 %), de même que celle d'oléagineux et protéagineux (- 12,6 % après + 2,5 %). A l'inverse, les récoltes de pommes de terre, légumes et fruits progressent. Les productions animales se redressent légèrement (+ 0,9 % après - 1,8 %), sous l'effet de la hausse de la production de volaille et du lait. Celle de bétail reste orientée à la baisse (- 1,2 % après - 2,8 %).

Globalement **les prix** agricoles diminuent à nouveau (- 4,2 % après - 4,4 %). Le prix des productions végétales recule à nouveau sensiblement (- 6,8 % après - 11,4 %), sous l'effet notamment de la réduction de ceux des céréales (- 4,9 % après - 30,0 %), mais aussi des pommes de terre et du vin. Les prix des productions animales refluent (- 2,3 % après + 6,8 %), notamment ceux du bétail et du lait.

Au total, **la valeur** de la production de la branche agricole hors subventions est à nouveau en baisse (- 7,5 % après - 1,5 %), baisse qui s'accroît.

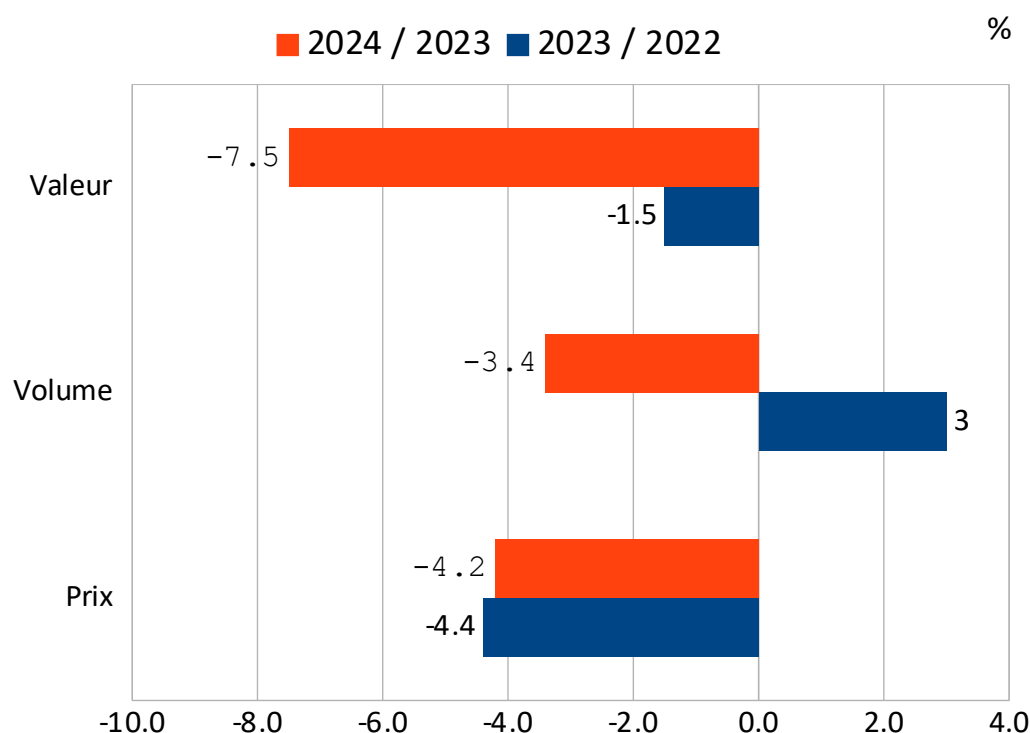
Depuis 2021, à la suite de la forte hausse de l'année 2022, la production agricole progresse en valeur de 9,2 % (graphique 3). Cette augmentation est avant tout déterminée par celle des prix (+ 8,2 %), alors que la production ne s'accroît que faiblement en volume (+ 1,0 %). En trois ans, la production végétale s'est repliée de 1,1 % en valeur, sous l'effet de la baisse des cours (- 3,1 %) consécutive du reflux des prix en 2023 et 2024. La hausse des volumes sur cette période (+ 2,1 %) ne compense pas le recul des prix. La production animale augmente de 24,5 % en valeur. Elle est tirée par la forte augmentation des prix (+ 29,1 %), cependant qu'elle recule en volume (- 3,5 %).

Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2024/2023 en milliards d'euros



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

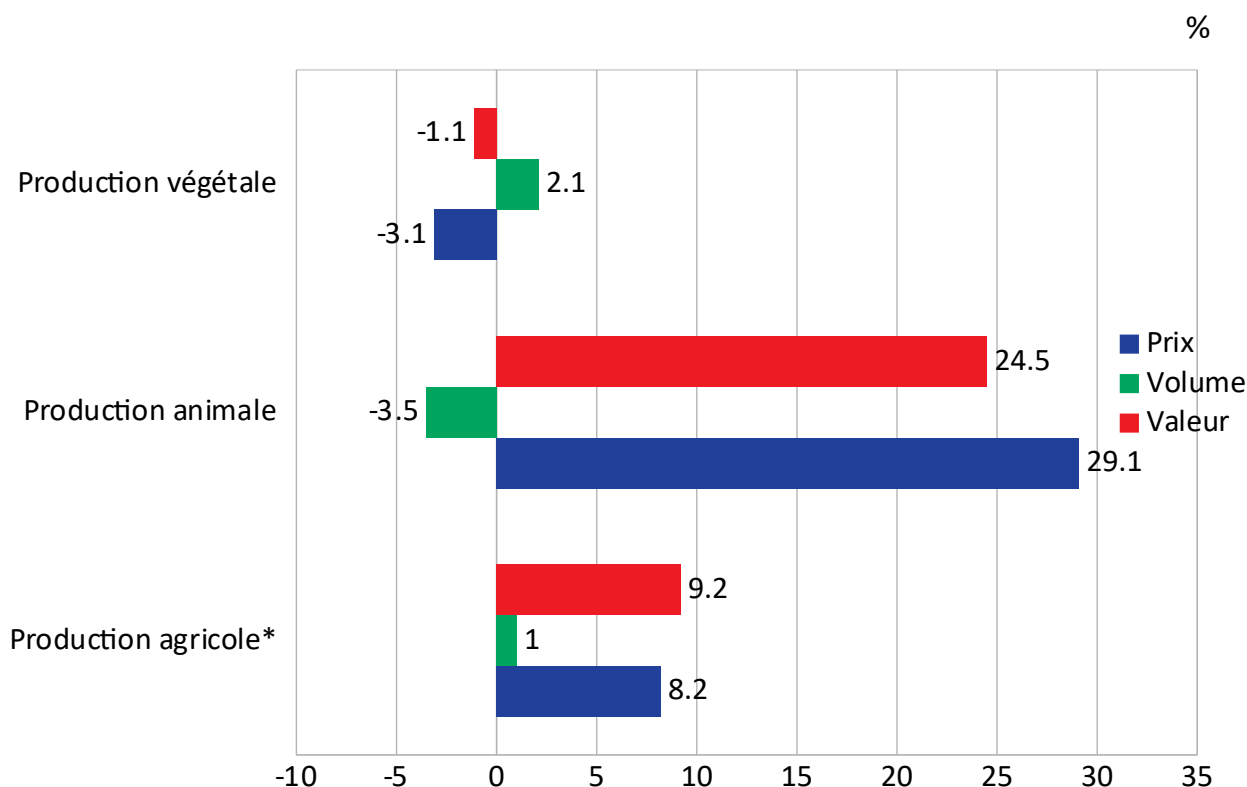
Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2023 et 2024



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

Lecture : en 2024, la valeur de la production agricole hors subventions diminue de 7,5 % par rapport à 2023.

Graphique 3 : Évolution de la production hors subventions entre 2021 et 2024, en valeur, en volume et en prix



* Y compris la production de services

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024*

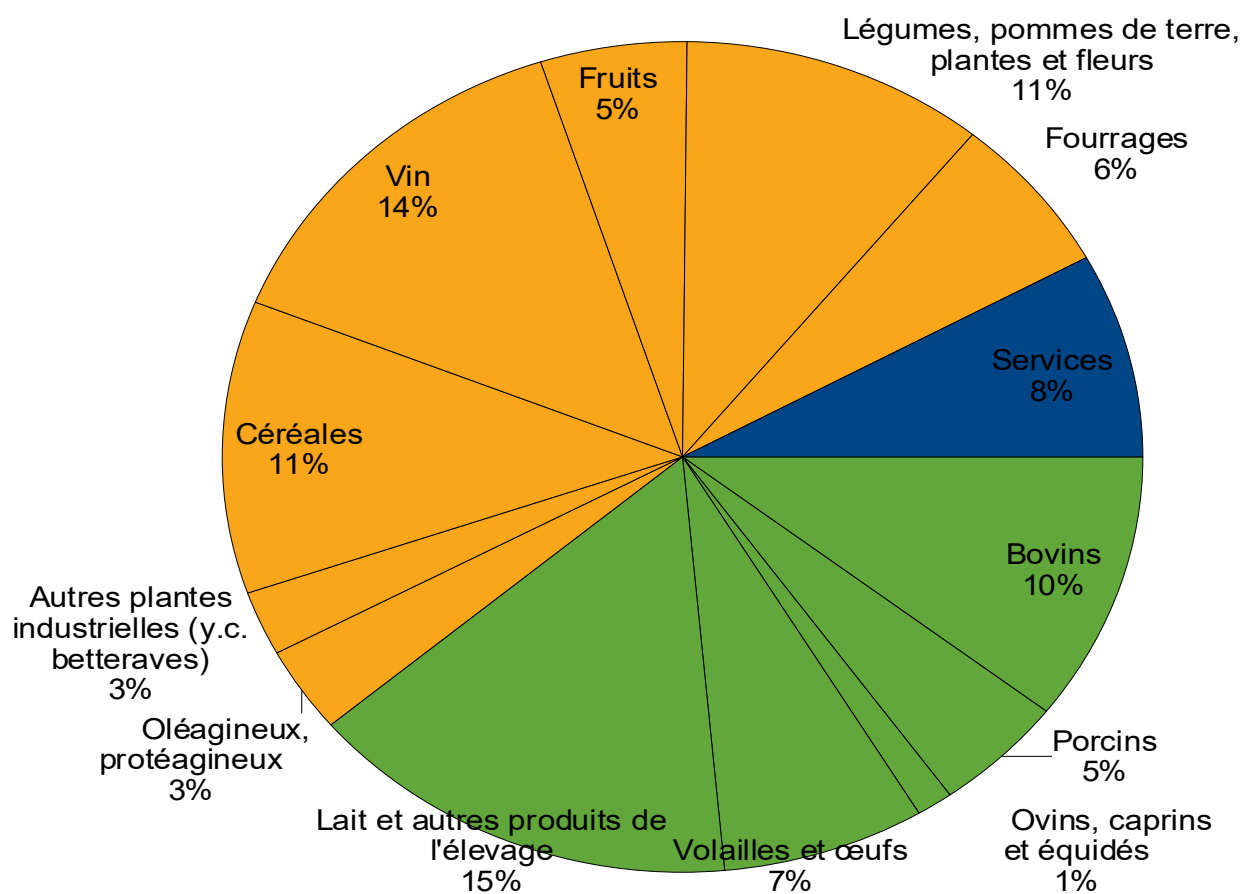
Lecture : entre 2021 et 2024, la valeur de la production agricole hors subvention diminue de 1,1 %

Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2022 à 2024 (hors subventions, en %)

	2022	2023	2024
Céréales	17,3	13,2	11,4
Oléagineux, protéagineux	4,3	3,4	3,3
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,1	2,1	2,5
Fourrages	6,8	7,5	6,2
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	8,6	9,3	10,7
Fruits	4,2	4,6	5,1
Vin	15,7	16,4	13,9
Bovins	9,4	9,7	10,5
Porcins	3,9	4,6	4,6
Ovins, caprins et équidés	1,2	1,1	1,3
Volailles et œufs	6,1	6,7	7,1
Lait et autres produits de l'élevage	13,6	14,2	15,3
Services	6,9	7,2	8,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024*

Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2024



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

2 Détail par produits

2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions de céréales en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	9 956	- 16,3	- 4,9	- 20,4	- 16,3	- 4,9
Blé tendre	4 573	- 27,0	- 4,5	- 30,3	-14,2	- 2,1
Maïs	2 958	12,3	1,3	13,8	2,6	0,4
Orge	1 692	- 20,0	- 13,0	- 30,4	- 3,9	- 2,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 25 novembre 2024

En 2024, la valeur de la production de **céréales** diminue nettement (- 20,4 %), sous l'effet combiné d'une forte baisse des volumes (- 16,3 %) et d'une baisse des prix (- 4,9 %).

En **volume**, la production diminue fortement (- 16,3 %) après la hausse de 2023 (+ 7,2 %). La récolte de **blé tendre** baisse drastiquement - 27 %. Cette baisse s'explique par de faibles rendements, consécutifs aux conditions météorologiques particulièrement pénalisantes pour les céréales à paille, combinées à une baisse des surfaces mises en culture. La récolte d'**orge** diminue également (- 20,0 %), touchée par les intempéries qui ont grévé les rendements alors que les surfaces cultivées se maintiennent. La production de **maïs** est en hausse (+ 12,3 %) grâce à une forte augmentation des surfaces qui permettent de compenser la baisse des rendements.

Les **prix** de production diminuent (- 4,9 %), dans un contexte de recul des prix depuis 2023, après la forte hausse, consécutive au déclenchement de la guerre en Ukraine. Les récoltes mondiales importantes et les exportations massives de la Russie continuent de tirer les cours des céréales à la baisse. Le prix du **blé tendre** continue sa baisse (- 4,5 % après - 30,6 % en 2023). Le prix de l'**orge** diminue également (- 13,0 % après - 26,2 % en 2023). Le prix du **maïs** se stabilise (+ 1,3 % après - 34,6 % en 2023).

2.2 Les plantes industrielles¹

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	5110	- 2,1	- 0,4	- 2,4	- 2,1	- 0,4
Oléagineux	2618	-11,5	2,6	-9,2	-6,3	1,3
Protéagineux	297	- 22,4	16,0	- 10,0	- 1,4	0,8
Betteraves industrielles	1174	0,9	- 10,0	- 9,2	0,2	- 2,5

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 25 novembre 2024

La valeur de la production d'**oléagineux** baisse en 2024 (- 9,2 %) du fait de celle des quantités produites (- 11,5 %), que la légère hausse des prix (+ 2,6 %) ne permet pas de compenser. Les volumes de **colza** diminuent (- 10,0 %), du fait de la baisse des rendements. Les prix se stabilisent (+ 1,9 %). La production de **tournesol** diminue fortement après les bonnes récoltes 2023 (- 18,0 %), les rendements étant affectés par les conditions humides. Les prix sont eux en hausse (+ 8,4 %). La production de **soja** s'élève modérément (+ 2,1 %). Les prix du soja baissent nettement (- 26,2 %) du fait des disponibilités abondantes au niveau mondial.

La valeur de la production de **protéagineux** diminue également (- 10,0 %) sous l'effet de la baisse des volumes (- 22,4 %), consécutive à une réduction des surfaces cultivées couplée à de moindres rendements. La hausse des prix (+ 16,0 %) ne permet pas de compenser la perte en volume.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** diminue (- 9,2 %). Cette baisse en valeur s'explique par celle des prix (- 10,0 % après quatre années de hausse). La récolte est stable (+ 0,9 %), la hausse des surfaces cultivées permettant de compenser la baisse des rendements.

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions			Contributions aux évolutions	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	12 027	4,6	1,6	6,3	4,6	1,6
Fruits	4 494	1,2	2,7	3,9	0,5	1,0
Légumes	4 714	4,3	5,3	9,8	1,6	2,0
Pommes de terre	2 818	10,6	- 5,5	4,5	2,5	- 1,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 25 novembre 2024

La production de **fruits** s'accroît en valeur de 3,9 % sous l'effet à la fois d'une augmentation des volumes (+ 1,2 %) et des prix (+ 2,7 %). La production de pommes est en hausse en volume de 7,4 %, bénéficiant de bonnes conditions climatiques dans le sud de la France. Les productions de noix et de poires connaissent un rebond (respectivement de + 21,8 % et + 11,5 %), succédant aux faibles récoltes de l'année précédente. Les récoltes de pêches et de fraises sont également en augmentation et dépassent la moyenne quinquennale. A l'inverse, la production d'abricots chute de 34,6 %, sous l'effet d'une réduction des surfaces, des intempéries et de rendements en recul après les récoltes abondantes de 2023. Dans l'ensemble, les prix restent fermes, en particulier ceux des fraises (+ 10,4 %), des noix (+ 27,3 %) et des pommes (+ 2,4 %). Font exception le prix des pêches (- 6,0 %), en raison d'une consommation atone en début de saison. Après la forte hausse de l'année passée, le prix des poires fléchit aussi (- 7,5 %), mais reste à un niveau élevé.

L'augmentation de la valeur de la production de **légumes** atteint 9,8 %, et résulte à la fois d'une progression des volumes (+ 4,3 %) et d'une élévation des prix (+ 5,3 %). C'est le redressement des récoltes d'endives et de tomates (respectivement + 30,3 % et + 7,4 %), après la très mauvaise campagne précédente, qui contribue le plus au rebond en volume de la production. Ces récoltes restent cependant inférieures à la moyenne quinquennale, tant en surface qu'en niveau de production pour les tomates. Les autres hausses notables concernent en particulier les récoltes de carottes (+ 11,4 %) et de champignons (+ 34,6 %). Les prix restent cependant soutenus et en moyenne supérieurs aux cinq dernières années. Le cours des endives s'élève de 24,2 %, tiré par une offre réduite en début de campagne, tandis que le prix des concombres augmente de 19,8 % et celui de l'ail de 24,5 %.

La valeur de la production de **potatoes de terre** est en hausse de 4,5 %, en raison d'une augmentation de 10,6 % de la récolte de pommes de terre qui atteint son plus haut niveau depuis 25 ans, malgré la chute de plus d'un tiers de la production pour la féculerie. Les besoins supplémentaires pour alimenter trois usines de transformation récentes en Hauts-de-France expliquent en effet la progression des surfaces plantées de pommes de terre de consommation en 2024, qui se situent à un niveau historiquement élevé. Le prix moyen des pommes de terre baisse de 5,5 %, d'autant plus qu'au moins la moitié de la production est contractualisée à des prix inférieurs au reste de la récolte.

2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Ensemble	12 175	- 20,5	- 1,5	- 21,7	- 20,5	- 1,2
Vins d'appellation d'origine	9 808	- 18,8	- 0,6	- 19,3	- 14,7	- 0,4
vins de champagne*	4 295	- 16,5	7,6	- 10,2	- 5,1	1,9
autres vins d'appellation	5 513	- 20,4	-6,2	- 25,3	- 9,7	- 2,3
Autres vins	2 367	- 26,4	- 4,9	- 30	- 5,7	- 0,8
vins pour eaux de vie AOC**	1 292	- 33,7	0,0	- 33,7	- 4,2	0,0
vins de table et de pays	1 075	- 16,6	- 10,3	- 25,2	- 1,5	- 0,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

* vin calme et champagne produits par les exploitations (activité secondaire).

** dont cognac produit par les exploitations (activité secondaire)

La valeur de la production de **vins** chute de 21,7 %. La forte baisse en volume (- 20,5 %) est associée à un recul des prix (- 1,5 %).

Les conditions météorologiques défavorables, auxquelles se sont ajoutés des problèmes sanitaires, ont touché l'ensemble des vignobles. La réduction des volumes concerne tous les types de vins : de 18,8 % pour les vins AOP, et de 16,6 % pour les vins de table, elle atteint 33,7 % pour les vins pour eaux de vie AOC qui avait bénéficié en 2023 d'une récolte abondante. Le niveau de production totale de vins avoisine celui historiquement bas de l'année 2021.

Dans ce contexte, le recul des prix résulte du repli de la demande intérieure, et de la baisse des exportations vers l'Union européenne et les pays tiers, qui se poursuit en 2024. Le prix des vins de table diminue de 10,3 %, tandis que celui des vins d'appellation hors champagne baisse de 6,2 %. Seuls les vins de champagne connaissent une hausse de leur prix (+ 7,6 %).

2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	14 342	- 1,2	- 0,6	- 1,8	- 1,2	- 0,6
Gros bovins	8 029	- 1,4	1,0	- 0,4	- 0,8	0,6
Veaux	1 139	- 4,2	2,5	-1,8	- 0,3	0,2
Ovins-caprins	933	- 6,2	14,1	7,0	- 0,4	0,8
Porcins	4 053	0,9	- 7,1	- 6,3	0,3	- 2,1

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

La valeur de la production de bétail est en repli de 1,8 %, après deux années de hausse (+ 23,5 % puis + 5,0 %). Le prix moyen (- 0,6 %) est tiré à la baisse par le cours des porcins, tandis que les volumes décroissent tendanciuellement (- 1,2 %). Pour tous les animaux, la baisse des coûts de leur alimentation entraîne une détente sur les prix à la production.

La production de **bovins** est en légère baisse en valeur (- 0,4 %), sous l'effet du recul des volumes (- 1,4 %). La réduction globale des abattages est toutefois contenue par l'augmentation des abattages de bovins mâles et de vaches laitières, mais les exportations de brouillards sont en forte baisse. Le recul du coût des intrants limite la hausse des prix à 1,0 %, face à une demande encore freinée par le niveau élevé des prix.

La valeur de la production de **veaux** recule de 1,8 %. L'augmentation des prix qui s'élève à 2,5 % ne compense pas la diminution des volumes qui atteint 4,2 %. La réduction du nombre d'abattages se poursuit. La hausse des cours ralentit du fait de la diminution des coûts de production.

Seule la production d'**ovins – caprins** croît en valeur (+ 7,0 %), malgré une réduction à nouveau significative des volumes (- 6,2 %). Dans le contexte de la fièvre ovine à partir de l'été, la baisse continue des abattages entraîne une offre insuffisante même si la demande est peu dynamique. Il en résulte une forte hausse des prix (+ 14,1 %), en dépit de la détente du coût des intrants.

La production de **porcins** décroît en valeur (- 6,3 %) en raison d'une orientation marquée des prix à la baisse (- 7,1 % après + 21,0 %), tandis que les volumes se redressent (+ 0,9 %) après avoir diminué trois années de suite. L'augmentation continue du poids à l'engraissement des animaux y contribue. Toutefois, si les abattages repartent à la hausse en début d'année, ils restent, dans un contexte européen d'érosion du cheptel, nettement en deçà de la moyenne quinquennale. L'offre restreinte maintient ainsi les cours à un niveau élevé, mais très inférieur aux deux années précédentes où les prix du porc avaient atteint des niveaux inédits. Le coût de l'aliment pour porcins continue sa décrue, tout en restant supérieur à celui des années 2019-2023.

2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2024 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	6 227	7,5	- 8,5	- 1,6	7,5	- 8,5
Volailles	3 646	13,8	- 8,5	4,1	7,6	- 5,0
Œufs	2 581	- 0,4	- 8,4	- 8,8	- 0,2	- 3,5

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

La valeur de la production de **volailles** croît de 4,1 % en 2024, portée par une forte augmentation des volumes (+ 13,8 %), partiellement compensée par des prix en baisse (- 8,5 %). Les abattages de volailles se redressent après une année 2023 encore affectée au premier semestre par l'influenza aviaire. La hausse est particulièrement marquée pour les canards (+ 46,7 %) et les poulets (+ 11,1 %). Dans ce contexte, et celui du recul du coût de l'alimentation, les prix refluent nettement, bien que la progression de la demande intérieure se poursuive.

La production d'**œufs** diminue en valeur de 8,8 %. Les volumes évoluent peu (- 0,4 %), tandis que les prix fléchissent de 8,4 % suite aux fortes hausses des deux années précédentes. Ils restent cependant supérieurs à la moyenne triennale. La demande reste en effet dynamique pour ce produit, qui est la moins chère des protéines animales.

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2024 (évolution en %)

	Valeur en M€	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	13 365	0,1	- 1,0	- 0,9
dont :				
Lait et produits laitiers*	12 819	1,1	- 1,1	0,0
Autres produits de l'élevage	546	- 18,9	- 0,5	- 19,3

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024*

* Produits laitiers transformés par les exploitations (activité secondaire).

La production de **laits, produits laitiers et autres produits animaux** diminue de 0,9 % en valeur. Ceci s'explique par la baisse des prix (- 1,0 %), alors que les volumes sont pratiquement stables (+ 0,1 %).

La valeur de la production de **lait et produits laitiers** est stable (0,0 %), la baisse des prix (- 1,1 %), étant compensé par la hausse des volumes de 1,1 %,

Pour les **autres produits de l'élevage**, la valeur de la production décroît de 19,3 %. En volume, la production diminue de 18,9 %, qui s'explique par de mauvaises récoltes de miel, cependant que les prix sont en léger recul (- 0,5 %).

3 Les subventions sur les produits

En 2024, le montant des subventions sur les produits est stable (+ 0,1 %), et s'établit à près de 1,2 milliard d'euros.

Tableau 11 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2019	2020	2021	2022	2023	2024**
Subventions sur les produits végétaux	308,8	306,0	307,8	337,7	341,4	356,6
Subventions sur les produits animaux	880,2	870,3	872,8	879,0	840,1	826,1
Total	1 189,0	1 176,3	1 180,6	1 216,7	1 181,5	1 182,7

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base en 2024

	Valeur (M€)	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	89 253	- 3,4	- 4,2	- 7,5
Subventions sur les produits*	1 183	0,4	- 0,3	0,1
Production au prix de base**	90 436	- 3,3	- 4,2	- 7,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires en 2024

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Consommations intermédiaires* : total	53 638	2,6	- 10,2	- 8,0	2,6	- 10,2
dont : aliments pour animaux intraconsommés	6 703	17,5	- 36,0	-24,8	2,7	- 6,3
aliments pour animaux achetés **	9 328	- 1,5	- 9,1	-10,4	-0,3	- 1,6
énergie et lubrifiants	5 242	- 1,3	- 3,3	-4,5	-0,1	- 0,3
engrais et amendements	3 516	7,4	- 35,1	-30,3	0,6	- 3,2
pesticides et produits agrochimiques	3 149	0,0	-1,4	-1,4	0,0	- 0,1
dépenses vétérinaires	1 409	0,0	4,1	4,1	0,0	0,1
CI des exploitations	53 424	2,5	- 10,3	- 8,0	2,5	- 10,2
CI des exploitations, hors aliments intraconsommés	46 721	0,2	- 4,8	- 4,9	0,1	- 3,9
CI des jardins familiaux	214	5,1	- 5,1	- 0,2	0,0	0,0

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024*

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2024, les **consommations intermédiaires** de la branche agricole diminuent en valeur de 8,0 %. Cette baisse est due à un repli des prix (- 10,2 %), alors que les volumes augmentent de 2,6 %.

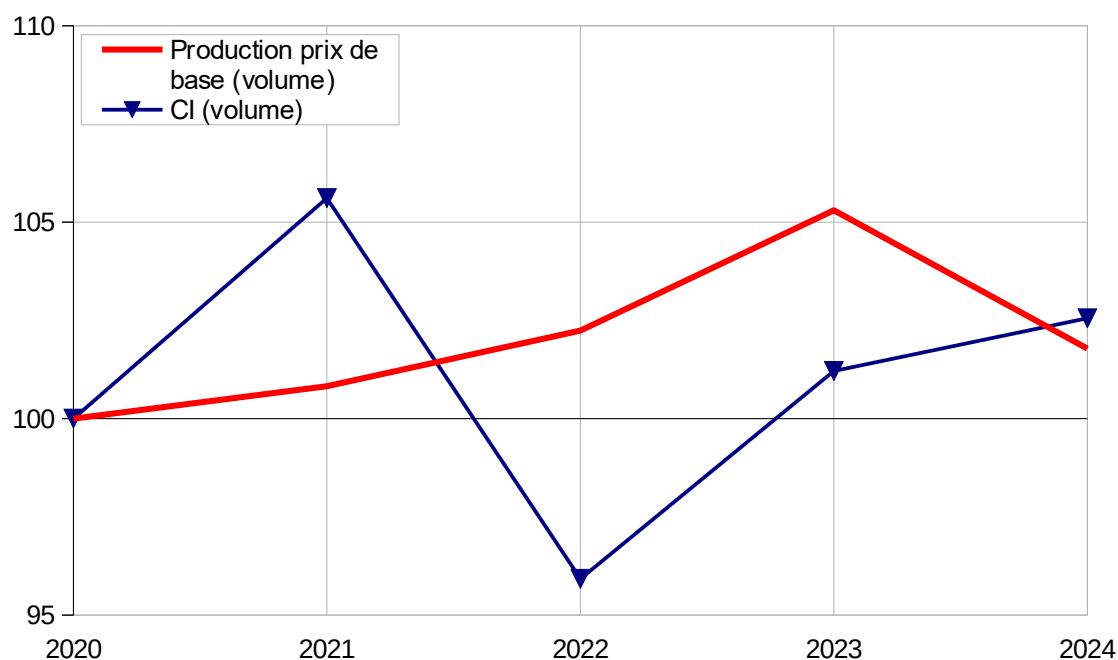
Premier poste de dépense, les **aliments pour animaux** diminuent de 17,1 % en valeur. Les prix des **aliments achetés en dehors de la branche agricole** reculent de 9,1 %, résultant de la baisse du prix des céréales. Le prix des **aliments intraconsommés** continue sa baisse (- 36,0 %) grâce à celle du prix des engrais et aux bons rendements en fourrages. En volume, la consommation d'aliments pour animaux progresse de 7,3 %, la consommation croissante d'aliments intraconsommés faisant plus que compenser une nouvelle baisse des achats à l'extérieur de la branche.

Les **achats d'engrais et d'amendements** se redressent en volume (+ 7,4 % après - 17,0 % en 2023, - 23,4 % en 2022). Ceci s'explique par une baisse du prix de ces intrants (- 35,1 % après + 19,0 % et + 82,1 %). En valeur, les achats d'engrais et amendements diminuent de 30,3 %.

La **facture énergétique** continue sa décline (- 5,5 % après - 6,6 % en 2023). Cette baisse résulte de celle du gazole non routier utilisé dans les engins agricoles, tandis que l'électricité et le gaz s'élèvent à nouveau.

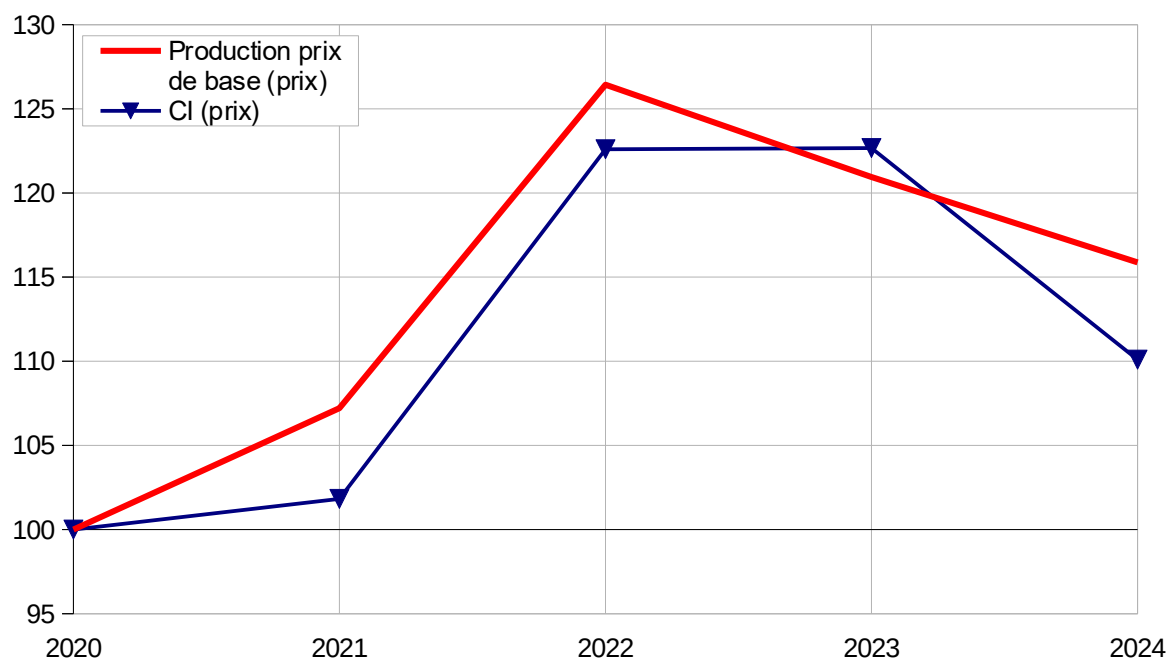
Les **dépenses vétérinaires** augmentent en valeur du fait de la hausse des prix (+ 4,1 %). Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** sont en léger recul (- 1,4 %).

Graphique 5 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

Graphique 6 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

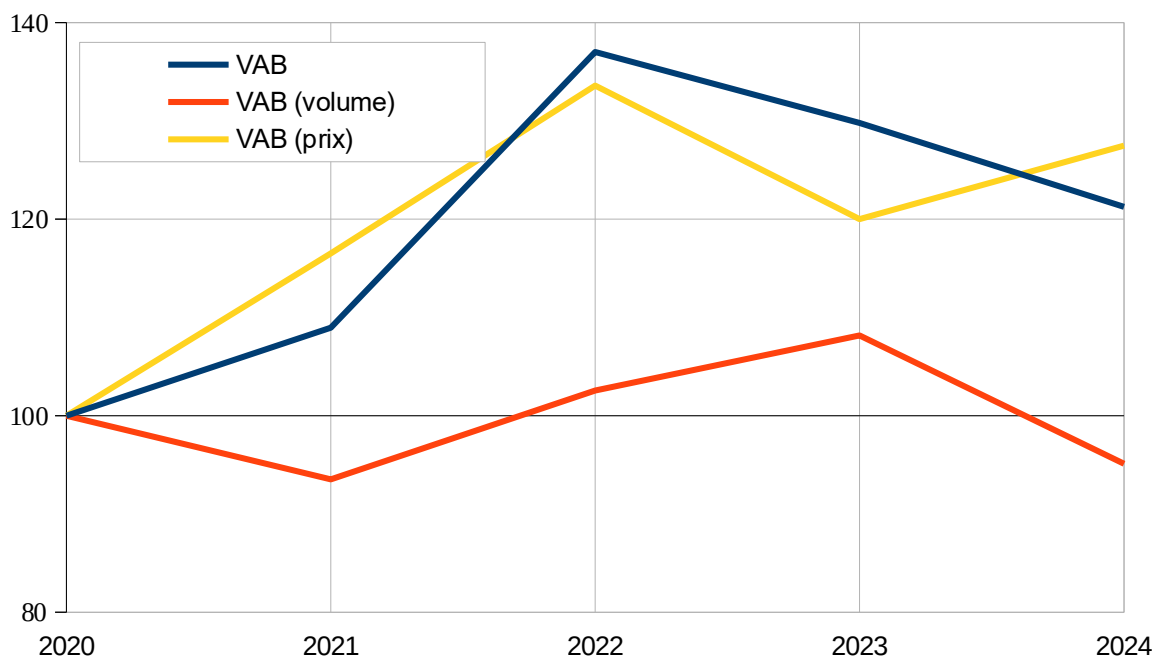
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2024

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production au prix de base	90 436	- 3,3	- 4,2	- 7,4	- 8,3	- 11,4
Consommations intermédiaires	53 638	2,6	- 10,2	- 8,0	- 3,8	17,7
Valeur ajoutée brute	36 798	- 12,1	6,2	- 6,6	- 12,1	6,2

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

En 2024, la valeur ajoutée brute diminue de 6,6 % sous l'effet d'une baisse marquée de la production au prix de base (- 7,4 %), c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits, que la baisse des consommations intermédiaires (- 8,0 %) ne permet pas de compenser. La valeur ajoutée brute diminue, du fait de la baisse des volumes (- 12,1 %) compensée en partie par l'élévation des prix (+ 6,2 %).

Graphique 7 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

3 Les subventions d'exploitation

En 2024, les **subventions d'exploitation** en France métropolitaine devraient s'établir autour de 8,6 milliards d'euros. Leur montant augmenterait d'une centaine de millions d'euros par rapport à 2023, en raison notamment de la hausse des aides agro-environnementales. Comme l'année dernière, les aides de crises sont également importantes, celles liées à l'influenza aviaire étant remplacées par d'autres liées aux crises de 2024 (dégâts touchant la viticulture, intempéries, fièvres catarrhale ovine...).

Tableau 15 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Païement unique – Aides découplées du 1er pilier**	5 729,6	5 643,2	5 690,2	5 725,5	5 720,3	5 705,3
dont paiement de base	2 915,3	2 878,9	2 924,7	2 943,4	3 113,8	3 163,5
paiement vert	2 041,2	2 015,8	2 017,4	2 031,4	1 798,0	1 733,0
paiement redistributif	681,3	672,2	672,2	674,1	673,0	671,2
paiement jeunes agriculteurs	91,9	76,4	75,9	76,5	135,4	137,6
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	1 103,1	1 094,8	1 069,9	1 062,0	1 041,4	1 041,4
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	517,6	463,4	495,7	495,5	588,9	700,2
Aides aux éleveurs	73,2	71,1	188,3	358,2	342,5	246,7
Aides aux producteurs de fruits et légumes	2,0	2,0	3,4	3,4	3,4	3,4
Aides aux viticulteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	80,0
Agriculteurs en difficulté	1,0	1,0	1,0	3,0	0,0	0,0
Indemnités au titre des calamités agricoles	185,4	104,8	425,3	288,5	288,5	320,8
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	45,0	52,5	60,0	60,0	60,0
Autres subventions d'exploitation	171,9	184,0	190,6	227,3	366,3	366,3
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	52,5	29,7	21,0	12,0	6,4	6,4
CICE						
Fonds de solidarité (aides covid)		393,0	559,0			
Aides exceptionnelles Covid			155,2			
RFA	30,0	30,0	28,0	28,0	31,0	31,0
Allègements de charge exceptionnels			79,0	3,0		
Aides exceptionnelles impact de la guerre en Ukraine				230,8		
Total métropole	7 896,2	8 062,0	8 959,1	8 497,3	8 448,7	8 561,6
Subventions dans les DOM	37,4	29,2	32,6	35,8	36,2	36,2
Total	7 933,6	8 091,3	8 991,7	8 533,1	8 484,9	8 597,8

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

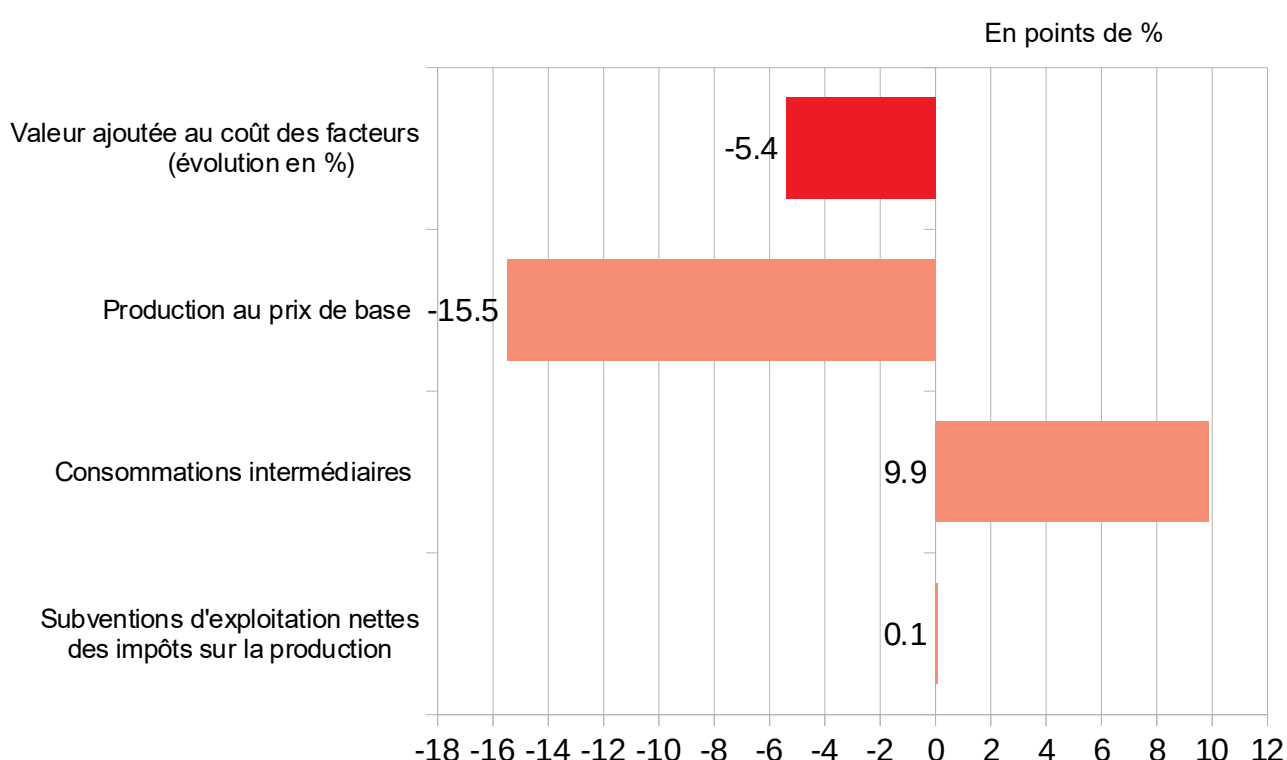
4 Les impôts sur la production

En 2024, les **impôts sur la production** augmentent de 4,4 %, s'élevant à 1,3 milliard d'euros. Les impôts fonciers sont prévus en hausse (+ 5 %), malgré des dégrèvements élevés pour calamités agricoles.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2024, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) diminuerait de 5,4 % en valeur, après une baisse de 4,9 % en 2023.

Graphique 9 : Contributions (en points de %) des différents postes à la hausse (en %) de la VABCF



Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture*, estimations au 25 novembre 2024

Compte tenu de la stabilité de l'emploi agricole total (- 0,1 %), la VABCF par actif régresserait dans une proportion identique de 5,4 %, après avoir baissé de 4,8 % en 2023. Le du prix du PIB décélère, à + 2,5 % en 2024 au lieu de + 5,3 % l'année précédente. De ce fait, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels** baisserait de façon plus modérée qu'en 2023, revenant à - 7,7 % en 2024 au lieu de - 9,6 % un an auparavant.

Les résultats de la branche agricole

Le résultat brut et en termes réels de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** diminuerait de 9,6 % en 2024 (après - 10,5 % en 2023). En termes réels, déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,5 %), il baisserait de 11,8 % (après - 15,0 % en 2023).

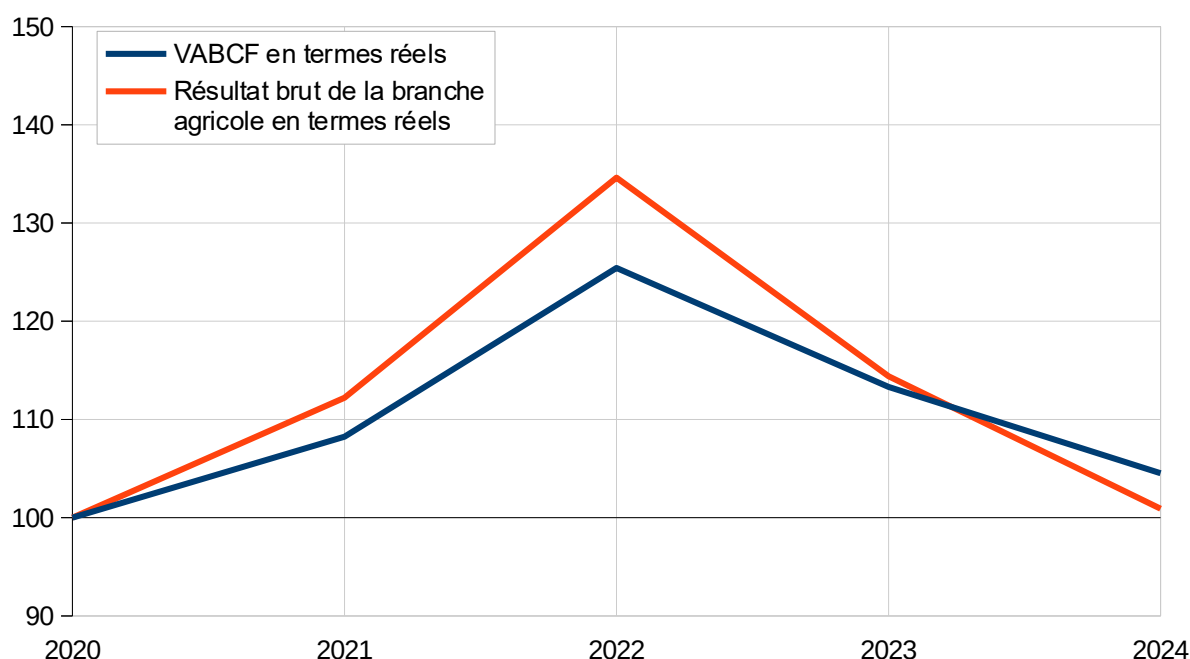
La baisse de l'emploi non salarié se poursuit (- 1,8 %), et conduirait à une diminution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de 7,9 % (après - 9,0 %). Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** régresserait de 10,2 % en 2024 (après - 13,6 %). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants peut induire de fortes variations de cet indicateur.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 4,5 % en 2024 sous l'effet combiné de la hausse du salaire horaire et de l'augmentation des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs augmenteraient de 4,5 % en 2024 (après + 4,2 %), du fait de la hausse des salaires versés.

En 2024, les **intérêts dus** par la branche augmenteraient de 19,1 %, dans un contexte général de taux d'intérêt élevés.

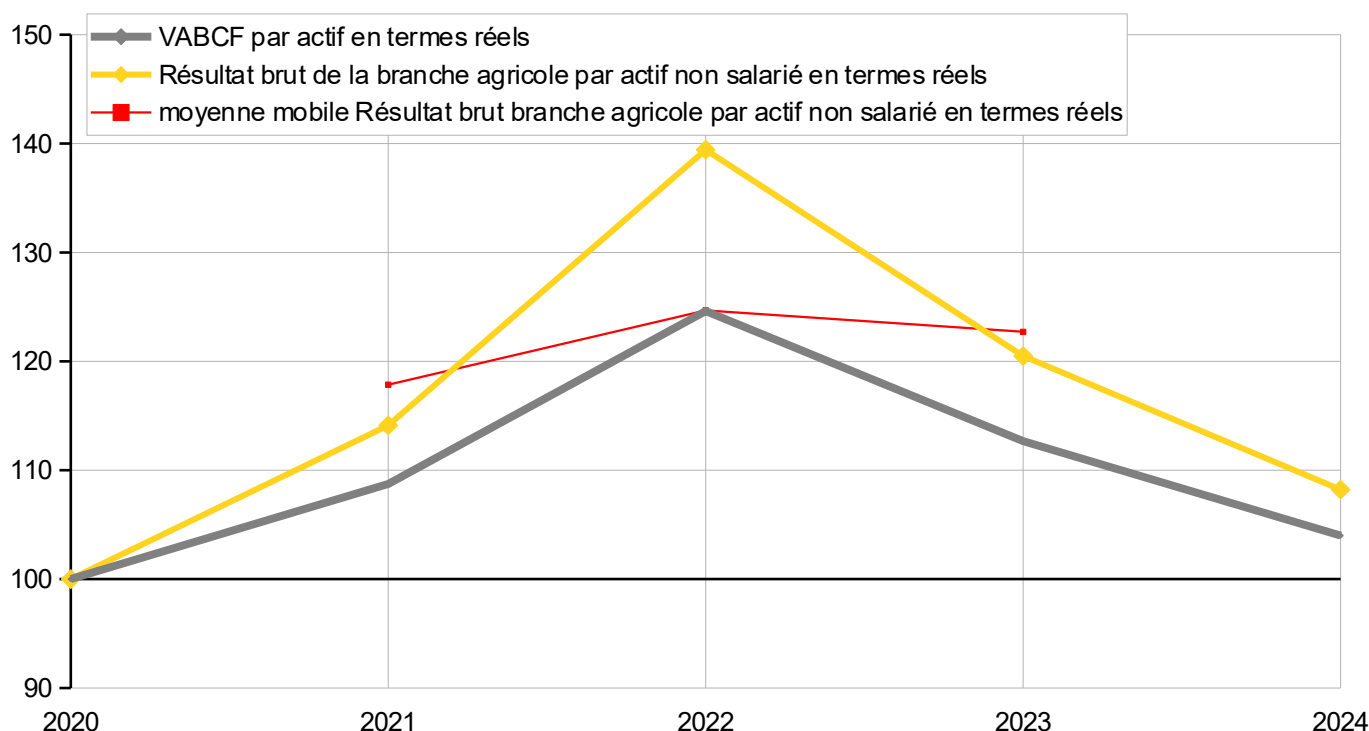
Les charges locatives nettes augmenteraient de 3,0 % en 2024.

Graphique 11 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

Graphique 12 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

En 2024, les indicateurs bruts du compte de l'agriculture sont en baisse. Cependant le prix du PIB s'apprécie à nouveau (+ 2,5 %), les indicateurs en termes réels sont donc plus dégradés.

Tableau 17 : Évolutions des résultats en brut et en termes réels

en %	Brut	Brut en termes réels
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	- 5,4	- 7,7
VACF par actif	- 5,4	- 7,7
Résultat de la branche agricole	- 9,6	- 11,8
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	- 7,9	- 10,2

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 25 novembre 2024

Compte prévisionnel de la branche agriculture en 2024

Tableau A1 - 2024 : Production hors subventions (En milliards d'euros)

A1 – PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2023 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2024 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2024 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0.4	93.0	0.4	79.4	0.3	73.8
Blé tendre	6.6	73.0	4.8	95.5	4.6	69.7
Mais	2.6	112.3	2.9	101.3	3.0	113.8
Orge	2.4	80.0	1.9	87.0	1.7	69.6
Autres céréales	0.5	86.1	0.4	98.2	0.4	84.6
CEREALES	12.5	83.7	10.5	95.1	10.0	79.6
Oléagineux	2.9	88.5	2.6	102.6	2.6	90.8
Protéagineux	0.3	77.6	0.3	116.0	0.3	90.0
Tabac	0.0	85.7	0.0	100.0	0.0	85.7
Betteraves industrielles	1.3	100.9	1.3	90.0	1.2	90.8
Autres plantes industrielles	0.7	140.1	1.0	100.6	1.0	140.9
PLANTES INDUSTRIELLES	5.2	97.9	5.1	99.6	5.1	97.6
Mais fourrage	1.0	93.5	1.0	92.5	0.9	86.5
Autres fourrages	6.1	120.0	7.3	61.5	4.5	73.9
PLANTES FOURRAGERES	7.1	116.1	8.3	65.2	5.4	75.7
Légumes frais	4.3	104.3	4.5	105.3	4.7	109.8
Plantes et fleurs	1.8	100.0	1.8	101.7	1.8	101.7
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6.1	103.0	6.3	104.3	6.5	107.5
POMMES DE TERRE	2.7	110.6	3.0	94.5	2.8	104.5
FRUITS	4.3	101.2	4.4	102.7	4.5	103.9
Vins de champagne	4.8	83.5	4.0	107.6	4.3	89.8
dont vins calmes	3.2	69.0	2.2	102.5	2.2	70.7
dont champagne	1.6	112.4	1.8	113.7	2.0	127.8
Autres vins d'appellation	7.4	79.6	5.9	93.8	5.5	74.7
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	12.2	81.2	9.9	99.4	9.8	80.7
Vins pour eaux de vie AOC	1.9	66.3	1.3	100.0	1.3	66.3
dont vins de distillation	0.2	69.6	0.1	100.0	0.1	69.6
dont cognac	1.8	66.0	1.2	100.0	1.2	66.0
Vins de table et de pays	1.4	83.4	1.2	89.7	1.1	74.8
VINS COURANTS	3.4	73.6	2.5	95.1	2.4	70.0
TOTAL VINS	15.5	79.5	12.4	98.5	12.2	78.3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	53.5	93.2	49.9	93.2	46.5	86.9
Gros bovins	8.1	98.6	7.9	101.0	8.0	99.6
Veaux	1.2	95.8	1.1	102.5	1.1	98.2
Ovins-caprins	0.9	93.8	0.8	114.1	0.9	107.0
Equidés	0.2	100.0	0.2	100.0	0.2	100.0
Porcins	4.3	100.9	4.4	92.9	4.1	93.7
BETAIL	14.6	98.8	14.4	99.4	14.3	98.2
Volailles	3.5	113.8	4.0	91.5	3.6	104.1
Œufs	2.8	99.6	2.8	91.6	2.6	91.2
PRODUITS AVICOLES	6.3	107.5	6.8	91.5	6.2	98.4
Lait et produits laitiers	12.8	101.1	13.0	98.9	12.8	100.0
dont lait	11.9	101.1	12.0	98.9	11.9	100.0
dont produits laitiers	0.9	101.1	0.9	98.9	0.9	100.0
Autres produits de l'élevage	0.7	81.1	0.5	99.5	0.5	80.7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	13.5	100.1	13.5	99.0	13.4	99.1
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	34.4	100.9	34.7	97.7	33.9	98.6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	87.9	96.2	84.6	95.1	80.4	91.4
Activités principales de travaux agricoles	6.5	100.0	6.5	102.2	6.7	102.2
Activités secondaires de services	0.3	100.0	0.3	102.2	0.3	102.2
PRODUCTION DE SERVICES	6.8	100.0	6.8	102.2	7.0	102.2
PRODUCTIONS DES JARDINS FAMILIAUX NON EXPLOITANTS	1.7	104.6	1.8	104.0	1.9	108.9
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	96.5	96.6	93.2	95.8	89.3	92.5
dont production des activités secondaires	4.6	91.5	4.2	105.8	4.4	96.8

Tableau A2 - 2024 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2023	Indice de volume	Volume 2024	Indice de prix	Valeur 2024	Indice de valeur
Blé dur	6.2	93.5	5.8	105.2	6.1	98.4
Blé tendre						
Mais						
Orge						
Autres céréales	1.7	88.2	1.5	153.3	2.3	135.3
CEREALES	7.9	92.4	7.3	115.1	8.4	106.3
Oléagineux						
Protéagineux	70.8	77.5	54.9	149.9	82.3	116.2
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	86.0	140.1	120.5	71.4	86.0	100.0
PLANTES INDUSTRIELLES	156.8	111.9	175.4	96.0	168.3	107.3
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	20.4	104.4	21.3	109.4	23.3	114.2
Plantes et fleurs	1.6	100.0	1.6	100.0	1.6	100.0
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	22.0	104.1	22.9	108.7	24.9	113.2
POMMES DE TERRE	1.5	113.3	1.7	105.9	1.8	120.0
FRUITS	153.2	101.2	155.0	98.8	153.2	100.0
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL VINS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	341.4	106.1	362.3	98.4	356.6	104.5
Gros bovins	701.3	98.6	691.5	99.7	689.1	98.3
Veaux						
Ovins-caprins	121.9	93.8	114.3	105.1	120.1	98.5
Équidés						
porcins	3.5	100.0	3.5	100.0	3.5	100.0
BETAIL	826.7	97.9	809.3	100.4	812.7	98.3
Volailles	8.3	113.3	9.4	88.3	8.3	100.0
Oeufs	0.3	100.0	0.3	100.0	0.3	100.0
PRODUITS AVICOLES	8.6	112.8	9.7	88.7	8.6	100.0
Lait et produits laitiers	4.6	102.2	4.7	97.9	4.6	100.0
dont lait	4.6	102.2	4.7	97.9	4.6	100.0
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage	0.2	100.0	0.2	100.0	0.2	100.0
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	4.8	102.1	4.9	98.0	4.8	100.0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	840.1	98.1	823.9	100.3	826.1	98.3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1,181.5	100.4	1186.2	99.7	1182.7	100.1
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
PRODUCTIONS DES JARDINS FAMILIAUX NON EXPLOITANTS						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1,181.5	100.4	1186.2	99.7	1182.7	100.1
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 - 2024 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2023	Indice de volume	Volume 2024	Indice de prix	Valeur 2024	Indice de valeur
Blé dur	0.4	93.0	0.4	79.8	0.3	74.2
Blé tendre	6.6	73.0	4.8	95.5	4.6	69.7
Maïs	2.6	112.3	2.9	101.3	3.0	113.8
Orge	2.4	80.0	1.9	87.0	1.7	69.6
Autres céréales	0.5	86.1	0.4	98.4	0.4	84.7
CEREALES	12.5	83.7	10.5	95.1	10.0	79.6
Oléagineux	2.9	88.5	2.6	102.6	2.6	90.8
Protéagineux	0.4	77.6	0.3	122.0	0.4	94.7
Tabac	0.0	85.7	0.0	100.0	0.0	85.7
Betteraves industrielles	1.3	100.9	1.3	90.0	1.2	90.8
Autres plantes industrielles	0.8	140.1	1.1	97.5	1.1	136.5
PLANTES INDUSTRIELLES	5.4	98.3	5.3	99.5	5.3	97.8
Maïs fourrage	1.0	93.5	1.0	92.5	0.9	86.5
Autres fourrages	6.1	120.0	7.3	61.5	4.5	73.9
PLANTES FOURRAGERES	7.1	116.1	8.3	65.2	5.4	75.7
Légumes frais	4.3	104.3	4.5	105.4	4.7	109.9
Plantes et fleurs	1.8	100.0	1.8	101.7	1.8	101.7
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6.1	103.0	6.3	104.3	6.6	107.5
POMMES DE TERRE	2.7	110.6	3.0	94.5	2.8	104.5
FRUITS	4.5	101.2	4.5	102.6	4.6	103.8
Vins de champagne	4.8	83.5	4.0	107.6	4.3	89.8
dont vins calmes	3.2	69.0	2.2	102.5	2.2	70.7
dont champagne	1.6	112.4	1.8	113.7	2.0	127.8
Autres vins d'appellation	7.4	79.6	5.9	93.8	5.5	74.7
VINS DE QUALITE	12.2	81.2	9.9	99.4	9.8	80.7
Vins pour eaux de vie AOC	1.9	66.3	1.3	100.0	1.3	66.3
dont vins de distillation	0.2	69.6	0.1	100.0	0.1	69.6
dont cognac	1.8	66.0	1.2	100.0	1.2	66.0
Vins de table et de pays	1.4	83.4	1.2	89.7	1.1	74.8
VINS COURANTS	3.4	73.6	2.5	95.1	2.4	70.0
TOTAL VINS	15.5	79.5	12.4	98.5	12.2	78.3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	53.9	93.2	50.2	93.3	46.8	87.0
Gros bovins	8.8	98.6	8.6	100.9	8.7	99.5
Veaux	1.2	95.8	1.1	102.5	1.1	98.2
Ovins-caprins	1.0	93.8	0.9	113.0	1.1	106.0
Équidés	0.2	100.0	0.2	100.0	0.2	100.0
Porcins	4.3	100.9	4.4	92.9	4.1	93.7
BETAIL	15.4	98.7	15.2	99.5	15.2	98.2
Volailles	3.5	113.8	4.0	91.5	3.7	104.1
Œufs	2.8	99.6	2.8	91.6	2.6	91.2
PRODUITS AVICOLES	6.3	107.5	6.8	91.5	6.2	98.4
Lait et produits laitiers	12.8	101.1	13.0	98.9	12.8	100.0
dont lait	11.9	101.1	12.0	98.9	11.9	100.0
dont produits laitiers	0.9	101.1	0.9	98.9	0.9	100.0
Autres produits de l'élevage	0.7	81.1	0.5	99.5	0.5	80.7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	13.5	100.1	13.5	99.0	13.4	99.1
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	35.3	100.8	35.6	97.8	34.8	98.6
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	89.1	96.2	85.8	95.1	81.6	91.6
Activités principales de travaux agricoles	6.5	100.0	6.5	102.2	6.7	102.2
Activités secondaires de services	0.3	100.0	0.3	102.2	0.3	102.2
PRODUCTION DE SERVICES	6.8	100.0	6.8	102.2	7.0	102.2
PRODUCTIONS DES JARDINS FAMILIAUX NON EXPLOITANTS	1.7	104.6	1.8	104.0	1.9	108.9
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	97.7	96.7	94.4	95.8	90.4	92.6
dont production des activités secondaires	4.6	91.5	4.2	105.8	4.4	96.8

Tableau A4 - 2024 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)

En millions d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2023	Indice de volume	Volume 2024	Indice de prix	Valeur 2024	Indice de valeur
Semences et plants	2,361	93.7	2,212	103.7	2,294	97.2
Énergie et lubrifiants	5,491	98.7	5,421	96.7	5,242	95.5
Engrais et amendements	5,044	107.4	5,417	64.9	3,516	69.7
Pesticides (produits phytosanitaires)	3,192	100.0	3,192	98.6	3,149	98.6
Dépenses vétérinaires	1,354	100.0	1,354	104.1	1,409	104.1
Aliments pour animaux	19,330	107.3	20,735	77.3	16,032	82.9
dont : intraconsommés	8,918	117.5	10,478	64.0	6,703	75.2
achetés en dehors de la branche	10,412	98.5	10,256	90.9	9,328	89.6
Entretien du matériel	6,059	100.0	6,059	104.9	6,356	104.9
Entretien des bâtiments	700	100.0	700	101.5	710	101.5
Services de travaux agricoles	6,522	100.0	6,522	102.2	6,666	102.2
Autres biens et services	8,006	99.0	7,924	101.6	8,050	100.6
dont : SIFIM	-187	143.6	-268	65.3	-175	93.8
Total CI des exploitants	58,059	102.5	59,537	89.7	53,424	92.0
CI des jardins familiaux non exploitants	214.1	105.1	225.1	94.9	213.7	99.8
Total CI de la branche	58,273	102.6	59,762	89.8	53,638	92.0

Tableau A5 - 2024 : Compte de production (En milliards d'euros)

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2023	Indice de valeur	Valeur 2024
Production	97.7	92.6	90.4
(-) Consommations intermédiaires	58.3	92.0	53.6
(=) Valeur ajoutée brute	39.4	93.4	36.8

Tableau A6 - 2024 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2023	Indice de valeur	Valeur 2024
Valeur ajoutée brute	39.4	93.4	36.8
(+) Subventions d'exploitation	8.5	101.3	8.6
(-) Autres impôts sur la production	1.3	104.4	1.3
Impôts fonciers	1.1	105.0	1.2
Autres	0.2	100.0	0.2
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	46.6	94.6	44.1
(-) Rémunération des salariés	9.5	104.4	10.0
Salaires	8.1	104.4	8.5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1.4	104.4	1.5
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	37.1	92.0	34.1

Tableau A7 - 2024 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)

A7 -	COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2023	Indice de valeur	Valeur 2024
	Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	37.1	92.0	34.1
(+)	Flux nets d'assurances	-0.1	100.0	-0.1
(-)	Intérêts versés ¹	2.3	110.1	2.6
	(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1.5	119.1	1.8
(+)	Intérêts reçus et autres revenus de placement	0.8	100.0	0.8
(-)	Charges locatives nettes ²	1.6	103.0	1.7
(=)	Résultat brut de la branche agricole	33.8	90.4	30.6

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Tableau A8 - 2024 : Indicateurs de résultat brut

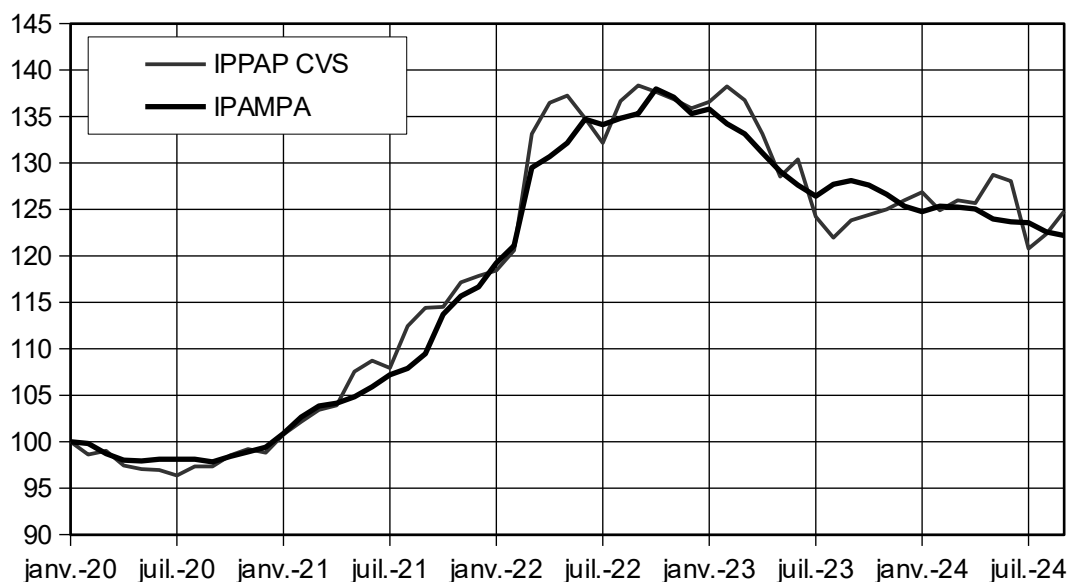
A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2024/ 2023 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-5.4	-7.7
par actif	-5.4	-7.7
Résultat de la branche agricole	-9.6	-11.8
par actif non salarié	-7.9	-10.2
Évolution du prix du PIB	2.5	
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0.1	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-1.8	

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

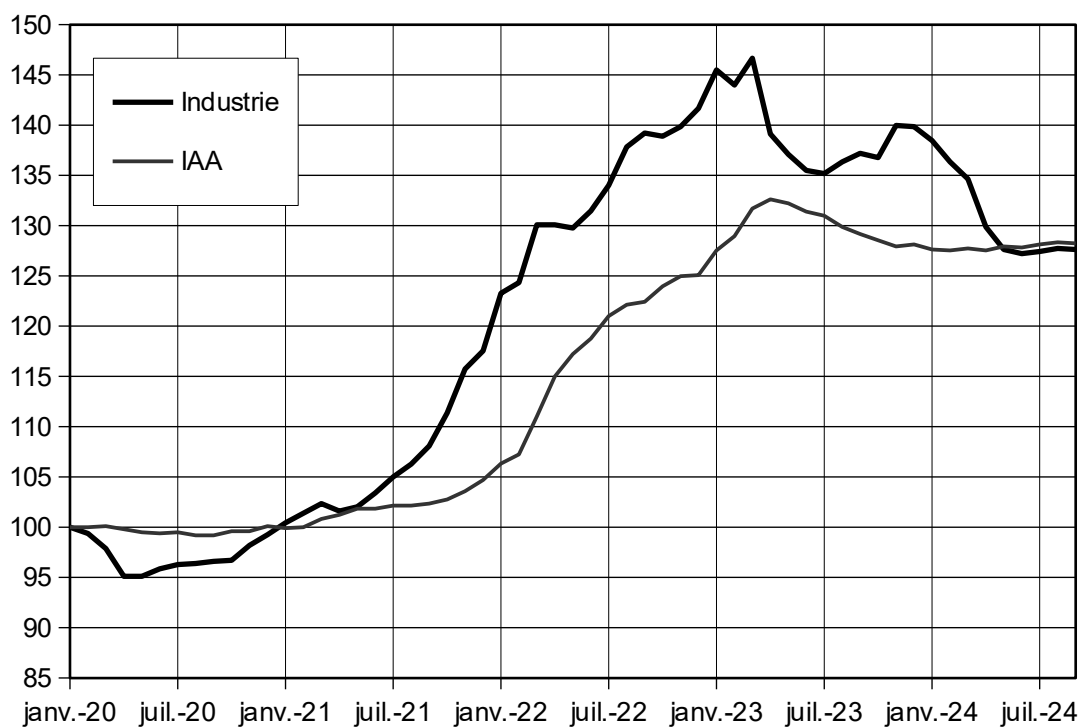
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 – Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels – janvier 2020 = 100)



Source : Insee

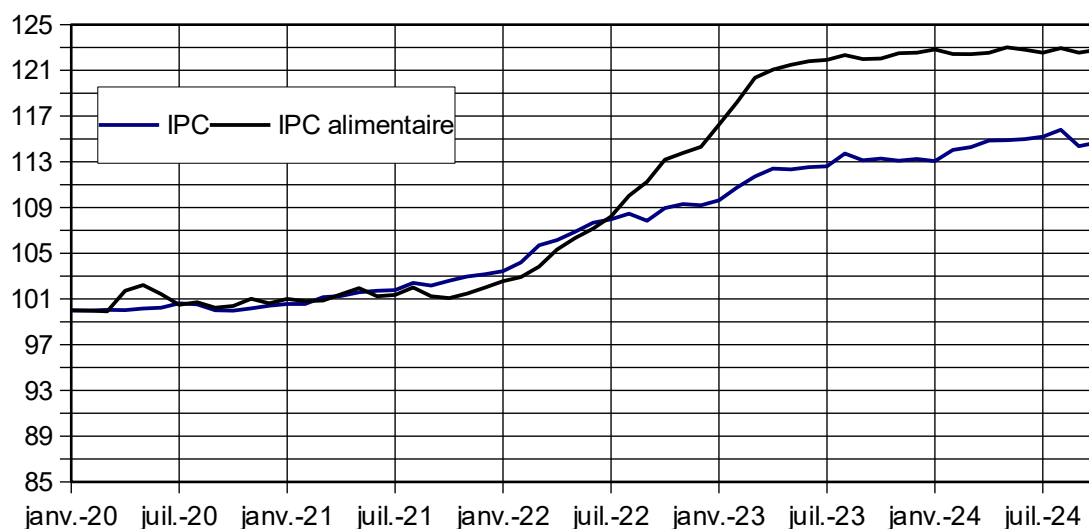
Graphique C.2 – Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA – marché français
(indices mensuels – janvier 2020 = 100)



Source : Insee

Graphique C.3 – Indice des prix à la consommation

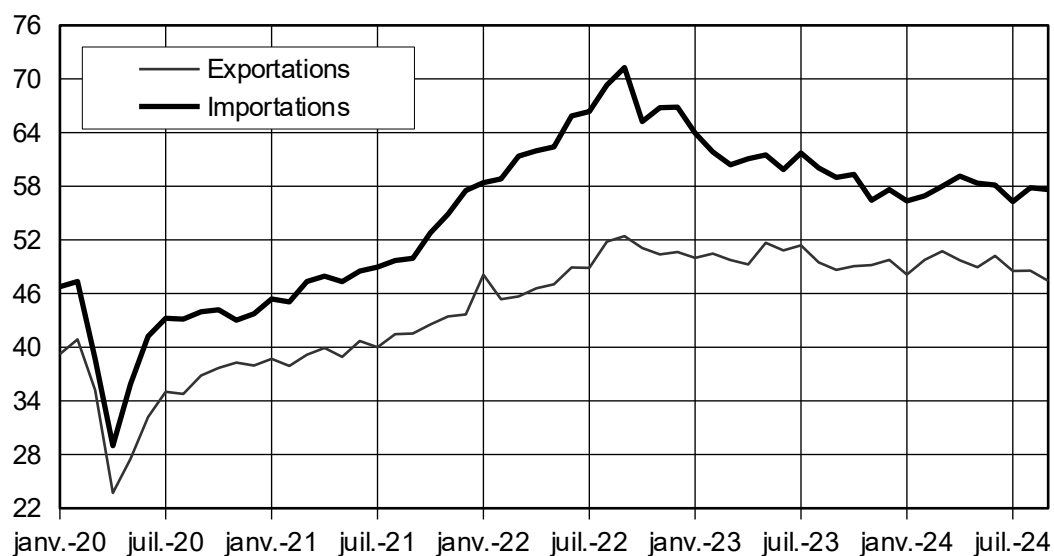
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels – janvier 2020 = 100)



Source : Insee

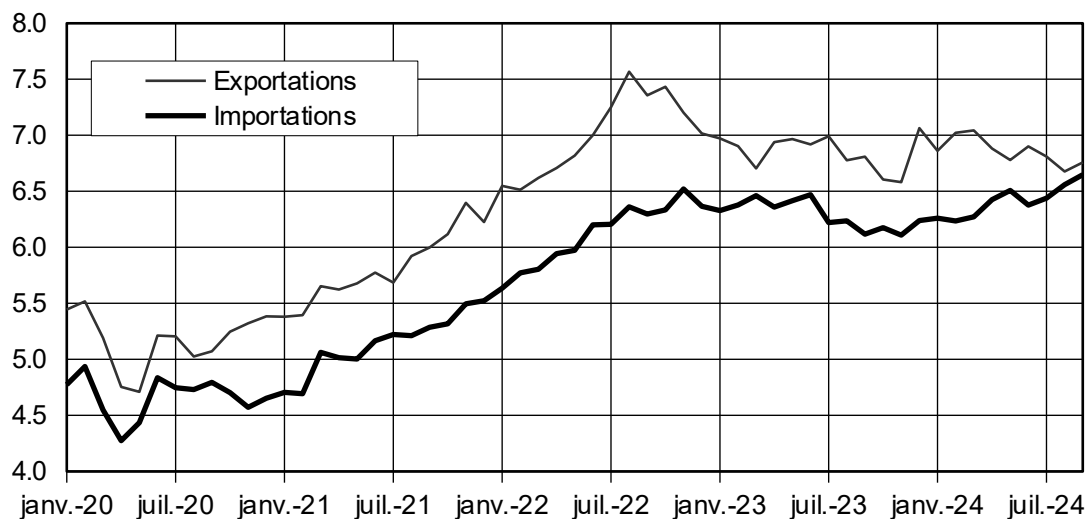
Graphique C.4

Commerce extérieur – Ensemble (hors matériel militaire)
Importations CAF– Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS– CJO)



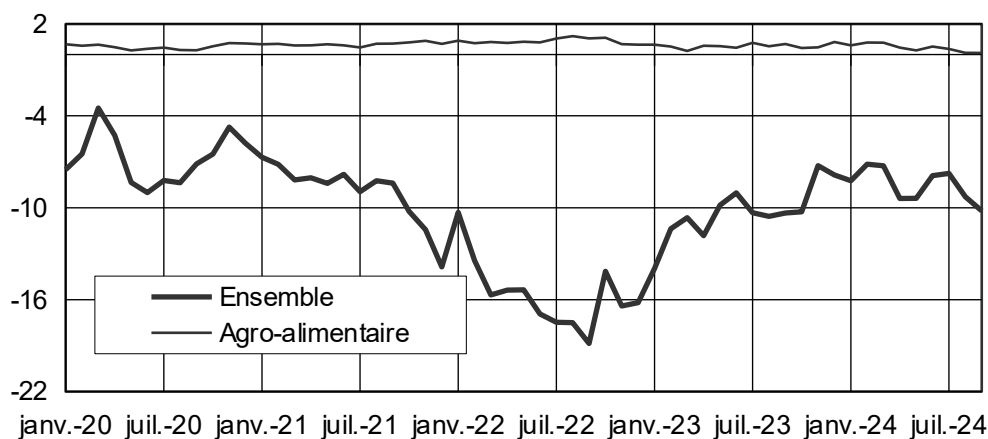
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur – Produits agroalimentaires
 Importations CAF– Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS– CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF– FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en milliards d'euros CVS– CJO)



Source : Douanes

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2020) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. La production agricole des jardins familiaux des ménages non-agriculteurs est désormais prise en compte dans la branche agricole au sens du compte spécifique comme elle l'était dans le cadre central. La branche agricole **exclut la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en subventions sur les produits et subventions d'exploitation : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri- environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée – salaires – cotisations sociales sur les salaires – intérêts versés + intérêts reçus et autres revenus de placements + flux nets d'assurances – charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non- salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé **revenu net de la branche agricole par actif non salarié** (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	Production au prix de base¹
Valeur ajoutée (brute/nette)²	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	Valeur ajoutée (brute/nette) Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs
Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage) Intérêts versés (y c. bonifications) hors SIFIM Prime nettes d'assurances	Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net) Intérêts reçus et autres revenus de placements Indemnités d'assurances
Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

<i>Évolution du nombre d'UTA³ totales</i>	(3)
<i>Évolution du nombre d'UTA³ non salariées</i>	(4)
<i>Évolution du prix du PIB</i>	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture). 4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

Liens vers Internet

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/database>

Compte national de l'Agriculture

<https://www.insee.fr/fr/recherche?idprec=3678723&q=compte+ agriculture&debut=0>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2020

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s2144/presentation>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8068749>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8182908>

Annexe 1

COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 12 décembre 2024

Le président, Pierre Muller, ouvre la séance.

La réunion comporte les présentations suivantes :

- Les résultats économiques 2023 des exploitations agricoles (Nicolas Devauvre, MASAF/SSP)
- Le bilan conjoncturel prévisionnel de l'agriculture pour 2024 (Jean-Marie Fournier, MASAF/SSP)
- Les comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2024 (Vincent Hecquet et Félix Lucas, Insee)

En introduction, Pierre Muller remercie les équipes du SSP et de l'Insee pour la qualité des rapports, réalisés dans des délais serrés et envoyés avant la réunion. Pierre Muller signale également qu'a été envoyé aux membres de la Commission le rapport final sur le passage en base 2020 des comptes de l'agriculture, qui a été présenté à la Commission de juillet. Ont été ajoutées en annexes de ce rapport les remarques – très intéressantes – des membres de la CCAN, et réponses apportées. Ces remarques ont permis également de clarifier ou préciser certains points du rapport.

À l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

Les résultats économiques 2023 des exploitations agricoles

E. Thirouin (FNSEA) remarque que, sur le bio, on ne retrouve pas dans les données présentées à partir du RICA de fort décrochage en termes de prix et de rentabilité. Il se demande si cela vient du fait que les données portent sur 2023 et pas encore sur l'année 2024. Il estime que les rendements sont inférieurs par rapport au conventionnel, avec des prix qui ne sont pas systématiquement plus élevés en grandes cultures ou en lait.

N. Devauvre (MASAF/SSP) rappelle que le RICA ne comprend pas les très petites exploitations (micro-exploitations) et que, de ce fait, les très petites exploitations bio, peut-être davantage impactées par la crise du bio, sont hors champ du RICA. Il signale aussi que pour les grandes cultures, l'échantillon du RICA comporte peu d'exploitations bio. Par ailleurs, sur les trois filières présentées en séance, l'EBE moyen par unité de production était plus élevé en bio qu'en conventionnel par le passé, contrastant avec la situation en 2023 où cela reste tout juste le cas pour le lait et s'est inversé pour la viticulture et le maraîchage. Pour l'année 2024, ce sera à regarder avec les résultats du RICA 2024 qui seront présentés en décembre 2025.

P. Muller rebondit sur le sujet du bio en rappelant l'étude menée par le SSP sur l'année 2020¹, où les résultats économiques par unité de production étaient souvent plus élevés en bio qu'en conventionnel. C'est en 2023 souvent l'inverse dans les résultats présentés, ce qui traduit une situation qui ne va pas si bien que ça pour le bio.

1. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7728895?sommaire=7728903>

R. Pouëssel (Confédération paysanne) pense que 2024 va confirmer la perte de rentabilité du bio. On voit notamment, en 2024, des déconversions pour des raisons économiques.

Sur le sujet des résultats 2023 pour les exploitations viticoles, E. Thirouin (FNSEA) souhaite indiquer qu'il y a des différences très importantes entre exploitations, comme la présentation de N. Devauvre l'a bien montré avec les « boîtes à moustache », et que le rapport montre aussi des situations très différentes selon les régions viticoles. Entre le vignoble bordelais et la Bourgogne, les résultats sont en effet extrêmement différents. De ce fait, les résultats agrégés sur l'ensemble des exploitations viticoles françaises sont difficiles à interpréter. N. Devauvre (MASAF/SSP) signale à ce propos que l'approche par bassin a été ajoutée cette année dans le rapport sur le RICA 2023 à la suite des discussions sur ce même sujet de la grande variabilité selon les régions lors de la Commission de décembre 2023, et que l'on maintiendra cette approche également dans le rapport RICA 2024 l'an prochain. P. Bouillet (CERFRANCE) indique que, pour 2024, les baisses de résultat devraient s'observer dans tous les bassins viticoles ; par ailleurs, il signale qu'il faut s'attendre à avoir des fluctuations plus marquées que par le passé à cause des aléas climatiques.

E. Thirouin (FNSEA) note par ailleurs le très faible niveau du solde disponible en céréales, oléagineux et protéagineux (COP) en 2023, et considère qu'il sera important d'observer l'évolution au moment de l'analyse des résultats 2024. Le faible niveau de 2023 peut être nuancé avec les très fortes hausses en 2021 et 2022, mais on n'aura pas cette même lecture pour 2024.

P. Bouillet (CERFRANCE) note, quant à lui, la poursuite des investissements en 2023, après deux bonnes années, en 2021 et 2022, pour les résultats économiques. Celle-ci renforce les difficultés des exploitations en 2023 (et 2024) avec des remboursements qui vont peser sur le solde disponible. Les investissements se décident après les bons résultats, puis les remboursements interviennent les années suivantes qui sont plus ou moins bonnes, avec une variabilité des résultats de plus en plus forte d'une année sur l'autre. Les remboursements d'emprunt pourront, de fait, être élevés certaines années aux résultats faibles, et il reste difficile d'anticiper les années qui seront concernées, rendant complexe la gestion des investissements. Par ailleurs, il signale dans l'élevage un phénomène de saturation liée à la quantité de travail, avec des exploitations pourtant performantes qui cessent leur activité en raison de la fatigue physique de la main d'œuvre agricole ou des difficultés observées de ce fait dans la reprise d'exploitations pourtant rentables. P. Devilliers (Jeunes agriculteurs) s'interroge également sur les difficultés en termes de renouvellement des générations dans l'élevage, qui ne semblent pas provenir de problèmes de rentabilité alors que les résultats de la filière sont assez stables et que le secteur permet de se rémunérer. Le sujet de la quantité de travail et des astreintes, qui sont importants pour les nouveaux exploitants, joue probablement un rôle.

Sur le sujet de l'emploi agricole dans l'élevage, N. Delame (Inrae) note que l'équivalent temps plein est une approximation, nécessairement imprécise, de l'emploi agricole. Il peut revêtir des réalités différentes en grandes cultures et en élevage. P. Bouillet (CERFRANCE) ajoute qu'au-delà du nombre d'heures, l'astreinte et la fatigue physique sont différents en élevage par rapport aux autres filières. E. Thirouin (FNSEA) va dans le même sens : le nombre d'heures total sur une année peut également être très important en grandes cultures, avec des pics d'activité très forts à certaines périodes et des creux à d'autres moments ; en élevage, le nombre d'heures est important toute l'année, avec de fortes astreintes et une fatigue physique importante. C'est sans doute plutôt ces deux aspects qui différencient élevage et grandes cultures, plus que le volume total de travail.

Sur ces sujets, I. Robert-Bobée (MASAF/SSP) signale les statistiques de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares ; service statistique du ministère du Travail) sur les conditions de travail, qui montrent que le temps de travail et la fréquence de phénomènes tels que les semaines de 40 heures ou le travail le week-end sont plus importants en agriculture que dans d'autres secteurs. Ces résultats sont notamment présentés dans l'ouvrage *Graph'Agri 2024* du SSP, disponible sur Agreste (fiche conditions de travail).

R. Pouëssel (Confédération paysanne) confirme le décalage signalé par P. Boullet (CERFRANCE) entre les investissements et la conjoncture agricole. E. Thirouin (FNSEA) explique que, pour le matériel, les délais de livraison (sous l'effet notamment des pénuries, par exemple de fer, dans le contexte de la guerre en Ukraine) créent un décalage d'au moins un an entre la décision d'investissement et la prise en compte de l'investissement dans la comptabilité. Sur ce sujet des investissements, il signale par ailleurs que les investissements ne sont pas spécialement élevés en COP, contrairement aux idées reçues, et que d'autres Otex (en élevage notamment) réalisent davantage d'investissements. Sur le sujet de l'investissement en réaction aux bonnes années 2021 et 2022 dans les COP, E. Thirouin signale que, finalement, 2021 et 2022 sont deux bonnes années après plusieurs mauvaises années, et que les investissements n'ont donc pas été si élevés en 2023. Ces résultats montrent bien la nécessité de disposer des ventilations par OTEX.

De manière générale, P. Muller remarque que l'attention se polarise actuellement sur les mauvais résultats 2024, mais que le RICA montre que l'année 2023 présente des résultats déjà dégradés. R. Pouëssel (Confédération paysanne) relativise ce constat : par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, 2023 ne présente pas des résultats très inférieurs (contrairement à ce qui devrait être observé en 2024). P. Muller le confirme : c'est en effet l'évolution sur un an, à cause du point 2022 très élevé, qui est frappante.

Résultats prévisionnels 2024 du bilan conjoncturel de l'agriculture et des comptes nationaux de l'agriculture

P. Muller rappelle les précautions qui doivent accompagner l'interprétation des résultats des comptes de l'agriculture 2024 s'agissant de résultats prévisionnels, même si l'expérience montre qu'en général les comptes provisoires (présentés en juillet de l'année suivante) n'infirmes pas le compte prévisionnel. Par ailleurs, il signale que la « valeur ajoutée brute au coût des facteurs » peut aussi être appelée « revenu des facteurs », puisque cet agrégat est constitué de la rémunération des salariés et de l'excédent d'exploitation.

E. Thirouin (FNSEA) s'interroge sur les rendements de la betterave, le rendement présenté par le SSP étant plus élevé que celui publié récemment par les professionnels. J.M. Fournier (MASAF/SSP) rappelle que, dans le bilan présenté, les estimations étaient arrêtées au 1^{er} novembre 2024 et que l'estimation sera révisée ultérieurement selon le calendrier d'établissement des données de conjoncture avec les correspondants régionaux du SSP. Il explique également que, la surface de betterave ayant augmenté, même avec un rendement revu à la baisse, la production de betteraves devrait être plus élevée en 2023 qu'en 2022.

Sur le prix des céréales, E. Thirouin (FNSEA) alerte sur l'écart croissant en 2024 entre le prix payé au producteur et les cotations « rendu Rouen » ou Euronext. En effet, ces derniers prix incluent des coûts d'intermédiation, qui ont très nettement augmenté en 2024, alors qu'ils étaient stables les années précédentes. Par ailleurs, pour 2024, il y a eu des réfections très importantes en raison des problèmes de qualité, qui pouvaient atteindre 20 ou 30 euros la tonne, alors que les cotations « rendu Rouen » ou Euronext sont des prix pour une qualité standard du grain. Ces réfections créent également un écart avec le prix payé au producteur. Pour le maïs, R. Pouëssel (Confédération paysanne) signale que les coûts d'intermédiation augmentent également, avec des récoltes très humides qui font augmenter les coûts de séchage. P. Boullet (CERFRANCE) note également que les organismes stockeurs (OS) connaissent actuellement des difficultés économiques en raison de la conjoncture en grandes cultures (moindre quantité), qui pourraient les conduire à augmenter leurs prix avec, là aussi, un impact à la hausse sur le coût d'intermédiation. Il y aura en effet des charges fixes à répartir sur un moindre volume.

Sur ce sujet, V. Hecquet (Insee) explique que les prix utilisés pour les céréales dans les comptes de l'agriculture sont les prix payés au producteur publiés par FranceAgriMer. La question de la prise en compte des variations de coûts d'intermédiation et réfections dans ces prix sera creusée par le SSP et l'Insee en vue notamment de l'élaboration du compte provisoire 2024 ; F. Paquier (MASAF/SSP) signale par ailleurs que les IPPAP pour les céréales s'appuient en évolution sur le rendu Rouen, et donc pourraient ne pas bien refléter les évolutions des prix payés au producteur en 2024, compte tenu des éléments présentés par E. Thirouin.

Toujours sur les prix des céréales, V. Hecquet (Insee) et P. Muller précisent également que, pour le compte prévisionnel, des hypothèses sur l'évolution des prix jusqu'à la fin de la campagne de commercialisation 2024 (qui s'achèvera en juin 2025) doivent être faites, comme chaque année. Pour la campagne 2024, c'est une hypothèse de stabilité des prix sur la fin de la campagne qui a été retenue.

R. Pouëssel (Confédération paysanne) note que d'habitude la baisse de production en volume est concomitante avec des hausses de prix qui compensent. D'autres acteurs (notamment blé russe) ont amené du volume, ce qui conduit à ne pas avoir de hausses de prix. Cela est notable pour 2024 et pose de manière plus générale la question de l'impact de la baisse de production céréalière ensuite sur les revenus des exploitations.

P. Devilliers (Jeunes agriculteurs) s'interroge sur l'impact d'accords comme celui avec le Mercosur. Certaines productions seront plus affectées et d'autres moins, et les impacts en France seront probablement différents de ceux d'autres pays. Il serait intéressant d'avoir des travaux là-dessus et d'éclairer les débats, y compris sur les potentielles fermetures d'exploitations et les impacts sur le chômage et l'économie en général. V. Hecquet (Insee) répond qu'il n'existe pas de travaux spécifiques de la part des équipes des comptes de l'agriculture. V. Marcus (MASAF/SSP) confirme aussi l'absence de travaux au niveau français à sa connaissance, mais pense qu'il doit exister des études au niveau européen. P. Muller considère que ce sujet devra faire l'objet d'une attention particulière, mais que les impacts, s'il y en a, sont peut-être plutôt à attendre pour 2026, voire plus tard.

Enfin, E. Thirouin (FNSEA) informe la Commission de travaux de la FNSEA sur les évolutions sur longue période de la production en volume de l'agriculture française. Ces travaux montrent ainsi les changements qui s'opèrent d'une année à l'autre et les années de rupture de tendances. Ce travail sera partagé avec le SSP et l'INSEE pour avis méthodologique et pourra donner lieu à un échange si besoin.

Points divers

V. Marcus (MASAF/SSP) mentionne la publication à venir dans la « note de conjoncture » de l'Insee de résultats sur l'impact des mauvaises récoltes agricoles 2024 sur le PIB². Il mentionne également la publication d'un billet sur le blog de l'Insee³ faisant une synthèse qui se veut pédagogique et accessible à un public non expert sur les différentes manières de mesurer les revenus agricoles.

Enfin, l'Insee rappelle que les résultats des comptes prévisionnels 2024 pour la France et les autres pays européens seront publiés par Eurostat le lundi 16 décembre.

La date de la prochaine commission est fixée au **jeudi 3 juillet 2025 à 10 h 00**.

2. Parue le 17/12/2024 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8312566?sommaire=8312581>

3. <https://blog.insee.fr/combien-gagne-un-agriculteur/> et vidéo : <https://www.youtube.com/embed/8YKynkdxZog?feature=oembed>.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
ISSN : 1760-8341 (en ligne)
© Agreste 2025

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

